



**RAPPORT DE LA RENCONTRE DES  
MINISTRES DE L'AGRICULTURE  
DES AMÉRIQUES 2011  
ET DE LA  
SEIZIÈME REUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMERICAIN  
DE L'AGRICULTURE**

**San José, Costa Rica  
19-21 octobre 2011**

© Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). 2011

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut <http://www.iica.int>

Coordination éditoriale: Leda Ávila.

Traduction: Michele Lemaître, Yvonne Bellion

Correction de style: Doreen Preston

Conception graphique: Leda Ávila

Conception de la couverture: Karla Cruz

Impression: Imprimerie de l'IICA.

Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture  
Rapport de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des  
Amériques 2011 et de la Seizième réunion ordinaire du Conseil  
interaméricain de l'agriculture / IICA – San José, C.R. : IICA, 2011  
190 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents officiels / IICA, ISSN 1018-  
7103; no. 89)

ISBN: 978-92-9248-375-3

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisations internationales 3.  
Assistance technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS  
E14

DEWEY  
338.181

San José, Costa Rica  
2011

# **TABLE DES MATIÈRES**



## TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION</i> .....	9
<i>SÉANCE INAUGURALE</i> .....	13
<i>PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION</i> .....	19
<i>Séance préparatoire</i> .....	21
<i>Première séance plénière</i> .....	23
<i>Séance spéciale</i> .....	35
<i>Deuxième séance plénière</i> .....	39
<i>Troisième séance plénière</i> .....	51
<i>Quatrième séance plénière</i> .....	67
<i>Séance de clôture</i> .....	81
<i>DÉCLARATION DE SAN JOSÉ</i> .....	83
<i>RÉSOLUTIONS</i> .....	95
<i>SIGNATURE DU RAPPORT</i> .....	129
<i>ALLOCUTIONS</i> .....	133
<i>ANNEXES</i> .....	159
<i>Annexe 1: Ordre du Jour</i> .....	161
<i>Annexe 2: Liste des Participants</i> .....	163
<i>Annexe 3: Personnel de la Réunion</i> .....	183



# **INTRODUCTION**





## **INTRODUCTION**

La Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 a eu lieu à San José, Costa Rica, du 19 au 21 octobre de la présente année, sous le thème « *Semer l'innovation pour récolter la prospérité* ». Ont participé à la réunion des délégations des pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay. Étaient également présents l'Espagne, en tant que pays associé, l'Italie et Israël, comme observateurs permanents, 17 délégations d'organismes internationaux, des représentants d'institutions d'enseignement et des invités spéciaux.

Dans le cadre de cette rencontre de portée continentale s'est tenu également le forum intitulé « L'innovation pour une agriculture durable, compétitive et inclusive », qui a donné lieu à un dialogue enrichissant entre les ministres et d'autres représentants des États membres présents à la réunion.

Par ailleurs, les représentants des États membres ont adopté et signé la Déclaration ministérielle de San José 2011, axée sur l'innovation en tant qu'outil essentiel et stratégique pour réaliser une agriculture compétitive, durable et inclusive.

La tenue de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), s'inscrivait également dans le cadre de cette Rencontre. Les participants à la réunion du Conseil ont abordé des thèmes stratégiques et adopté des décisions de grande importance pour l'Institut, concernant principalement la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2010-2014, les partenariats de coopération et le Programme-budget pour l'exercice biennal 2012-2013.

Le présent document contient un résumé de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, la Déclaration ministérielle adoptée par les représentants des États membres ainsi que le procès-verbal de la Seizième réunion ordinaire du Conseil et ses résolutions.



# **SÉANCE INAUGURALE**



## ***SÉANCE INAUGURALE***

La Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 est ouverte à 17 h 30 dans l'auditorium « Miguel Blanco Quirós » du Pouvoir judiciaire du Costa Rica.

### **Allocution du Directeur général de l'IICA**

M. Víctor M. Villalobos A., Directeur général de l'IICA, dans son message délivré pendant la cérémonie d'ouverture de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, explique que l'agriculture du Continent du XXI<sup>e</sup> siècle fait face à de grands défis parmi lesquels figure, dans les premiers rangs, l'innovation. Il estime que l'innovation transforme la vie et constitue la meilleure opération d'affaire que l'on puisse entreprendre, mais que, pour ce faire, il est important de prendre la décision d'investir.

Il souligne que, aujourd'hui, le panorama économique mondial présente des difficultés et des déséquilibres qui pourraient nuire gravement au secteur agricole. Cependant, il fait valoir que, dans un contexte de faible croissance et d'instabilité financière comme celui qui existe actuellement, l'innovation apporte des solutions.

Il précise que, pour cela, les gouvernements doivent élaborer et appliquer une politique d'État dans le domaine de l'innovation et orienter leurs efforts vers la transformation des institutions et des systèmes de production. Il ajoute que les organismes internationaux doivent prêter leur soutien à ces efforts. L'IICA, par exemple, en impulsant l'innovation, peut contribuer à l'obtention de la sécurité alimentaire, à freiner la détérioration de l'environnement, à atténuer le changement climatique et à réduire la pauvreté qui touche des millions de personnes dans les territoires ruraux.

Il explique ensuite que l'administration actuelle de l'Institut comprend parfaitement le rôle fondamental que joue l'innovation dans l'accroissement de la productivité et de la compétitivité dans la mise en place de modèles de production toujours plus inclusifs, dans l'atténuation de la contribution de l'agriculture au réchauffement planétaire et dans la réalisation de la sécurité alimentaire sur le plan mondial.

Il fait remarquer que l'IICA représente le partenaire le plus important des gouvernements de l'Amérique latine et des Caraïbes pour impulser l'innovation dans l'agriculture, puisqu'il peut compter sur le soutien politique des pays, son leadership, des compétences techniques et des bureaux dans les 34 pays des Amériques. Pour conclure, il mentionne que, grâce au travail concerté entre l'Institut et ses États membres, il est possible de faire en sorte que l'agriculture constitue l'axe du développement économique et social.

### **Allocution de la ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica**

Mme Gloria Abraham Peralta, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, reconnaît dans son message l'importance du développement technologique du secteur agricole et la nécessité de renforcer les capacités de production sans négliger l'être humain dans son intégralité. Elle fait remarquer que l'IICA a été un partenaire important pour la région, un partenaire qui, avec une grande vision stratégique, a fait preuve de sa valeur pour résoudre les questions de développement.

Elle souligne que, au Costa Rica, l'agriculture constitue une activité de grande importance économique et culturelle, mais que, comme dans le reste des Amériques, il reste des objectifs non atteints, lacune qui pourrait mettre en péril la capacité des pays de s'alimenter.

Elle mentionne que l'innovation constitue une nouvelle façon de gouverner, de concevoir des politiques, de faire des affaires, d'aborder les problèmes. Dans tous ces aspects, selon elle, il est fondamental de pouvoir compter sur le soutien des organismes internationaux afin d'obtenir leurs points de vue et de pouvoir adopter les meilleures pratiques en matière de politiques publiques.

Enfin, elle souligne que les pays doivent consentir de plus grands efforts pour accroître les investissements dans le domaine de l'innovation et que la créativité représente l'un des actifs les plus précieux en ces temps historiques de fragilité économique que vit le monde.

## **Allocution de la Présidente de la République du Costa Rica**

La Présidente de la République du Costa Rica, Mme Laura Chinchilla Miranda, souhaite une cordiale bienvenue à toutes les délégations qui assistent à la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011.

Elle fait remarquer que l'un des principaux défis du moment consiste à répondre aux besoins des 7 milliards d'habitants de la planète, dont 900 millions vivent sur le continent américain. Elle explique que l'innovation constitue un domaine fondamental pour relever ce défi car l'innovation permettra de libérer nos peuples de la faim, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, d'atténuer le changement climatique et, ce faisant, de créer de la prospérité et du bien-être.

Elle ajoute que l'innovation garantira que l'agriculture devienne le siège de processus de transformation qui élargiront ses contributions à la réalisation de la prospérité et du bien-être. Innover, affirme-t-elle, signifie changer, explorer, créer de la valeur, réinventer, et c'est ce qu'exige le secteur agricole. Elle ajoute que l'innovation permettra de continuer de faire reculer les frontières agricoles et de contribuer à garantir des aliments pour toute la population, sans mettre en danger l'environnement et sans sacrifier la santé du travailleur rural.

Elle fait remarquer ensuite que nous vivons une époque caractérisée par une intense et rapide production de savoir, et que l'accès à ce savoir et son utilisation se sont démocratisés. Enfin, elle mentionne qu'il importe aujourd'hui de semer l'innovation dans les politiques publiques, ce qui permettra de récolter prospérité et bien-être pour les peuples des Amériques.

## **Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des États Américains (OEA)**

Le Secrétaire général de l'OEA, M. José Miguel Insulza, commence par exprimer sa solidarité avec les peuples d'Amérique centrale pour les dégâts humains et matériels occasionnés récemment par les sévères conditions climatiques.

Il remercie le Gouvernement du Costa Rica pour son hospitalité et pour accueillir la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011. Il ajoute que la réalisation de cette importante réunion témoigne de la volonté de l'IICA de travailler de concert

avec les gouvernements et les institutions internationales liées à l'agriculture pour obtenir que l'importance de l'agriculture de l'Amérique latine et des Caraïbes soit mieux mise en évidence pendant la prochaine décennie.

Il reconnaît que, aujourd'hui, il convient de porter une attention particulière à l'agriculture, compte tenu de son importante contribution à la croissance économique et au développement social de l'Amérique. Il fait remarquer qu'il est nécessaire d'accroître les investissements dans la science et la technologie agricoles, de promouvoir la création de savoir et l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC), et de renforcer les compétences entrepreneuriales et politiques des organisations.

Il considère que les TIC et la biotechnologie jettent les bases d'une « révolution agricole » qui permettra à tous les producteurs, indépendamment de leur taille ou de leur type, d'améliorer leurs revenus; une révolution qui respectera la mise en œuvre des savoirs traditionnels, mais qui incorporera les nouvelles connaissances et technologies, afin d'accroître l'équité socio-économique et la productivité.

Il souligne la nécessité d'établir des politiques qui conféreront à l'agriculture la place importante qui lui revient en tant que secteur qui crée du bien-être. Il considère que l'IICA peut aider les pays à renforcer la création et l'application de savoirs, l'innovation, la productivité, la sécurité alimentaire et l'obtention de meilleurs revenus.

Enfin, il mentionne qu'il est important que les accords ministériels conclus pendant la Rencontre soient présentés au Sixième Sommet des chefs d'État des Amériques.

### **Conférence magistrale du Sous-directeur du développement agricole de la Fondation Bill & Melinda Gates**

M. Prabhu Pingali, Sous-directeur du développement agricole de la Fondation Bill & Melinda Gates, commence en faisant remarquer que l'Amérique latine a été le siège de processus d'innovation qui ont apporté des contributions importantes sur le plan mondial. Il cite comme exemples les innovations qui ont permis d'accroître considérablement la productivité de la culture du blé, d'améliorer les teneurs nutritionnelles des aliments et de créer des variétés plus tolérantes à la sécheresse.

Il ajoute que l'innovation et les investissements ont été les moteurs de la croissance agricole et des progrès dans la recherche et le développement. Il mentionne en particulier les centres de recherche de l'Amérique latine, dont les contributions ont été essentielles.



Par exemple, en 1966, 18 000 tonnes de semences de blé ont été expédiées du Mexique vers l'Inde et le Pakistan et, déjà en 1974, l'Inde était devenue autosuffisante en blé.

Il souligne que la recherche et le savoir sont essentiels pour obtenir des transformations profondes. Il cite comme exemple la mise au point d'une variété de patate douce riche en vitamine A qui a permis de lutter contre la faim au Mozambique. Il explique également qu'en Afrique, le problème de la désertification est critique, mais que l'on disait la même chose du Sertão au Brésil, pays qui a réussi à inverser cette situation. La même chose pourrait se produire en Afrique. Il mentionne ensuite le cas de la pampa argentine qui, grâce à l'amélioration des conditions de son sol, est devenue aujourd'hui une zone productrice de soja par excellence.

Il fait remarquer ensuite que la coopération est tout aussi importante que la création de savoir. Par exemple, grâce à la coopération entre scientifiques du Brésil et de l'Afrique, il a été possible de mettre en œuvre dans ce continent un plan de lutte biologique qui, en trois ans, a mis fin au fléau de la cochenille de la yuca. Il ajoute que la coopération est importante pour renforcer les capacités des peuples et que, à cette fin, l'Amérique latine peut tirer profit de nombreuses expériences fructueuses réalisées dans la région, comme le travail mené par l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA) et par des universités, à l'appui du renforcement des agroentreprises.

M. Pingali conclut son exposé en mentionnant qu'une organisation ne peut à elle seule affronter efficacement les défis de la faim et de la pauvreté. La solution, à son avis, réside dans le travail concerté. Par exemple, le savoir produit au sein des organisations de l'Amérique latine et des Caraïbes peut être transféré à des institutions d'autres régions du monde, qui pourraient en profiter pour améliorer l'agriculture et l'alimentation dans ces régions, en particulier dans le continent africain.

La séance inaugurale se termine à 19 h 25.



# **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**



**RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE  
DES AMÉRIQUES 2011  
ET  
SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL  
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

***SÉANCE PRÉPARATOIRE***

0.1 *Ouverture de la séance*

0.1.1 La première partie de la Séance préparatoire de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 8 h 55, le 20 octobre 2011, dans la salle États-Unis/Canada du siège de l'IICA.

0.1.2 Monsieur Mariano Ruiz-Funes Macedo, Sous-secrétaire à l'Agriculture du Secrétariat à l'Agriculture, à l'Élevage, au Développement rural, à la Pêche et à l'Alimentation du Mexique, préside cette séance, conformément à l'ordre de préséance établi pour l'exercice de la Présidence aux articles 34 et 35 du Règlement du Conseil.

0.2 *Accords*

0.2.1 *Élection du Président et du Rapporteur de la réunion*

0.2.1.1 Le Président, en sa qualité de Représentant du Mexique, propose que Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, soit désignée Présidente de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 et de la Seizième réunion ordinaire du Conseil. Cette proposition est approuvée à l'unanimité et par acclamation.

0.2.1.2 Puis, le Représentant du Mexique propose qu'un membre de la Délégation de l'Argentine exerce la fonction de Rapporteur, ce qui est approuvé à l'unanimité.

0.2.1.3 Le bureau est donc composé des membres suivants:

Présidente: Gloria Abraham Peralta  
Rapporteuse: Daniela Raposo  
Secrétaire d'office: Víctor M. Villalobos A.

## 0.2.2 Ordre du jour de la réunion

0.2.2.1 L'ordre du jour de la réunion, contenu dans le document IICA/JIA/Doc. 344 (11), est adopté sans modifications.

## 0.2.3 Date et heure buttoirs pour la présentation des propositions

0.2.3.1 La date et l'heure buttoirs pour la présentation de projets de résolution est fixée au jeudi 20 octobre à 17 heures.

## 0.2.4 Durée de la réunion

0.2.4.1 La plénière décide de clore la Seizième réunion ordinaire du Conseil le vendredi 21 octobre à 17 h 30.

## 0.2.5 Ordre de préséance des États membres

0.2.5.1 En cas d'absence temporaire ou permanente du Président, celui-ci est remplacé par les représentants titulaires des États membres qui exercent les fonctions de vice-présidents de la réunion, conformément aux dispositions des articles 34 et 35 du Règlement du Conseil. Dans ce cas, on suivra l'ordre alphabétique des noms en espagnol des États membres, à partir du Costa Rica, pays qui préside la réunion. De ce fait, il reviendra à la Dominique d'exercer la Présidence du Conseil dans le cas où la Présidente s'absenterait.

## 0.3 Clôture de la séance

0.3.1 La première partie de la séance préparatoire est levée à 9 h 15.

## ***PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE***

### 1.1 *Ouverture de la séance*

1.1.1 La Première séance plénière commence à 9 h 15 le 20 octobre 2011, sous la présidence de Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.

### 1.2 *Forum « L'innovation pour une agriculture durable, compétitive et inclusive »*

#### 1.2.1 L'innovation dans l'agriculture : une vision macroéconomique

1.2.1.1 La Présidente donne la parole à M. Hugo Eduardo Beteta, Directeur du siège sous-régional de la CEPALC au Mexique, pour qu'il fasse un exposé sur cette question.

1.2.1.2 M. Beteta indique que pendant des années l'Amérique latine s'est distinguée en tant que région productrice de produits agricoles, tels que le maïs, la tomate, le piment et le cacao, dont les variétés ont été améliorées progressivement. Il dit également que dans les pays de la région le secteur primaire a été à la pointe du processus de récupération des crises alimentaire, énergétique et financière.

1.2.1.3 Il ajoute qu'en Amérique latine le PIB a progressé au taux de 4,2% par an et que l'on s'attend à ce qu'il continue à augmenter, que les investissements se sont accrus dans la région et que celle-ci a les conditions, notamment la disponibilité de ressources naturelles en quantités suffisantes, permettant de prévoir des perspectives de croissance économique favorables, même si elles ne sont pas exemptes de risques. Il serait plus facile d'obtenir cette croissance si les conditions de production s'amélioraient et pour cela il est essentiel d'incorporer l'innovation à l'agriculture, d'augmenter les investissements dans ce secteur et de mieux orienter ceux-ci.

1.2.1.4 Ensuite, il exhorte les pays à mettre en application des politiques macroéconomiques qui aient un impact positif sur la création d'emplois et des répercussions favorables sur la production. Il les invite également à mettre en

place des cadres réglementaires qui soient propices à cela et à améliorer les capacités institutionnelles et de financement afin de promouvoir l'innovation. Il termine son message aux participants en indiquant que le développement agricole de l'Amérique latine doit continuer de progresser et que, pour cela, ils doivent profiter des possibilités qu'offre l'innovation.

### 1.2.2 L'innovation pour l'agriculture : la nouvelle approche des centres internationaux du GCRAI (CGIAR)

1.2.2.1 La Présidente donne la parole à M. Elcio Guimarães, Directeur de l'Unité de recherche de l'Amérique latine et des Caraïbes du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), pour qu'il développe le thème « Le programme innovation-recherche pour l'agriculture ».

1.2.2.2 M. Guimarães explique que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI ou CGIAR selon ses sigles en anglais) est un groupe international présent dans le monde entier qui a pour objectifs de réduire la faim et la pauvreté, d'améliorer la santé et la nutrition des populations et d'accroître la résilience des écosystèmes.

1.2.2.3 Il ajoute que le GCRAI compte 15 centres à travers le monde, dont quatre en Amérique latine, qui contribuent, par leurs activités, à réduire la faim et la pauvreté. Il indique qu'ils disposent de compétences scientifiques dans des domaines tels que l'amélioration des cultures, la production animale, la gestion des ressources naturelles, les sciences sociales, les politiques de recherche, le changement climatique, la nutrition et la santé. Deux des résultats importants du GCRAI sont les suivants : a) pour chaque dollar qu'il a investi dans le monde en développement il a obtenu 9 dollars en aliments et b) le taux de rentabilité de l'investissement du GCRAI dans la recherche ciblée sur l'amélioration des cultures est de 39%.

1.2.2.4 Puis, M. Guimarães indique que le GCRAI applique une stratégie visant à améliorer l'efficacité de ses centres et à contribuer ainsi à assurer la sécurité alimentaire, la durabilité de l'environnement et la réduction de la pauvreté. Il précise que, bien que le GCRAI dirige plus particulièrement son aide vers l'Asie centrale, l'Asie de l'Ouest et l'Afrique, un grand nombre de ses programmes bénéficient également à l'Amérique latine et aux Caraïbes. L'un d'entre eux est le Programme sur le changement climatique, auquel participent ses 15 centres et 400 partenaires. Il a pour objectif de trouver des solutions qui permettront de maîtriser les menaces du changement climatique dans le monde



entier, une question qui revêt une importance considérable pour les pays des Amériques.

1.2.2.5 Il explique qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) les dépenses publiques en innovation et développement (I&D) ont diminué progressivement depuis 1981, sauf au Brésil qui a plutôt augmenté ses investissements en I&D afin d'accroître la production de denrées alimentaires destinées à son marché intérieur ainsi que l'exportation de ses produits agricoles. Il indique que les gouvernements de l'ALC doivent inverser la tendance à réduire les investissements publics en I&D, appuyer les organisations et les réseaux qui encouragent l'innovation technologique agricole et renforcer leurs capacités dans les domaines de la biotechnologie, de la biosécurité, de la bioprospection, de la gestion des connaissances, de la propriété intellectuelle et du changement climatique.

1.2.2.6 Pour terminer, il exhorte les représentants des États membres présents à la Seizième réunion ordinaire du Conseil à prendre des décisions de politique qui permettront à leurs pays de devenir les plus grands producteurs de denrées alimentaires du monde. Il les invite également à présenter des propositions qui seront avantageuses pour les nations du Continent américain lors de la prochaine réunion du GCRAI qui se tiendra en Uruguay en octobre 2012.

### 1.2.3 Financement des investissements dans l'agriculture et politiques publiques pour relever les défis

1.2.3.1 La Présidente donne la parole à M. Héctor Malarín, Chef de la division du Développement rural, de l'Environnement et de la Gestion des catastrophes naturelles de la Banque interaméricaine de développement (BID).

1.2.3.2 M. Malarín commence par indiquer que les nations de l'ALC sont appelées à contribuer à résoudre le problème de la sécurité alimentaire qui s'est aggravé avec l'augmentation enregistrée dans les prix des aliments depuis 2008, dans cette région et dans d'autres régions du monde. Les pays latino-américains et caribéens ont de grandes potentialités pour accroître la production de denrées alimentaires car ils disposent de terres et d'eau ainsi que des capacités humaines et institutionnelles nécessaires.

1.2.3.3 Puis il précise que pour tirer profit de ces grandes potentialités et devenir l'une des premières régions du monde pour la production de denrées alimentaires, l'Amérique latine et les Caraïbes doivent régler trois grands problèmes: a) la

faible productivité du secteur agricole; b) la pauvreté rurale qui touche près de 55 % de la population rurale; et c) le changement climatique qui, s'ajoutant à la déforestation, aggrave la désertification et les catastrophes naturelles, en particulier les inondations et les sécheresses, c'est pourquoi il est de la plus haute importance d'atténuer ses effets et de parvenir à ce que l'agriculture s'adapte au changement climatique.

- 1.2.3.4 Il signale qu'au cours de ces 10 à 12 dernières années, la BID a augmenté le montant du financement des projets destinés au développement agricole et rural. Ainsi, pendant la période 2009-2011, les placements de fonds pour ce type de projets ont été multipliés par cinq par rapport à la période 2004-2006.
- 1.2.3.5 Il indique que depuis 2007 la BID, sous la direction du Président Moreno, applique une stratégie élaborée à partir d'une révision de ses politiques agricoles, qui vise la réalisation de trois objectifs: a) apporter un soutien aux pays afin que la hausse des prix des aliments se traduise par de meilleurs revenus pour les producteurs; b) promouvoir les investissements publics dans les infrastructures rurales, les services agricoles, l'irrigation, l'électrification, la protection sanitaire agricole, la titularisation des terres et les systèmes d'information, et c) donner une impulsion à la modernisation des systèmes d'innovation agricole, mesure qui a eu un impact considérable sur l'amélioration de l'économie des familles rurales.
- 1.2.3.6 Il ajoute que le Président de la BID, à la Réunion annuelle des gouverneurs qui se tiendra en avril 2012, lancera une plateforme de sécurité alimentaire pour toute la région reposant sur trois piliers: a) l'innovation agricole, b) les infrastructures rurales, et c) la gestion des risques moyennant des garanties et des assurances agricoles. Il fait savoir que le Fonds pour la sécurité alimentaire a été revitalisé afin de renforcer les ressources de capital de la BID par des fonds provenant de donateurs, principalement des pays qui ne sont pas des emprunteurs de la BID.
- 1.2.3.7 M. Pedro Antonio Arraes Pereira, Président de l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA), dans son intervention sur cette question, a réitéré l'importance des investissements réalisés dans l'agriculture et les politiques publiques. Il ajoute que l'innovation ne doit pas se circonscrire aux technologies mais s'étendre à d'autres domaines.
- 1.2.3.8 Il souligne le lancement de la Plateforme Sud-Sud entre le Brésil et l'Afrique, qui a pour but de promouvoir le dialogue sur les politiques publiques et le

financement de projets exécutés en collaboration. Elle représente, ajoute-t-il, une possibilité de favoriser les interactions entre les chercheurs et les échanges de connaissances entre l'Amérique latine et l'Afrique.

- 1.2.3.9 Il fait savoir que dans le cadre de cette Plateforme, avec la collaboration du Brésil, quelque dix projets ont été mis en œuvre dans sept pays africains et qu'à chacun de ces projets ont été affectés US\$80.000 pour des périodes de deux ans. Il ajoute que ce type de coopération que promeut le Brésil dans le domaine de la recherche et du développement a obtenu des résultats très favorables dans le secteur agricole de ces pays.
- 1.2.3.10 Puis il indique que l'EMBRAPA, en tant qu'entité publique, applique les politiques gouvernementales de la Présidente du Brésil, Mme Dilma Rousseff, visant à appuyer les interactions Sud-Sud. Il ajoute qu'il est important de renforcer les partenariats entre le Brésil et les autres pays de l'Amérique latine dans le but d'accroître l'innovation et d'encourager le développement agricole et que, à cet effet, l'IICA est un partenaire opérationnel important.
- 1.2.3.11 Pour conclure, il souligne que, par l'intermédiaire des plateformes de coopération Sud-Sud, l'EMBRAPA espère stimuler les échanges de connaissances avec des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, coopérer au développement de l'agriculture, promouvoir les investissements en recherche et développement et contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire.
- 1.2.4 Allocution du Directeur général de l'IICA
- 1.2.4.1 Le Directeur général souligne que l'aspect le plus significatif de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 est le fait qu'elle leur offre la possibilité de dialoguer sur l'un des thèmes revêtant la plus grande importance pour le secteur agricole des Amériques, à savoir l'innovation.
- 1.2.4.2 Il partage l'opinion de M. Héctor Malarín, de la BID, concernant le rôle de premier plan que peuvent jouer l'Amérique latine et les Caraïbes pour garantir la sécurité alimentaire mondiale, étant donné les conditions qui sont les leurs, notamment leurs ressources naturelles extraordinaires et la richesse de leurs biodiversités et de leurs climats.
- 1.2.4.3 Pour ce qui est du GCRAI, il explique que le 26 août dernier, l'IICA et les quatre centres internationaux de recherche du système GCRAI situés dans les Amériques ont tenu une importante réunion dont le principal résultat a été la

conclusion d'un partenariat qui facilitera aux États membres l'accès aux connaissances générées par ces centres.

1.2.4.4 Puis, il dit que faire partie de la plateforme à laquelle participent le Brésil et d'autres pays de l'ALC qui a été mise en place à l'initiative de l'EMBRAPA, constitue un motif de fierté pour l'IICA. Il signale également que, depuis 2009, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'IICA ont élaboré conjointement trois rapports annuels sur la situation et les perspectives de l'agriculture dans les Amériques, qui ont été d'une grande utilité pour les prises de décisions.

1.2.4.5 Il insiste sur le fait que l'un des rôles clés de l'IICA consiste à identifier les progrès technologiques réalisés dans les pays et à les transférer aux pays qui en ont besoin. Enfin, il indique qu'aucune institution de la planète ne peut résoudre à elle seule les problèmes de l'agriculture mais qu'elle peut le faire avec la collaboration d'autres organisations. C'est pourquoi il est important de conclure des partenariats institutionnels dans des domaines pertinents pour le développement agricole et l'obtention de la sécurité alimentaire comme c'est le cas de l'innovation.

## 1.2.5 Dialogue entre les représentants des États membres

1.2.5.1 Le Représentant de la Dominique insiste sur l'importance de la recherche et du développement pour le secteur agricole aussi bien dans son pays que dans tout le Continent américain. Par exemple, dans le cas des Caraïbes, il est important de continuer les recherches qui aideront à éliminer dans cette région, en particulier dans les pays des Caraïbes orientales, les maladies et les ravageurs qui causent des dégâts considérables à l'agriculture et à l'élevage, comme la sigatoka du bananier, l'escargot géant d'Afrique et le charançon rouge des palmiers.

1.2.5.2 Le Représentant du Honduras signale que la recherche et l'innovation sont d'une extrême importance dans l'agriculture mais également les investissements car ceux-ci sont fondamentaux pour promouvoir la création de revenus. Il considère également qu'il faut démocratiser l'énorme quantité d'information disponible de sorte que les producteurs, eux aussi, y aient accès. Il se réfère ensuite à deux projets régionaux qui ont été exécutés en moins de six mois en Amérique centrale et au Mexique. Ils ont eu beaucoup de succès

grâce à la collaboration dispensée par le secteur privé pour identifier d'éventuels débouchés.

- 1.2.5.3 Le Représentant du Chili estime que l'innovation permet d'accroître la valeur ajoutée des produits et des services et que, de ce fait, il est extrêmement important que les innovations arrivent jusqu'aux petits producteurs, ce qui est de moins en moins souvent le cas dans de nombreux pays de l'ALC, y compris dans le sien. Il est également pertinent que l'innovation tienne compte des besoins des consommateurs et soit présente dans tous les maillons des filières de production. Il ajoute que l'État doit encourager également l'innovation institutionnelle, en particulier dans les processus de gestion. Puis il informe que son pays dispose d'un plan dans le domaine de l'innovation, pour lequel il a bénéficié du soutien de la Banque mondiale, car le Chili connaît des faiblesses dans les domaines de la biotechnologie, de l'agriculture de précision et de la disponibilité de l'Internet en milieu rural, faiblesses qu'il doit surmonter. Enfin, il souligne la nécessité de renforcer la coopération à l'échelle continentale, en particulier avec le Canada et les États-Unis.
- 1.2.5.4 Le Représentant de l'Argentine explique que pour consolider l'innovation il faut adapter et adopter de nouvelles technologies. Cependant, il faut tenir compte de certaines questions préoccupantes, telles que la menace que constituent la production de semences transgéniques et le clonage des animaux dans le commerce international ainsi que les taux élevés d'émission de dioxyde de carbone, d'oxyde nitreux et de méthane que montrent des données de l'Union européenne. Il conclut en indiquant que la biotechnologie possède un fort potentiel pour augmenter la production et protéger l'environnement et que c'est pourquoi il convient de la faire connaître.
- 1.2.5.5 Le Représentant du Panama indique que de nombreux pays ont développé des technologies qui pourraient être utiles à d'autres pays. Il cite, à titre d'exemple, le succès remporté dans les plaines de l'Est de la Colombie grâce à l'utilisation d'une technologie mise au point par le Brésil. Il considère aussi qu'il faut réduire la bureaucratie gouvernementale car elle constitue une entrave au développement technologique. Il lance un appel pour que l'un des résultats de cette Rencontre soit un message clair sur l'importance de l'agriculture.
- 1.2.5.6 Il fait savoir ensuite que son pays est intéressé à accueillir la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil en 2013.

- 1.2.5.7 Le Représentant de la Bolivie fait remarquer que les objectifs de la recherche ne doivent pas se limiter à obtenir un accroissement des rendements de la production. Il indique que dans la région Est de son pays, les plantes et les animaux sont en train de se déplacer vers des zones de plus haute altitude, certainement à cause du changement climatique. Il ajoute que la spéculation commerciale, aussi bien interne qu'externe, a une incidence négative sur l'accès de la population aux aliments.
- 1.2.5.8 Le Représentant de Saint-Vincent-et-Grenadines fait savoir qu'il est intéressé par la recherche et l'innovation dans le domaine de l'aquaculture. Il voudrait savoir de quelle manière sont financées les recherches dans les quinze centres de recherche du GCRAI. Il voudrait savoir également comment on peut avoir accès aux fonds mentionnés par l'intervenant de la BID pour des projets relatifs à la sécurité alimentaire.
- 1.2.5.9 Le Représentant du Pérou signale que chaque pays a des caractéristiques spécifiques et que, par conséquent, il est nécessaire de leur dispenser un traitement différencié dans le domaine de la biotechnologie et de la biosécurité. Il explique que le Pérou est un pays ayant une riche biodiversité qui a pris l'engagement d'être prudent dans la gestion des matériels biotechnologiques et qui exporte des produits agricoles de type *gourmet* dont les clients apprécient le caractère non transgénique. Il ajoute qu'étant donné ce qui précède, le Pérou a adopté un moratoire sur l'importation de semences génétiquement modifiées jusqu'à ce que ces technologies et leurs impacts potentiels aient été mieux évalués et il précise que ce moratoire ne concerne pas l'importation des produits agricoles de consommation. Il ajoute qu'il désire que cette position du Pérou soit considérée, le cas échéant, comme une expression du droit souverain qu'ont les pays de recourir aux mécanismes de précaution qui leur sembleront appropriés. Il explique que cela ne veut pas dire que le Pérou fait fi de l'innovation ou qu'il ne reconnaît pas son importance.
- 1.2.5.10 Le Représentant du Guatemala attire l'attention sur le fait que, dans beaucoup de pays du Continent, les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire se dégradent. Il estime que le défi du transfert de technologies est de parvenir à ce que celle-ci arrive jusqu'aux producteurs et aux entrepreneurs agricoles afin qu'elle contribue à créer davantage de revenus et d'emplois. Un grand nombre d'organisations paysannes ont insisté sur ce point lorsqu'elles ont été invitées à faire connaître leur opinion à propos des processus que promeut le Conseil agricole centraméricain (CAC). Il considère que la récupération des institutions chargées des transferts de technologie et le rétablissement des

services de vulgarisation agricole sont deux pas en avant fondamentaux dans cette direction.

- 1.2.5.11 La Présidente de la réunion donne la parole aux intervenants pour qu'ils répondent aux questions et aux commentaires des représentants des États membres.
- 1.2.5.12 M. Hugo Beteta, Directeur du siège sous-régional de la CEPALC au Mexique, se réfère aux processus spéculatifs auxquels a fait allusion le Représentant de la Bolivie. Il indique que le rapport conjoint de l'IICA, la FAO et la CEPALC sur les perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques en 2011 contient des recommandations visant à éviter la formation de bulles spéculatives. Il fait remarquer que la volatilité des prix agricoles et les pressions inflationnistes non seulement affectent la croissance économique mais influent également sur l'augmentation des taux d'intérêt, ce qui, à son tour, a une incidence sur l'inflation.
- 1.2.5.13 M. Rubén Echeverría, Directeur du CIAT, considère qu'il existe actuellement une conjoncture favorable à la revalorisation de l'agriculture mais que, pour que celle-ci puisse avoir lieu, le travail conjoint de toutes les institutions qui œuvrent dans le secteur agricole s'avère indispensable. Il ajoute qu'un des avantages des Amériques est le fait qu'elles disposent d'un grand nombre d'institutions de ce type, comme l'IICA, le FONTAGRO, le FORAGRO, la BID et d'autres, dont les points forts doivent être mis à profit. Il indique ensuite que les chercheurs inventent ou découvrent mais ne peuvent pas innover par eux-mêmes mais qu'il faut un processus institutionnel d'innovation et de transfert grâce auquel les découvertes et les progrès sont transmis et des résultats concrets sont obtenus grâce à leur mise en application.
- 1.2.5.14 Il signale ensuite que le CIAT est conscient de la nécessité de renforcer son travail avec le secteur privé. Il ajoute que les centres de recherche internationaux du système GCRAI doivent collaborer davantage avec les systèmes nationaux de recherche et d'innovation et que, étant donné que les dons qu'ils reçoivent pour leurs recherches ont diminué, ils doivent chercher des partenaires et des alliés pour faire connaître les résultats de leurs travaux. Il dit ensuite que l'un des engagements pris à la réunion que l'IICA a eue avec les centres du GCRAI a été de concentrer le travail réalisé en commun sur les pays de l'Amérique centrale et il estime que l'on pourrait lancer une initiative similaire au profit des pays caribéens.

- 1.2.5.15 M. Héctor Malarín, Chef de la division du Développement rural, de l'Environnement et de la Gestion des catastrophes naturelles de la BID, exprime sa satisfaction pour l'intervention du Représentant du Chili, et considère comme lui que l'innovation est un processus à long terme et doit faire l'objet d'une politique d'État. Il ajoute que les succès obtenus dans le domaine de l'innovation par l'EMBRAPA, l'Institut national de technologie agricole (INTA) et l'Institut national de recherches forestières, agricoles et pastorales (INIFAP), ainsi que par d'autres institutions de l'ALC, démontrent que des processus à long terme, fondés sur des politiques d'État cohérentes, sont nécessaires. Il estime que dans la nouvelle conjoncture, le secteur public servira de catalyseur pour les investissements privés réalisés dans le domaine de la recherche et de l'innovation et que, pour ce faire, des politiques publiques cohérentes s'avèrent indispensables.
- 1.2.5.16 Il mentionne ensuite qu'il faut définir des mécanismes permettant de transférer aux petits agriculteurs les résultats de 40 années de recherche et que l'État doit jouer un rôle important dans cette initiative. Il ajoute que l'investissement public et la promotion et l'adoption des TIC sont fondamentaux pour que les producteurs et les habitants des zones rurales puissent tirer profit de ces technologies et accéder aux informations qui leur permettront de prendre de meilleures décisions. Il signale aussi que les échanges de connaissances par l'intermédiaire des forums et des plateformes virtuelles permettent de transférer les résultats des recherches d'un pays à l'autre.
- 1.2.5.17 En ce qui concerne la consultation du Représentant de Saint-Vincent-et-Grenadines sur la manière d'avoir accès aux fonds de la BID pour financer des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire, M. Malarín explique que les pays qui sont partenaires de la BID ont priorité pour obtenir ces ressources qui peuvent être utilisées dans des domaines tels que le transfert de technologie, les TIC, les échanges de connaissances et les transferts Sud-Sud, entre autres.
- 1.2.5.18 M. Pedro Antonio Arraes Pereira, Président de l'EMBRAPA, indique au Représentant de la Dominique qu'il est possible d'élaborer conjointement un projet de stratégie visant à s'attaquer aux maladies et aux ravageurs qui affectent la région des Caraïbes. Il indique également que l'EMPRAPA possède une vaste expérience en matière de participation du secteur privé aux initiatives d'innovation et qu'elle est disposée à mettre cette expérience à leur disposition. À propos de l'intervention du Représentant du Chili, il ajoute que



l'innovation contribue à améliorer la qualité de la vie et les revenus de la population.

- 1.2.5.19 Pour ce qui est des matériels transgéniques, il dit que la position du Brésil et de l'EMBRAPA à cet égard est bien connue et que ce pays considère que les recherches sur ces matériels sont cruciales. Il indique qu'une nouvelle variété de haricot transgénique, la première développée par un institut de recherche public, a été approuvée tout récemment au Brésil et il souligne que les travaux de l'EMBRAPA en matière d'organismes génétiquement modifiés se fondent sur les principes de la science. Il indique ensuite qu'il respecte pleinement la position défendue par le Représentant du Pérou à propos de ces organismes. S'agissant de ce qu'a dit le Représentant du Panama concernant l'application d'une technologie brésilienne en Colombie, il signale que l'EMBRAPA offre à d'autres pays la possibilité de profiter de cette expérience réussie, parmi d'autres.
- 1.2.5.20 Il conclut en indiquant que l'EMBRAPA est consciente que l'image des instituts de recherche est très importante et c'est pourquoi elle fait la promotion de celle-ci par des actions et des produits qui contribuent à une meilleure qualité de la vie des populations rurales et urbaines.

### 1.3 Clôture

- 1.3.1 La Présidente lève la Première séance plénière à 12 h 35.



## ***SÉANCE SPÉCIALE***

### 0.4 *Ouverture de la séance*

0.4.1 La deuxième partie de la séance préparatoire prend la forme d'une séance spéciale et commence à 14 h 15, le 20 octobre 2011 dans la salle États-Unis/Canada, sous la présidence de Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.

### 0.5 *Préparatifs finals*

#### 0.5.1 Procédures pour l'analyse et l'adoption des projets de résolution

0.5.1.1 Le Secrétaire technique explique la proposition de procédures pour l'analyse et l'approbation des projets de résolution, proposition qui est adoptée par la plénière.

#### 0.5.2 Droit de vote des États membres

0.5.2.1 Le Directeur général demande au Conseiller juridique d'expliquer la portée et la modalité d'application des normes qui régissent le droit de vote aux réunions du Conseil.

0.5.2.2 Le Conseiller juridique explique les dispositions de l'article 24 de la Convention de l'IICA ainsi que celles relatives au droit de vote établies dans le Règlement du Conseil. Il conclut en disant que tous les États membres présents sont habilités à exercer leur droit de vote.

### 0.6 *L'IICA en Colombie : Projet « Agro Ingreso Seguro »*

#### 0.6.2 Analyse de la situation

0.6.2.1 Le Directeur général demande au Secrétaire technique de présenter de manière détaillée la situation du Bureau de l'IICA en Colombie.

- 0.6.2.2 Le Secrétaire technique explique que le Gouvernement colombien précédent a signé directement avec l'IICA, en sa qualité d'organisme public international, un contrat aux termes duquel l'Institut gèrerait pendant les années 2007, 2008 et 2009 le volet irrigation et drainage du programme de subventions connu sous le nom d'*Agro Ingreso Seguros* (AIS) (l'Agriculture – des revenus sûrs). Il indique que, suite à des dénonciations de la presse, les autorités du gouvernement précédent ont ouvert une enquête sur une possible utilisation frauduleuse des ressources de ce Programme, enquête qui a continué sous l'actuelle administration gouvernementale.
- 0.6.2.3 Il explique ensuite les mesures adoptées par le Gouvernement précédent et par l'actuel Gouvernement, notamment la suspension des contrats avec l'IICA et la remise en cause de la procédure de passation de contrat avec l'Institut. Ces mesures, ajoute-t-il, pourraient impliquer des actions en justice contre l'Institut se montant à plusieurs millions de dollars.
- 0.6.2.4 C'est pourquoi il estime extrêmement important que les États membres aient toutes les informations requises sur cette affaire, y compris sur les conséquences financières éventuelles que les mesures qu'adopteront les autorités nationales colombiennes pourraient avoir pour l'Institut.
- 0.6.2.5 Le Secrétaire technique signale que l'IICA propose aux Chefs de Délégation de créer une commission temporaire ad hoc, à la lumière des dispositions de l'article 52 du Règlement du Conseil. Pour conclure, il distribue à tous les Chefs de délégation un bref rapport sur cette affaire et remercie le Ministre de l'Agriculture de la Colombie d'avoir accepté que la question soit traitée à cette réunion.
- 0.6.2.6 M. Juan Camilo Restrepo S., Ministre de l'Agriculture de la Colombie, fait savoir qu'il est d'accord avec l'information donnée par le Secrétaire technique et avec la création d'une commission ad hoc. Il ajoute que le Gouvernement colombien est dans la meilleure disposition pour fournir à cette commission toutes les informations dont elle aura besoin. Il précise toutefois que la commission aura un caractère informatif et non pas de négociation.
- 0.6.2.7 Il indique que dans cette affaire sont impliquées toutes les entités de contrôle et de surveillance de l'État colombien ainsi que le Pouvoir judiciaire. Il fait savoir également que les médias ont suivi avec beaucoup d'attention et de vigilance l'évolution de l'affaire.

- 0.6.2.8 S'agissant des remises en cause du projet AIS mentionnées par le Secrétaire technique, le Ministre mentionne un audit technique réalisée par l'Université nationale de la Colombie et l'appel à responsabilité adressé à la compagnie d'assurances « *Confianza* », qui garantissait le contrat que l'État colombien déclare défaillant ou non rempli.
- 0.6.2.9 Il termine en signalant que l'affaire est fâcheuse et douloureuse car les relations entre l'IICA et la Colombie sont très anciennes, très professionnelles et très appréciées et qu'il espère qu'elle se règlera de la meilleure façon possible pour toutes les parties impliquées.
- 0.6.3 Accord
- 0.6.3.1 Les ministres et autres chefs de délégation, conformément aux dispositions de l'article 52 du Règlement du Conseil, ont décidé ce qui suit :
- 0.6.3.2 De créer une commission temporaire ad hoc composée de cinq pays, avec une représentation équitable de chaque région de l'IICA (l'Argentine, la Bolivie, le Costa Rica, les États-Unis et la Grenade se proposent volontairement pour en faire partie).
- 0.6.3.3 Les objectifs de cette commission seront: (i) de connaître le problème dans tous ses détails, avec la possibilité d'avoir des entretiens avec les autorités colombiennes; et (ii) de recommander au Directeur général les décisions qu'il devra prendre, recommandations qui seraient présentées à la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion et seraient subordonnées à l'approbation du Comité exécutif, lors de sa prochaine réunion. En cas d'urgence, le traitement de cette question pourrait faire l'objet d'une réunion extraordinaire de cet organe de direction de l'Institut.
- 0.6.3.4 L'IICA remettra aux membres de la commission toutes les informations dont ils auront besoin pour réaliser ces objectifs.
- 0.6.3.5 La Présidente demande au Secrétaire technique et au Conseiller juridique de programmer une réunion avec les représentants des États membres désignés comme membres de cette commission ad hoc, afin de déterminer le profil que doivent avoir les membres de ladite commission et établir ses règles de fonctionnement.

0.7 Clôture

0.7.1 La deuxième partie de la Séance préparatoire prend fin à 15 h 10.

## ***DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE***

### ***2.1 Ouverture de la séance***

2.1.1 La Deuxième séance plénière de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture commence à 15 h 50, le 20 octobre 2011, dans la salle États-Unis/Canada, sous la présidence de Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.

### ***2.2 Intervention du Directeur général de l'IICA***

2.2.1 La Présidente donne la parole au Directeur général pour qu'il s'adresse aux participants présents dans la salle et à ceux qui suivent la réunion grâce à une transmission par l'Internet.

2.2.2 Le Directeur général indique que deux années se sont écoulées depuis qu'il a été élu pour diriger l'Institut. Pendant ce laps de temps, le panorama mondial a changé et, suite à la crise du prix des carburants et des aliments de l'année 2008, les pays ont revalorisé le secteur agricole et se sont employés à assurer la sécurité alimentaire en tant qu'objectif prioritaire de leurs politiques publiques.

2.2.3 Il dit qu'au cours de ces deux dernières années, l'Amérique latine a connu une récupération sous l'impulsion des flux de capitaux, de la croissance des exportations de denrées alimentaires et d'autres matières premières, de la mise en œuvre de politiques rigoureuses pour faire face à la crise et de l'expansion vertigineuse du crédit. Cependant les 15 pays de la région qui sont des importateurs nets de denrées alimentaires ont été gravement touchés par la hausse continue des prix, ce qui a eu également une incidence sur la réalisation de leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire. Il reconnaît que les Amériques jouissent d'un grand potentiel pour augmenter la production de denrées alimentaires et mieux affronter les défis de l'avenir, mais pour cela il est essentiel d'investir des ressources dans des projets d'innovation. Il considère également qu'il est nécessaire de renforcer les mécanismes permettant d'accroître les avantages concurrentiels, de réduire les faiblesses structurelles de l'agriculture au niveau national et régional et de réaffirmer dans tout le Continent la volonté politique d'être solidaires et de coopérer.

- 2.2.4 Il ajoute que, pour que l'IICA soit en mesure d'accompagner efficacement tous les efforts déployés par ses États membres pour revitaliser le développement du secteur agricole et de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de coopération avec des ressources limitées, il a fallu concentrer l'activité de l'institution sur la coopération technique, dégraisser l'Institut et mobiliser des ressources de plus en plus importantes en provenance d'autres sources.
- 2.2.5 Puis, il indique que le cadre qui oriente les activités de l'IICA est constitué par le Plan stratégique 2010-2020 et par le Plan à moyen terme (PMP) 2010-2014, qui ont déjà été approuvés par les États membres et dont les objectifs stratégiques sont : (i) améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole; (ii) renforcer la contribution de l'agriculture au développement des territoires ruraux et le bien-être de leur population; (iii) renforcer la capacité de l'agriculture afin d'atténuer les effets du changement climatique et promouvoir son adaptation à celui-ci, grâce à une meilleure utilisation des ressources naturelles; et (iv) augmenter la contribution de l'agriculture à l'obtention de la sécurité alimentaire.
- 2.2.6 Il explique que l'Institut a concentré ses efforts sur six programmes : Innovation pour la productivité et la compétitivité; Agroentreprises et commercialisation; Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments; Développement des territoires ruraux; Sécurité alimentaire; et Gestion des ressources naturelles et changement climatique. Les deux derniers programmes sont de nature transversale.
- 2.2.7 Puis il mentionne les principaux résultats obtenus par son administration avec le slogan « Un seul IICA » : a) l'élaboration d'un PMP qui est considéré comme utile et pertinent pour les bénéficiaires de la coopération que dispense l'Institut; b) la conception et la mise en marche d'une nouvelle structure organisationnelle, plus appropriée, pour l'institution et la révision et l'amélioration continue des processus administratifs et décisionnels; c) la reformulation des programmes de coopération technique qui incluent des contenus novateurs; la création du Fonds pour les concours de la Direction générale des projets de coopération technique, auquel le Gouvernement des États-Unis a fait don d'US\$150.000 pour la convocation de 2012; e) l'accès des pays à une centaine de bourses chaque année qui permettent aux techniciens de leurs institutions de suivre des programmes de spécialisation dans des domaines liés au développement agricole et rural dans des universités et des établissements d'enseignement, projet en faveur duquel le Gouvernement mexicain verse une contribution d'environ 3 millions de dollars chaque année; f) la mise en œuvre de l'Initiative des stages



professionnels grâce à laquelle des spécialistes de haut niveau invités par l'Institut contribuent à améliorer les connaissances des techniciens de l'IICA; g) l'établissement de réseaux thématiques composés des techniciens et des spécialistes de l'Institut, qui facilitent la transmission horizontale de connaissances, d'informations et de données d'expériences; h) la formulation d'une stratégie IICA-pays pour chacun des bureaux hors siège de l'Institut, qui vise à satisfaire les demandes et à répondre aux priorités de l'État membre en question et à celles d'importants acteurs de son secteur agricole; i) l'amélioration continue des processus administratifs et décisionnels et de la transparence pour la notation du personnel; et j) l'augmentation du degré d'efficacité de l'utilisation des TIC, grâce, entre autres progrès, à l'installation d'un système de vidéoconférences dans presque tous les bureaux hors siège de l'Institut et au nouveau design de son site web qui met désormais l'accent sur la diffusion des informations techniques et est plus facile à naviguer.

2.2.8 Le Directeur général indique ensuite que certaines tâches sont encore en cours d'exécution et que leur conclusion exige un processus plus long, mais au cours de cette période de deux ans, les bases ont été jetées pour y parvenir. Il ajoute que tout processus de changement institutionnel est complexe, en particulier quand il faut construire de nouvelles compétences et concevoir des innovations, et qu'à cela vient s'ajouter le fait que l'IICA affronte une situation financière difficile qui a eu des effets défavorables sur ce processus. C'est pour cette raison que, étant donné la modification du barème des quotes-parts de l'OEA, il remercie les pays qui, bien qu'ils aient le droit de diminuer la quote-part qu'ils versent à l'IICA, la maintiendront au même niveau que précédemment ainsi que les pays qui ont accepté de l'augmenter. Il exprime sa reconnaissance à l'Argentine, à El Salvador, au Guatemala, au Mexique, au Panama, au Paraguay et à l'Uruguay.

2.2.9 Il indique que l'Administration, de manière responsable, a analysé les options permettant de surmonter les limitations financières qui pèsent sur l'Institut et de faire face aux conséquences des décisions que prendront les États membres à ce sujet au cours de cette réunion. Même si l'Institut a survécu pendant presque deux décennies malgré la perte continue du pouvoir d'achat des ressources provenant des quotes-parts, il faut reconnaître que le coût en a été très élevé car le fait que les quotes-parts versées à l'IICA n'aient pas augmenté et que les dépenses de fonctionnement de l'Institut aient progressé continuellement a affaibli l'organisation. À titre d'exemple, les restrictions financières ont empêché le recrutement et le maintien au sein de l'institution de ressources humaines hautement qualifiées, ce qui, à son tour, a limité les possibilités de

l'IICA d'offrir des services de coopération technique de haute qualité à ses États membres.

- 2.2.10 Il lance un appel à la réflexion. En effet l'IICA n'appartient pas au Directeur général ni à l'équipe de techniciens qui dispensent les services de coopération mais aux États membres, dont les gouvernements devraient se demander quel avenir peut avoir une institution qui a des ressources aussi limitées. Il commente que l'Institut a mené diverses activités dans le but de mobiliser des ressources mais que leurs résultats continuent à être insuffisants et ces efforts ne remplacent pas la responsabilité que les États membres se sont imposée à eux-mêmes dans la Convention. Il dit que l'heure est venue que ces États prennent des décisions de nature à régler le problème.
- 2.2.11 Puis, le Directeur général affirme de manière catégorique que l'engagement qu'ont pris les États membres est inaltérable et que son Administration respecte la décision qu'ils prendront, quelle qu'elle soit, même s'il se peut qu'elle doive affronter une situation difficile du fait de cette décision. Il indique qu'il croit fermement en la capacité de l'IICA d'être une institution leader en matière de coopération technique de haute qualité.
- 2.2.12 Pour conclure, il dit qu'il reste beaucoup à faire pour réaliser un saut quantitatif dans le développement agricole et rural des pays du Continent américain et que pour y parvenir il faut que les États membres soient solidaires de l'IICA, qui saura leur rendre cette solidarité par un soutien qui leur sera d'une grande utilité. Aujourd'hui plus que jamais il faut renforcer l'Institut sur le plan financier car cela est fondamental pour qu'il puisse s'acquitter de la noble mission que les pays lui ont confiée et qui consiste à leur offrir un appui pour impulser le développement du secteur agricole et le bien-être dans les zones rurales.

### 2.3 Situation financière, programmatique et budgétaire 2012-2013

- 2.3.1 Le Secrétaire des Services institutionnels, M. Carlos O'Farrill, mentionne quelques-unes des caractéristiques de l'IICA qui font de cette institution un partenaire clé des États membres pour la promotion du développement des secteurs agricole et rural : (i) il fait partie d'un macro réseau qui encourage la prise en compte et la gestion des thèmes de frontière agricole; (ii) il répond de manière souple, efficace et pertinente aux demandes de plus en plus nombreuses du secteur agricole; (iii) il est orienté, de manière évidente et déterminée, vers la coopération technique et propose des options viables aux défis et aux problèmes du secteur; (iv) il génère des effets multiplicateurs des fonds utilisés dans la

coopération technique dans les États membres; (v) il pratique une gestion financière prudente, équitable, rationnelle et transparente; (iv) il pratique une gestion efficace qui promeut l'avantage le plus important au moindre coût possible afin de renforcer la coopération technique de qualité dans ses pays membres, et (vii) c'est une institution dont les unités mettent en œuvre continuellement des activités qui sont conformes aux directives des organes de direction et du Directeur général.

### 2.3.2 Progrès accomplis dans le recouvrement des quotes-parts

2.3.2.1 Le Secrétaire des Services institutionnels indique que les États membres contribuent au soutien financier de l'IICA par des quotes-parts annuelles fixées par le Conseil, conformément au système de calcul de l'OEA. Il fait savoir qu'en 2010 le montant des quotes-parts versées à l'Institut s'est élevé à US\$27,9 millions et que US\$1,7 million n'a pas encore été payé. Il ajoute qu'au 17 octobre 2011, le montant recouvré est d'US\$22,6 millions et il reste encore US\$6,4 millions à recouvrer. Il informe que 23 pays sont à jour dans le versement de leurs quotes-parts, neuf pays sont en situation régulière, un pays est en situation spéciale et un pays est en défaut de paiement. Enfin il signale qu'en 2003 44% des pays étaient à jour dans le versement de leurs quotes-parts alors qu'en 2011 68% des États membres sont à jour dans leurs versements.

### 2.3.3 États financiers 2009-2010

2.3.3.1 Le Secrétaire des Services institutionnels explique que, selon le rapport des vérificateurs indépendants de la société Deloitte & Touche S. A., les preuves d'audit qu'ils ont obtenues sont considérées suffisantes et appropriées et permettent de fonder leur opinion qualifiée de vérificateurs dans les termes suivants: « ... *les états financiers mentionnés ci-dessus présentent raisonnablement, dans tous les aspects importants, la position financière de l'IICA au 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que les changements survenus dans ses actifs nets et ses flux de trésorerie pendant les années qui se sont terminées à ces dates, conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis...* »

2.3.3.2 Il ajoute que les vérificateurs extérieurs ont fait observer que les réserves pour prestations versées en cas de cessation de services doivent faire l'objet d'une étude actuarielle. Ils ont également signalé que les passifs au titre des engagements d'achats de biens et de services ne doivent pas être pris en compte s'ils n'ont pas encore été reçus à la fin de l'année.

### 2.3.4 Seizième et dix-septième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)

2.3.4.1 Le Secrétaire des Services institutionnels signale que le Comité de révision de la vérification (CRV), faisant fond sur les Seizième et Dix-septième rapports des vérificateurs extérieurs, a pris connaissance du fait qu'il n'y avait pas d'infractions aux règlements qui régissent les activités de la Direction générale et a indiqué: (i) l'importance de recouvrer les arriérés de quotes-parts dûs à l'Institut; (ii) la pertinence d'encourager la formation du personnel afin de renforcer les contrôles internes; (iii) l'importance de la mise en œuvre et du fonctionnement du système SAP; (iv) l'utilité d'élaborer une proposition de modernisation et d'amélioration du régime de rémunération; (v) la pertinence de réaliser une étude actuarielle au siège de l'IICA; et (vi) l'importance de continuer à assurer le suivi du versement en temps voulu des quotes-parts ainsi que de la détérioration causée par l'inflation et par d'autres facteurs.

### 2.3.5 Proposition de Programme-budget pour 2012-2013

2.3.5.1 Le Secrétaire des Services institutionnels indique que la proposition de Programme-budget pour 2012-2013 a les objectifs suivants: (i) préserver la viabilité de l'Institut en tant qu'instrument des États membres qui dispense un soutien à ceux-ci pour atteindre le développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté; (ii) avancer progressivement vers la récupération de la capacité financière de l'Institut en tant que moyen de renforcer ses services de coopération au profit des États membres; et (iii) promouvoir la politique établie par l'actuelle Administration, qui consiste à améliorer le niveau du taux institutionnel net (TIN) afin de couvrir les dépenses supplémentaires qu'entraîne la gestion des projets financés avec des ressources extérieures.

2.3.5.2 Il indique que l'affectation des ressources du Fonds ordinaire est réalisée en orientant la plupart de ces ressources vers la coopération technique et que le but est de parvenir à ce que 90% de ces fonds soient destinés à la coopération technique. Il signale que l'on progresse vers la réalisation de cet objectif, car en 2011 le pourcentage a été de 88,8%, en 2012 il sera de 89,3% et en 2013 de 89,7%. Il signale que le montant du Fonds ordinaire en 2011 a été d'US\$33.398.200; en 2012, il sera d'US\$33.789.600 et en 2013, d'US\$33.909.400.

2.3.5.3 Il indique que l'augmentation enregistrée dans le montant des quotes-parts des États membres est le résultat de l'engagement pris par l'Argentine, le Belize, Le

Salvador, le Mexique, le Panama, le Paraguay et l'Uruguay d'apporter une « quote-part majorée » dans le but de contribuer à diminuer la perte progressive, causée par l'inflation et le gel des quotes-parts depuis 1995, dans les ressources du Fonds ordinaire de l'Institut. Il ajoute que, cette année, à cause de ces deux facteurs, la perte cumulée du pouvoir d'achat des fonds s'élève à 28% et qu'en 2010 cette perte a été de 4,17%.

2.3.5.4 Il signale ensuite ceci: (i) l'environnement économique actuel pose des défis complexes mais il offre aussi des possibilités de coopération pour appuyer les États membres; (ii) apporter un soutien à l'IICA est l'option la plus économique et la plus rentable pour ses États membres, car ses atouts en font le partenaire stratégique approprié pour le développement de l'agriculture et le bien-être rural; (iii) l'Institut dispense une coopération technique qui revêt une grande importance pour ses États membres; si chacun d'eux devait prendre à sa charge le coût de cette coopération, il serait bien plus élevé; (iv) l'IICA produit des effets multiplicateurs considérables et il représente, par conséquent, un investissement qui a un taux de rentabilité sociale élevé; (v) l'Institut gère, mutualise et diffuse des connaissances et opère comme un macro réseau qui produit des biens publics; (vi) l'IICA, malgré ses limitations financières, a déployé des efforts considérables pour satisfaire de manière efficace et pertinente les demandes d'appui de ses États membres; (vii) l'Institut arrive à la limite de l'élasticité de son fonctionnement, ce qui affecte sa capacité à fournir une coopération technique et à s'acquitter de ses attributions avec des normes de qualité élevées; et (viii) l'IICA est une organisation très spécialisée dont les attributions sont conçues pour englober des espaces techniques et administratifs. Il conclut en indiquant que, étant donné tout ce qui précède, l'Institut est le meilleur partenaire dont disposent ses États membres pour le développement agricole et le bien-être rural.

### 2.3.6 Rapport sur l'état d'avancement de l'étude sur la politique de recouvrement des dépenses engendrées par l'administration de projets financés par des ressources extérieures (TIN)

2.3.6.1 Le Secrétaire des Services institutionnels rappelle que, compte tenu des contraintes financières que connaît l'IICA, le Comité exécutif a estimé, en juillet dernier, qu'il était important d'appliquer une politique totale de recouvrement des dépenses engendrées par l'administration de projets financés par des ressources extérieures et a demandé d'engager des consultants pour la valider ou pour suggérer les modifications nécessaires.

- 2.3.6.2 Il explique que les termes de référence pour la réalisation de l'étude ont été élaborés et que l'Institut a reçu des recommandations formulées par des sociétés du Canada et des États-Unis ayant de l'expérience dans ce domaine. Il confirme que c'est la société EAM, Inc./ Mosley & Associates, qui a été engagée et qu'elle a commencé ses travaux par une visite au siège de l'Institut et par l'élaboration d'un plan de travail qui comprend quatre phases: (i) un dialogue initial avec le Directeur général et le personnel de l'IICA pour connaître la situation actuelle, déterminer les informations dont ils vont avoir besoin et planifier les tâches à effectuer; (ii) une analyse des aspects qui ont un impact sur la politique actuelle, de ce qui génère les coûts directs et indirects et de la structure des coûts au siège de l'Institut et dans les bureaux hors siège (cinq visites sur place et six entretiens par des moyens électroniques); (iii) une recherche portant sur les pratiques et les politiques d'autres organisations similaires, l'analyse et le résumé des résultats des informations recueillies et la formulation de propositions visant à obtenir des améliorations; et (iv) l'élaboration d'un rapport contenant les résultats de l'analyse de la politique actuelle et les recommandations relatives aux pratiques optimales.
- 2.3.6.3 Enfin, il indique que l'étude devrait être terminée en mars 2012 et serait ensuite présentée à la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion (CCSQG) et au Comité exécutif. Le rapport contiendra les conclusions concernant la méthode appliquée par l'IICA, les contraintes internes et externes qui pourraient avoir une incidence négative sur l'application de la politique, la situation de l'IICA par rapport à d'autres organismes de coopération ainsi que les recommandations et les suggestions pour la mise en place d'une politique de recouvrement total des dépenses engendrées par l'administration de projets financés par des ressources extérieures.
- 2.3.6.4 Le Représentant de la Dominique fait savoir que, suite à cet exposé, il comprend la situation financière de l'Institut, notamment sa décapitalisation. Il considère que cela se produit parce qu'il y a des pays avec des arriérés de quotes-parts et que l'un d'eux doit près d'US\$2 millions à l'IICA, ce qui est le résultat du fait que pendant trois ou quatre années de suite il n'a pas payé ses quotes-parts à l'IICA. Il voudrait savoir si l'Institut a entrepris les démarches nécessaires pour connaître la raison pour laquelle ce pays n'effectue pas les versements qui lui reviennent.
- 2.3.6.5 Le Secrétaire des Services institutionnels explique que l'IICA a eu plusieurs contacts avec le Gouvernement vénézuélien mais que les résultats ne sont pas encore favorables. Il ajoute que dans le cadre de l'organisation de la Seizième

réunion ordinaire du Conseil, le Directeur général de l'IICA a tenu une réunion avec l'Ambassadrice du Venezuela au Costa Rica, qui a proposé ses bons offices pour engager un dialogue sur cette question avec les autorités gouvernementales de son pays.

2.3.6.6 Le Représentant du Honduras félicite l'IICA pour les 100 bourses qui ont été négociées avec le CONACYT du Mexique et demande qu'on lui explique la méthode qui sera utilisée pour attribuer ces bourses.

2.3.6.7 Le Secrétaire des Services institutionnels dit que l'IICA répartira les bourses de manière équitable entre les États membres. Il ajoute que, lors des négociations avec le CONACYT, il a été établi qu'il y aurait au minimum 100 bourses mais qu'on espère pouvoir augmenter ce nombre. Les bourses sont non seulement pour des programmes de maîtrise et de doctorat mais offrent également la possibilité de suivre des cours de spécialisations techniques. Il indique qu'on espère conclure cette année le processus de sélection des boursiers pour que le Programme débute en 2012.

#### 2.4 Responsabilités du Représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE

2.4.1 Le Secrétaire Technique explique que le Conseil est aussi l'organe de direction du CATIE; qu'il est habilité à désigner un représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE, lequel a voix consultative et délibérative, et que les États membres qui devront désigner le représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE sont la Dominique (2011-2012), les États-Unis (2013-2014), le Chili (2015-2016) et l'Équateur (2017-2018).

2.4.2 Il ajoute qu'il est de la plus haute importance de consolider le partenariat stratégique entre l'IICA et le CATIE; que le Comité exécutif, à sa réunion de 2011, a approuvé le Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014; et qu'il convient de veiller à ce que les décisions qu'adoptera le Conseil supérieur du CATIE soient les plus appropriées pour la mise en œuvre de ce programme d'action.

2.4.3 Il explique ensuite que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 543 (XXXI-O/11) qu'il a approuvée à sa Trente et unième réunion ordinaire, a proposé au Conseil les responsabilités que devrait avoir la personne qui le représenterait auprès du Conseil supérieur du CATIE et que ce représentant aurait comme principale responsabilité de « veiller à l'exécution, au

renforcement et à l'élargissement du travail conjoint avec l'IICA et au renforcement des mécanismes techniques, administratifs et financiers qui facilitent les activités conjointes ». Pour conclure, il indique que cette proposition de responsabilités a été élaborée par un groupe de travail du Comité exécutif.

2.5 *Proposition de modification du délai d'envoi des documents de travail pour les réunions ordinaires du Conseil*

2.5.1 Le Secrétaire technique informe la plénière que, conformément aux dispositions du Règlement du Conseil actuellement en vigueur (article 22) « le Directeur général envoie la documentation nécessaire aux États membres, aux associés de l'IICA et aux observateurs permanents au moins 45 jours avant la date d'ouverture de la réunion ».

2.5.2 Il indique ensuite que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 525 (XXX-O/10), a décidé de réduire de 45 à 30 jours le délai d'envoi aux pays, par voie électronique, des documents de travail pour ses réunions ordinaires et a demandé au Directeur général de soumettre à la considération du Conseil, à sa Seizième réunion ordinaire, un projet de résolution pour réduire de la même manière (de 45 à 30 jours), le délai d'envoi des documents de travail pour les réunions ordinaires du Conseil.

2.5.3 Il donne une série d'arguments en faveur de la prise en considération de cette proposition par le Conseil: (i) auparavant les documents de travail et les documents d'information pour les réunions du Conseil étaient envoyés par *messagerie*, ce qui prenait plus de temps et avait un coût élevé; (ii) grâce aux TIC, aujourd'hui, les documents peuvent être envoyés rapidement; (iii) avec le délai actuel de 45 jours, il est fréquent que certains documents soient modifiés et que, de ce fait, il soit nécessaire de réaliser un nouvel envoi; et (iv) la réduction du délai d'envoi de 45 à 30 jours permet au Secrétariat de disposer de davantage de temps pour préparer, analyser et faire traduire les documents.

2.5.4 Pour conclure, il se réfère à la proposition du Directeur général demandant que les documents de travail pour les réunions du Conseil soient en libre accès et soient placés sur le site web de l'Institut dans un format qui ne permette pas à des tiers de les modifier. Seuls auraient un caractère confidentiel les documents qui, étant donné leur contenu, méritent d'être placés dans cette catégorie.



- 2.5.5 Le Représentant du Honduras demande au Secrétaire technique de justifier plus amplement la proposition.
- 2.5.6 Le Secrétaire technique explique que la proposition suggère d'envoyer les documents 30 jours avant la date d'ouverture des réunions du Conseil, et non plus 45 jours comme le demandent les dispositions actuelles de l'article 22 du Règlement du Conseil. Il ajoute que les documents seraient envoyés en utilisant les nouvelles TIC et que la proposition permettrait d'économiser des ressources financières, d'envoyer des documents plus actualisés aux États membres et de donner davantage de temps au Secrétariat pour préparer et faire traduire les documents. Enfin il rappelle que le Comité exécutif a déjà réduit de 45 à 30 jours le délai d'envoi des documents de ses réunions et qu'il a recommandé au Conseil d'adopter la même mesure.
- 2.5.7 Comme aucun autre représentant des États membres ne formule de commentaire, la Présidence indique que le Secrétariat soumettra à la considération de la plénière un projet de résolution reprenant la proposition du Comité exécutif, qui a été résumée par le Secrétaire technique.
- 2.6 *Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions du Conseil et du Comité exécutif*
- 2.6.1 Le Secrétaire technique, faisant référence au rapport sur la mise en œuvre des résolutions adoptées à la Quinzième réunion ordinaire du Conseil (2009) et aux Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif (2010 et 2011), indique que, par le passé, le temps que le Conseil consacrait à l'analyse de ces rapports était substantiel. Il explique que pour que le Conseil examine cette question de manière plus efficiente à sa Seizième réunion ordinaire : (i) ces rapports ont été mis à la disposition des États membres 45 jours à l'avance sur le site web de l'Institut; (ii) les rapports présentent de manière détaillée le degré d'avancement de la mise en œuvre de chacune des résolutions adoptées auxdites réunions, et (iii) compte tenu de ce qui précède, si les représentants des États membres ont un doute ou un commentaire concernant la mise en œuvre de ces résolutions, il propose que ces demandes de précisions soient formulées à titre individuel.
- 2.6.2 La Présidente, après avoir vérifié que les représentants des États membres étaient d'accord avec la procédure proposée par le Secrétaire technique, indique que l'on examinera ce point par des questions précises. Comme il n'y a aucune intervention ou objection de la part des représentants des États membres, la Présidente considère que ce point de l'ordre du jour est clos.

## 2.7 Lecture et approbation des projets de résolution

2.7.1 La Rapporteuse donne lecture aux projets de résolution suivants : « Rapport des vérificateurs extérieurs 2009 – 2010 et Seizième et Dix-septième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) »; « Progrès accomplis dans le recouvrement des quotes-parts »; « Programme-budget 2012-2013 »; « Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme de l’IICA 2010-2014 », « Délai d’envoi des documents de travail pour les réunions ordinaires du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) » et « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (JIA) et des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif ». Tous sont approuvés sans modifications.

## 2.8 Clôture

2.8.1 La Deuxième séance plénière de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture est levée à 17 h 30.

## ***TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE***

### 3.1 *Ouverture de la séance*

3.1.1 La Troisième séance plénière de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture commence à 9 h 05, sous la présidence de Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.

### 3.2 *Projets de résolution*

3.2.1 La Rapporteuse donne lecture aux projets de résolution suivants: « Recouvrement total des dépenses engendrées par l'administration de projets financés par des ressources extérieures » et « Responsabilités du représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) », qui ont été approuvés sans modifications.

### 3.3 *Partenariats stratégiques de l'IICA*

3.3.1 La Présidente donne la parole au Directeur général de l'IICA, qui fait référence aux grands défis qu'affronte l'agriculture et aux réponses qu'offrent les partenariats avec d'autres organismes pour les surmonter. Il dit que les défis et l'incertitude qui règne dans l'agriculture exigent de nouveaux partenariats fondés sur une vision de complémentarité, d'efficacité et sur des règles claires pour éviter les activités redondantes et les dépenses inutiles.

3.3.2 Il rappelle que l'IICA a démontré qu'il est une institution efficace et responsable dans la prestation de la coopération technique. Il ajoute que l'Institut a favorisé la concrétisation de nombreux partenariats stratégiques dans le but d'unir les efforts, de créer des synergies, d'optimiser l'utilisation des ressources et de mettre en commun des connaissances techniques.

3.3.3 À titre d'exemple de ces partenariats, il rappelle qu'en juillet dernier a été signé un accord de coopération avec le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE). Il mentionne également le partenariat qui a été

conclu avec l'Institut de recherche et de développement agricole des Caraïbes (CARDI) et indique que l'Institut a déjà jeté les bases pour l'établissement d'un partenariat avec les directeurs des quatre centres internationaux du GCRAI, à savoir l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et le Centre international de la pomme de terre (CIP).

- 3.3.4 Il dresse la liste des partenariats que l'IICA a noués avec des organismes internationaux, continentaux et régionaux, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union européenne (UE), le Centre d'information technique (CTA), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque mondiale (BM), l'Organisation des États Américains (OEA), le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), l'Organisation des informations sur les marchés des Amériques (OIMA), le Centre international de génie génétique et de biotechnologie (CIGGB), Google, le GCRAI, le CATIE, le CARDI et le Réseau latino-américain sur les politiques commerciales (LATN), entre autres.
- 3.3.5 Il se réfère ensuite aux partenariats conclus avec des universités et des organisations nationales, telles que les universités de Córdoba, de Madrid, de Californie-Berkeley, de Californie-Davis, du Nebraska, du Michigan, de l'Ohio et de l'Iowa, ainsi qu'avec l'Université autonome de Chapingo et le Collège des diplômés du troisième cycle, le Conseil national de la science et la technologie (CONACYT) du Mexique et l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA), entre autres. Il cite les partenariats avec des pays, notamment l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Corée, la Finlande, le Japon, l'Espagne, les États-Unis, le Mexique et la Suisse et il met l'accent sur le partenariat IICA-CEPALC-FAO, qui, depuis trois ans, élabore un rapport annuel sur les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques.
- 3.3.6 En tant que point central de son intervention, compte tenu du fait que M. José Graziano Da Silva, le Directeur général élu de la FAO, est présent à cette réunion, le Directeur général de l'IICA souligne l'importance du partenariat IICA-FAO, deux institutions qui ont les mêmes objectifs. Il signale ensuite que, face aux nouveaux défis, l'IICA réaffirme sa volonté de collaborer avec la FAO afin d'assumer ensemble les responsabilités liées à l'agriculture et à la sécurité

alimentaire. Enfin, le Directeur général propose que les deux organisations collaborent sur la base d'un programme de travail commun qui serait bénéfique pour l'agriculture du Continent et que les résultats obtenus grâce à ce programme de travail soient présentés dans les deux organisations comme un acte de reddition de comptes.

3.4 *Exposé du Directeur général élu de la FAO: « La vision de la FAO et les relations IICA-FAO »*

- 3.4.1 M. José Graziano Da Silva, Directeur général élu de la FAO, exprime sa solidarité à l'égard des pays centraméricains qui ont été touchés récemment par des facteurs météorologiques adverses et s'engage à ce que son organisation mette en œuvre des initiatives pour contribuer à rétablir les moyens de production et l'accès aux aliments des populations vulnérables du Guatemala, d'El Salvador et du Honduras. Il fait savoir que la FAO travaille déjà à l'évaluation des dégâts et à l'élaboration de projets. Puis il insiste sur l'importance de renforcer les capacités institutionnelles et de cibler des objectifs à long terme afin de diminuer la vulnérabilité de cette région aux événements climatiques, lesquels ne doivent pas être traités comme fortuits.
- 3.4.2 De l'avis du Directeur général élu de la FAO, qui prendra possession de ses fonctions en janvier 2012, son élection traduit l'espoir qu'ont les pays en développement de réaliser des progrès dans les luttes contre la faim et en faveur de la croissance sociale. Il saisit l'occasion pour remercier les pays et les instances d'intégration politique et économique qui ont soutenu sa candidature au poste de Directeur général de la FAO et il compte sur l'appui des pays pour mettre en œuvre les cinq piliers de sa proposition de campagne: (i) l'élimination de la faim moyennant un développement économique responsable et équitable; (ii) la production durable de denrées alimentaires et l'adoption de modèles de consommation rationnels qui incluent des modes d'alimentation plus sains; (iii) la mise en place d'un système de gouvernance mondiale efficace en matière d'alimentation et de sécurité alimentaire; (iv) la réforme de la FAO pour une véritable décentralisation, une délégation de pouvoir aux pays et aux régions et davantage de transparence et de responsabilité; et (v) la coopération Sud-Sud afin de tirer profit des expériences réussies des pays en développement en matière de lutte contre la faim, de promotion de l'agriculture (notamment de l'agriculture familiale) et de développement rural.
- 3.4.3 Il indique qu'il a dialogué dans plusieurs pays avec des acteurs des secteurs public et privé et de la société civile et qu'il a découvert qu'ils voulaient

participer à des initiatives conjointes pour avancer dans la voie de l'élimination de la faim. Il considère que le rapport conjoint IICA-FAO-CEPALC est un exemple de ce que l'on peut réaliser en commun et il ajoute, qu'aussi bien en Amérique centrale que dans le Cône Sud, des rencontres ont été co-organisées pour examiner ces rapports. Toutefois, il estime qu'il faut déployer davantage d'efforts et créer des instances de collaboration permanentes qui renforceront la complémentarité de ces organisations.

- 3.4.4 Il propose que l'IICA et la FAO concentrent et approfondissent leur coopération dans des domaines d'une extrême importance et qui ont un impact plus fort sur le secteur agricole, tels que la hausse et la volatilité des prix. Il indique également que les deux organisations ont exécuté des activités conjointes pour résoudre des questions urgentes de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et qu'elles analysent des mesures pour éviter les doubles emplois et être plus complémentaires afin de maximiser les ressources disponibles dans les Caraïbes, y compris la possibilité de partager des bureaux.
- 3.4.5 Il partage l'avis du Directeur général de l'IICA, il faut en effet aborder ensemble la prestation d'un appui aux secrétariats techniques du Conseil agricole centraméricain (CAC) et du Conseil agricole du Sud (CAS), pour réaliser des travaux mieux intégrés, renforcer les capacités de ces deux Conseils et les appuyer dans des thèmes cruciaux, comme le changement climatique et autres.
- 3.4.6 En ce qui concerne les relations FAO-IICA, il estime que, bien que l'accord de coopération ait été signé dans les années soixante, les résultats obtenus ont davantage été le produit des efforts individuels de chaque organisation que des efforts interinstitutionnels et qu'il faut par conséquent adopter une nouvelle approche du travail conjoint. Il propose d'élaborer un programme conjoint qui pourrait être présenté aux réunions des deux organisations, et pour commencer à la réunion régionale de la FAO en avril 2012. Il invite le Directeur général de l'IICA à assister à la réunion générale de la FAO qui se tiendra en janvier.
- 3.4.7 Le Directeur général de la FAO insiste ensuite sur le fait que les défis actuels exigent une approche multidisciplinaire et que la recherche de la sécurité alimentaire passe par davantage d'investissements dans l'agriculture et par la mise en œuvre de programmes de sécurité alimentaire. La promotion de l'agriculture familiale et le retour aux cultures traditionnelles sont des facteurs complémentaires qui, combinés à d'autres actions, aident à affronter la hausse des prix des « *commodities* ».

- 3.4.8 Il souligne que la culture, la récolte et la consommation de denrées alimentaires stimule la croissance économique mais qu'il faut conjuguer les actions de la société civile et celles des acteurs publics et privés. Pour finir, il affirme que l'arrivée d'un représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes au poste de directeur général de la FAO représente pour cette région une opportunité sans précédents.
- 3.5 *Déclaration du Représentant de la République dominicaine*
- 3.5.1 La Présidente donne la parole au Représentant de la République dominicaine qui désire faire une déclaration au nom du Président de son pays, M. Leonel Fernández.
- 3.5.2 Il commence par exprimer la solidarité de son pays à l'égard des pays d'Amérique centrale qui ont été frappés durement par des phénomènes météorologiques adverses et par les assurer que la République dominicaine est disposée à les aider. Puis il fait part à la plénière de la préoccupation exprimée par le Président Fernández à la Soixante-sixième Assemblée générale de l'ONU à propos des processus spéculatifs qui affectent les cours des denrées alimentaires et du pétrole. Il signale que l'on observe, depuis 2005, une augmentation continue des prix des denrées alimentaires, du pétrole et de ses dérivés et il fait remarquer que, selon des données de la FAO, ces augmentations ont eu pour résultat que 150 millions de personnes ont grossi les rangs de ceux qui n'ont pas accès aux aliments les plus nécessaires, et que, de ce fait, le nombre de personnes qui ont faim à travers le monde s'élève à un milliard.
- 3.5.3 Il commente qu'avec la récession économique de 2008 les prix des denrées alimentaires ont baissé temporairement mais qu'avec la légère reprise survenue en 2010, les prix ont recommencé à augmenter et on discerne désormais des processus inflationnistes. Il donne en exemple le pétrole dont le baril avait atteint US\$247 en juillet 2008 mais était retombé à US\$37 à la fin de cette même année. Il ajoute que les explications faisant état de la croissance de la population et des économies émergentes, des effets de la variabilité du climat et des conflits humains ne suffisent pas à justifier de telles augmentations. Il souligne que, outre ces facteurs, les processus de spéculation financière sur les contrats à terme des produits de base jouent un rôle crucial et seraient responsables de 30 à 40% de ces augmentations.
- 3.5.4 Étant donné cette situation, la République dominicaine lance un appel pour que les denrées alimentaires soient utilisées pour ce qu'elles sont et non pas comme

des marchandises ou des actifs financiers qui servent à spéculer, pour que les marchés soient transparents et que l'on parvienne à la stabilité qui profitera aux consommateurs. Il estime nécessaire d'imposer des limites aux montants des transactions que peuvent réaliser les acteurs qui n'ont aucun lien avec les transactions de produits agricoles, comme les compagnies d'assurances, les banques d'investissements et d'autres, et d'accroître les fonds de garantie pour décourager la participation d'acteurs non concernés par l'agriculture. Il se dit confiant que les pays adopteront cette mesure et d'autres encore pour surmonter la crise alimentaire que connaît l'humanité. Pour finir, il réitère que l'initiative du Président Fernández est juste et nécessaire pour assurer la survie de l'espèce humaine.

### 3.6 *Dialogue des représentants des États membres avec le Directeur général élu de la FAO*

- 3.6.1 Les représentants des pays suivants : Canada, Honduras, Dominique, Uruguay, Mexique, Saint-Vincent-et-Grenadines, Grenade, Argentine, Guyana, Antigua-et-Barbuda, Suriname, Guatemala, Pérou, Costa Rica, États-Unis, Trinité-et-Tobago, Sainte-Lucie, Haïti et Panama félicitent M. José Graziano da Silva de son élection au poste de Directeur général de la FAO, lui font savoir qu'ils appuient cette élection et s'engagent à soutenir sa gestion.
- 3.6.2 Le Représentant de la Barbade lance un appel pour que la région des Caraïbes fasse l'objet d'une plus grande coopération entre l'IICA et la FAO. Il les exhorte également à prendre en considération les organisations de la région, notamment le CARDI, pour qu'elles puissent renforcer l'innovation. Il indique que l'accord souscrit entre l'IICA et le CARDI, à la Trentième réunion du Comité exécutif, devrait porter non seulement sur la dotation en ressources mais aussi sur des mécanismes de coopération horizontale et une plus grande coordination afin d'éviter les doubles emplois. Ces éléments contribueraient à obtenir plus de résultats avec moins de ressources.
- 3.6.3 Le Représentant de la Colombie commente que la spéculation blâmable et malsaine sur le cours des denrées alimentaires se produit dans les marchés à terme, à cause de leur mauvais fonctionnement et du manque de transparence dans les informations. Il indique que le G-20 s'est penché sur cette question et qu'il l'aborde dans la Déclaration qui sera soumise aux Chefs d'État. Il exhorte la FAO à améliorer les services de statistique relatifs à l'état des inventaires des aliments clés.



- 3.6.4 Le Représentant du Honduras exprime sa préoccupation face à la volatilité des prix des aliments et aux négociations de ces produits dans les bourses de commerce, ce qui, à son avis, affecte aussi bien les producteurs que les consommateurs. Il appuie la proposition de la Colombie et ceux qui souhaitent réglementer et rendre plus transparents les marchés à terme des denrées alimentaires de base, qui sont parmi les rares marchés qui ne sont pas réglementés.
- 3.6.5 Le Représentant du Mexique rappelle qu'en 2012 son pays occupera la présidence du G-20, et réitère la demande d'appui de la FAO. Il indique qu'il existe le projet de faire participer d'autres organisations régionales, comme l'IICA, à la mise en œuvre du Plan d'action du G-20 approuvé par les ministres.
- 3.6.6 Le Représentant du Canada félicite l'IICA et la FAO des efforts réalisés pour mieux coordonner leurs activités et éviter les doubles emplois. Il reconnaît lui aussi l'importance d'établir des partenariats entre institutions et d'encourager ceux dans lesquels participent des organisations des secteurs public, privé et universitaire.
- 3.6.7 Le Représentant de la Dominique estime que le travail conjoint de l'IICA et de la FAO est nécessaire pour la réalisation de leurs objectifs communs dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Il recommande de renforcer les synergies entre les deux institutions, spécialement dans les Caraïbes, car elles permettront d'améliorer les conditions de vie des habitants de l'ALC.
- 3.6.8 La Représentante du Costa Rica indique que, étant donné les contraintes financières des organismes de coopération, il faut renforcer les modèles de travail conjoint comme celui qui existe entre l'IICA, la FAO et la CEPALC et le mettre à profit pour d'autres questions où ils ont des agendas similaires, comme la protection sanitaire agricole, le développement rural et l'innovation.
- 3.6.9 La Représentante de Trinité-et-Tobago fait savoir qu'elle est intéressée à ce que de bonnes relations existent entre l'IICA, la FAO, la CEPALC et le CARDI, pour donner une impulsion au développement de l'agriculture grâce à une approche plus stratégique et éviter les doubles emplois.
- 3.6.10 La Représentante de Sainte-Lucie dit qu'elle désire coordonner des activités avec différentes organisations, telles que la FAO, l'IICA et le CIAT, pour s'attaquer à des problèmes tels que la sigatoka noire, qui touche gravement les

plantations de banane dans son pays. Elle appuie la demande du Représentant de la Barbade, à savoir que l'IICA et la FAO appuient le CARDI.

- 3.6.11 Le Représentant de Saint-Vincent-et-Grenadines souligne, lui aussi, l'importance de renforcer les liens entre les institutions pour s'attaquer à des problèmes comme celui de la sigatoka noire mais aussi pour assurer la sécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie des populations.
- 3.6.12 Le Représentant de la Grenade indique que son pays, lui aussi, est touché par les maladies mentionnées par d'autres pays des Caraïbes, comme le charançon rouge et la sigatoka noire, auxquelles s'ajoute la destruction des plantations de noix de muscade par les ouragans. Il considère que l'IICA et la FAO peuvent accorder un soutien aux Caraïbes pour résoudre ces problèmes.
- 3.6.13 Le Représentant de l'Argentine se joint aux félicitations adressées au Directeur général élu de la FAO et souligne l'importance des efforts accomplis pour coordonner les programmes de travail de la CEPALC, de la FAO et de l'IICA. Il attire l'attention sur la pertinence de s'occuper de thèmes clés comme la volatilité des prix, reconnaît l'incidence de la spéculation sur les marchés, estime que le changement climatique et l'augmentation de la demande sont également des facteurs qui ont une influence sur la réduction des stocks mondiaux de denrées alimentaires. Enfin, il considère qu'il est indispensable d'augmenter la production et que, pour cela, il faut disposer de nouvelles technologies et encourager l'innovation.
- 3.6.14 Le Représentant du Guyana indique que, dans son pays, ont été exécutés des projets couronnés de succès, avec la collaboration avec la FAO, et qu'il espère pouvoir continuer à compter sur l'appui de la FAO, de l'IICA et de la CARICOM.
- 3.6.15 La Représentante d'Haïti déclare elle aussi qu'elle appuie le renforcement de la collaboration entre l'IICA et la FAO.
- 3.6.16 Le Représentant d'Antigua-et-Barbuda félicite l'IICA et la FAO de leur synergie, qui, à son avis, est une obligation compte tenu de la pénurie de ressources. Il signale que l'IICA a du personnel dans la région et qu'il est important d'en tirer parti sans doubles emplois et de travailler en collaboration. Il souligne l'existence d'un grand nombre d'informations concernant les résultats de recherches qui pourraient résoudre des problèmes comme ceux qui ont été mentionnés mais que ces données ne sont pas à la disposition des

producteurs. Il précise que l'IICA et la FAO peuvent aider à ce que ces informations parviennent aux producteurs. Il insiste sur l'importance de disposer d'un autre type d'informations utiles, comme par exemple, les informations sur les fournisseurs de matériels et d'outils pour les activités agricoles.

- 3.6.17 Le Représentant de l'Uruguay considère que le travail en réseau entre les pays est crucial pour relever les défis. Toutefois, il souligne l'hétérogénéité de notre Continent, où, par exemple, la volatilité des cours préoccupe tous les pays mais les touche d'une manière différente. Il recommande que les initiatives conjointes de l'IICA et de la FAO tiennent compte de cette hétérogénéité et que ces institutions mettent au point des instruments techniques adaptés à chacune des différentes réalités.
- 3.6.18 La Représentante du Panama se joint aux représentants qui ont exprimé leur appui au renforcement du travail conjoint entre l'IICA et la FAO. Elle partage l'opinion de M. José Graziano da Silva concernant la nécessité d'investir davantage dans l'agriculture et estime que, pour cela, il faut convaincre les entrepreneurs de l'importance d'investir dans la production d'aliments afin d'assurer la sécurité alimentaire.
- 3.6.19 Le Représentant du Guatemala remercie la FAO de sa collaboration pendant la situation d'urgence qu'a connue son pays du fait des inondations. Il indique que son pays occupe la troisième ou quatrième place en ALC pour la dénutrition et qu'il est parmi les dix pays de cette région qui courent le plus de risques du fait du changement climatique. C'est pour ces raisons qu'il considère important que son pays continue à bénéficier de l'appui de la FAO.
- 3.6.20 Le Représentant du Pérou se réfère, lui aussi, aux avantages d'une coordination accrue entre les deux institutions. Il recommande à la FAO et à l'IICA d'analyser l'impact des incitations accordées à la production des biocarburants sur les denrées alimentaires. Il exprime sa préoccupation pour l'impact que cette activité productive pourrait avoir sur les forêts, la production d'aliments et les efforts pour lutter contre le changement climatique. Il ajoute qu'il faut aussi analyser son impact sur la volatilité des prix et sur les réserves de denrées alimentaires.
- 3.6.21 La Présidente demande au Directeur général élu de la FAO et au Directeur général de l'IICA de commenter les opinions émises par les représentants des pays membres.

- 3.6.22 M. Graziano da Silva explique que le fort soutien régional a été un élément clé dans son élection et il réitère ses remerciements à tous les pays présents qui lui ont donné leur soutien. Il indique qu'il faut maintenant mettre en œuvre les actions et que pour cela il a besoin du soutien de tous. Il ajoute que l'un des axes de sa gestion sera d'établir des priorités parmi les activités de la FAO pour éviter que celle-ci ne se disperse dans un trop grand nombre d'activités ponctuelles. Les priorités seront des thèmes que les représentants ont mentionnés dans cette réunion, comme les maladies transfrontalières, l'innocuité des aliments, la sécurité alimentaire et la production durable. Un autre axe sera la régionalisation et le renforcement des partenariats avec l'IICA et la CEPALC ainsi que l'importance de la coopération Sud-Sud. Il met en lumière les contributions faites par l'EMBRAPA dans le domaine de l'innovation.
- 3.6.23 Pour ce qui est de la volatilité des prix des denrées alimentaires, il estime important que le Mexique, lorsqu'il assumera ses nouvelles responsabilités au sein du G20, encourage une plus grande transparence et une meilleure qualité des informations, comme la France avait commencé à le faire. Il se met à la disposition du Mexique pour lui apporter son soutien en matière de réglementation des marchés et de qualité de l'information. Il félicite la République dominicaine de son leadership et de ses prises de position face à la spéculation et de préconiser que les denrées alimentaires ne soient pas traitées comme des « *commodities* » et indique qu'il tiendra compte de l'opinion exprimée par le Représentant de l'Uruguay.
- 3.6.24 En ce qui concerne les relations avec l'IICA, il rappelle les initiatives et les difficultés passées mais insiste sur les activités qui ont pu se matérialiser dans certains domaines. Il indique que l'étape suivante consiste à institutionnaliser cette relation. Il recommande que l'initiative visant à renforcer les relations interinstitutionnelles soit soumise à la considération de la Conférence régionale de la FAO qui se tiendra à Buenos Aires (Argentine), car il estime que cela accélèrera sa mise en œuvre.
- 3.6.25 Le Directeur général de l'IICA réitère qu'aucune institution ne peut, à elle seule, résoudre les problèmes complexes de l'agriculture et il ajoute que c'est dans ce cadre que l'Institut promeut un partenariat renouvelé avec la FAO. Il indique que les deux organisations sont d'accord pour apporter un appui aux pays des Caraïbes et pour renforcer leur partenariat avec le CARDI. Il estime que les partenariats sont davantage le résultat des travaux en commun que le produit d'une formalité et que les deux institutions prennent l'engagement de rendre des comptes sur les résultats de ce partenariat.

- 3.7 *Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard vers l'Amérique latine et les Caraïbes en 2011-2012*
- 3.7.1 M. Walter Matthew, Ministre de l'Agriculture et des Forêts de la Dominique, assume la Présidence et donne la parole à M. Rafael Trejos, Directeur du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture (CAESPA) de l'IICA pour qu'il présente le thème « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard vers l'Amérique latine et les Caraïbes en 2011-2012 ».
- 3.7.2 Le Directeur du CAESPA explique que son analyse comprend quatre aspects : le contexte macroéconomique, le contexte sectoriel, le secteur rural et les TIC.
- 3.7.3 Il indique qu'en ce qui concerne le *contexte macroéconomique*, le rapport révèle que l'économie mondiale a donné des signes de reprise en 2010, mais que les prix internationaux ont augmenté et se maintiennent élevés. Dans le contexte *sectoriel*, la croissance de l'agriculture régionale a été positive dans un environnement de prix volatiles et orientés vers la hausse. La tendance à long terme est à l'augmentation des prix réels. L'agriculture de l'ALC s'est bien tirée de la crise mondiale passée et est l'une des forces motrices de la relance des économies. Les expectatives sont positives mais il existe des motifs de préoccupation qui sont mentionnés dans le rapport.
- 3.7.4 Il commente que l'*élevage* se présente comme un secteur offrant de grandes possibilités mais qui a besoin d'innovation et d'être amélioré au niveau familial. Dans le domaine de la *pêche et de l'aquaculture*, une transition est en cours car on est en train de passer d'un modèle d'exploitation à petite échelle à un modèle hautement technicisé qui privilégie les exportations mais dans lequel la durabilité de l'environnement devient plus importante.
- 3.7.5 Puis il indique que les *forêts* de l'ALC représentent 23,6% de la couverture forestière mondiale, que l'on observe un ralentissement de la perte du couvert forestier, que la part de marché de la production et du commerce des produits forestiers a augmenté, qu'il y a eu une augmentation soutenue de la contribution du secteur forestier au PIB de la région et que le carbone stocké dans la biomasse forestière a diminué.
- 3.7.6 En ce qui concerne le *bien-être rural*, il dit qu'en ALC la crise a eu un impact négatif moins important que prévu sur l'évolution de la pauvreté et des revenus

ruraux et que l'on constate que le changement survenu dans la pauvreté rurale est lié à l'évolution du secteur agricole et de l'économie en général.

- 3.7.7 Enfin, le Directeur du CAESPA signale que les TIC représentent un nouveau défi pour l'agriculture. Il ajoute que le rapport aborde la question des TIC dans le cadre des institutions publiques qui s'occupent de l'agriculture ainsi que le rôle des TIC dans le développement de la production agricole.
- 3.8 *Dialogue ministériel : l'innovation pour une agriculture durable, compétitive et inclusive*
- 3.8.1 La Représentante des États-Unis remercie l'IICA et le Gouvernement du Costa Rica d'avoir organisé la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 et le Directeur du CAESPA de son exposé.
- 3.8.2 Le Représentant du Pérou dit que dans son pays le processus visant à mettre l'innovation à la portée des petits producteurs a été lancé à cause de la nécessité de promouvoir l'agriculture dans des zones géographiques qui ont des caractéristiques climatiques difficiles. Les technologies utilisées, notamment en matière d'irrigation ont permis d'augmenter la production agricole d'exportation, principalement d'asperges. Il s'est produit quelque chose de similaire avec la relance de la culture gastronomique du Pérou qui a permis de générer des capacités de développement commercial et de découvrir les potentialités des produits autochtones sur le marché national et international. Pour conclure, il dit que son pays garde ses distances en ce qui concerne l'utilisation de semences transgéniques à cause de leur éventuel impact négatif sur les produits autochtones.
- 3.8.3 Le Représentant du Mexique remercie le Gouvernement du Costa Rica et l'IICA d'avoir organisé la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques. Puis il indique que le processus de développement et d'innovation de son pays est fondé sur l'articulation des filières, le transfert de technologies, la vulgarisation agricole et l'appui financier en provenance du Fonds du Secrétariat à l'agriculture (SAGARPA), du CONACYT et du programme d'innovation dont est chargé le SAGARPA.
- 3.8.4 La Représentante du Panama dit que, dans le cas de son pays, l'innovation a été surtout présente au niveau institutionnel, avec la modernisation du MIDA et l'élaboration d'un plan stratégique. Elle met l'accent sur les activités menées dans le domaine de la protection sanitaire et sur les résultats obtenus grâce à

celles-ci, en partenariat avec des institutions régionales et internationales, comme l'IICA, la FAO, l'OIRSA et l'OIE. Elle remercie ces organisations et met l'expérience de son pays en matière de gestion et de contrôle des ravageurs et des maladies et en matière de renforcement des services de protection sanitaire agricole à la disposition des autres pays.

- 3.8.5 Le Représentant du Chili remercie le Gouvernement du Costa Rica de l'hospitalité avec laquelle il les a accueillis et l'IICA d'avoir organisé cette Rencontre. Il considère que l'IICA doit s'investir davantage dans les thèmes suivants: (i) le commerce extérieur; (ii) l'innocuité des aliments; (iii) l'énergie; (iv) la gestion de l'eau et de l'irrigation; (v) la productivité des facteurs de production; (vi) la formation du capital humain; (vii) le changement climatique; (viii) les assurances et autres mécanismes propres à minimiser la volatilité des prix; et (ix) l'utilisation des TIC dans le secteur agricole. Il félicite le Gouvernement mexicain d'accorder 100 bourses pour que des techniciens de l'Amérique latine et des Caraïbes puissent réaliser des études de deuxième et troisième cycles dans ce pays.
- 3.8.6 Il considère également que l'IICA doit être une « antenne pour les Amériques » qui fournit des informations sur les événements météorologiques, économiques et sociaux qui affectent l'agriculture des pays. Il termine son intervention en invitant les ministres au séminaire « La santé et l'agriculture » qui se tiendra au Chili en juillet 2012.
- 3.8.7 Le Représentant de la Colombie commente que son pays a pris la décision de consacrer 10% des royalties provenant de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables à la promotion de la science et de la technologie et d'investir une partie de ces fonds dans des thèmes liés à l'agriculture et à l'élevage. Il indique que le Gouvernement colombien réorganise actuellement le programme d'assistance technique agricole et élabore un programme complémentaire d'assistance technique virtuelle. Il demande à l'IICA, au CIAT et à la FAO de collaborer avec son pays en facilitant à celui-ci l'accès à des centres d'information sur les TIC.
- 3.8.8 Le Représentant de l'Équateur remercie l'IICA et le Gouvernement du Costa Rica de l'hospitalité qu'il leur a réservée. Il reconnaît qu'il s'avère nécessaire que les ministères de l'Agriculture retrouvent l'importance qu'ils méritent. Il souligne que l'innovation ne doit pas se limiter seulement aux aspects techniques, elle doit être orientée également vers la gestion et la définition des politiques. Il partage l'opinion du Représentant du Chili et réitère que l'IICA et

la FAO doivent mettre à la disposition des pays des réseaux de connaissances, en particulier en ce qui concerne les indicateurs de gestion et les indicateurs de productivité qui contribueront à rendre le secteur compétitif. Mettre en commun des connaissances et élargir les réseaux d'information, dit-il, c'est mettre en commun des innovations, et en dernière instance, c'est aider à lutter contre la faim et la pauvreté.

- 3.8.9 Le Représentant du Canada souligne que le monde affronte un grand défi en matière de production de denrées alimentaires, étant donné qu'en 2050 la population mondiale sera de 9,3 milliards et que, selon la FAO, on s'attend à une augmentation de 75% de la demande d'aliments. En outre, la surface arable utilisée pour la production agricole ne peut augmenter que de 5%.
- 3.8.10 Il signale que l'innovation sera un facteur clé pour accroître la productivité et la production dans un contexte soumis aux effets du changement climatique. La biotechnologie devra jouer un rôle important dans l'atténuation des effets du changement climatique au moyen de plantes génétiquement modifiées qui feront une utilisation plus rationnelle de l'eau et seront plus tolérantes à la salinité et à la chaleur excessive, dans l'incorporation de l'azote dans le sol et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces options acquerront plus d'importance dans les pays où les effets du changement climatiques seront plus sévères.
- 3.8.11 Il indique que la biotechnologie se développe rapidement et est actuellement utilisée dans les cultures commerciales de plus de 25 pays, dont 15 d'entre eux sont des pays en développement, et que dans cinq pays de la région il existe une importante production agricole basée sur les OGM. Il souligne qu'il est essentiel que les pays mettent au point des cadres réglementaires efficaces, fondés sur la science, et qui soient transparents et prévisibles afin de protéger la santé des êtres humains et des animaux, l'environnement et la biodiversité. En même temps, ces cadres réglementaires devront avoir les conditions nécessaires pour augmenter la production et pour que le commerce mondial des produits agricoles continue sa croissance, si bien que le flux des denrées alimentaires ne soit pas stoppé.
- 3.8.12 Il dit que le Canada est en train d'élaborer sa propre politique dans ce domaine et de mettre au point des manières pratiques de développer une production basée sur une faible présence des OGM et qu'il n'avait donné son approbation qu'à quelques produits qui sont plus particulièrement destinés à une utilisation industrielle non alimentaire. Il indique qu'une consultation nationale sur ces



technologies est en cours. Elle concerne plus particulièrement les produits qui ont le potentiel pour modifier dramatiquement le commerce mondial des produits agricole, et notamment des aliments. Il conclut en signalant qu'il est crucial que les pays travaillent ensemble et que le Canada désire collaborer avec d'autres pays afin d'établir la manière dont ces technologies pourraient nous être profitables et examiner la question des OGM à l'échelle mondiale.

3.9 *Clôture*

- 3.9.1 La Troisième séance plénière de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture est levée à 12 h 50.



## ***QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE***

### **4.1 *Ouverture de la séance***

4.1.1 La quatrième séance plénière de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture commence à 14 heures le 21 octobre 2011, sous la présidence de Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.

### **4.2 *Poursuite du dialogue ministériel***

4.2.1 Le Représentant de l'Argentine fait savoir que, dans son pays, la production agricole a considérablement augmenté, résultat qui a été obtenu sans mettre en péril la durabilité sociale et environnementale. Il ajoute que son pays a élaboré un plan stratégique à l'horizon 2010, axé sur la poursuite des efforts pour accroître cette production. Ont collaboré à l'élaboration du plan l'IICA, la CEPALC et la FAO, avec la participation d'universités, de collèges de techniques agricoles et de 23 gouvernements provinciaux. Il explique que la mise en œuvre de ce plan, qui a fait l'objet d'un consensus entre les institutions des secteurs agroalimentaire et agroindustriel, se fera avec le soutien de l'INTA.

4.2.2 La Représentante de Sainte-Lucie exprime sa satisfaction au sujet des résultats obtenus en matière d'innovation dans les pays d'Amérique latine et suggère à l'IICA de faire le pont entre cette région et les Caraïbes afin que les produits de ces efforts puissent être transférés au profit des agriculteurs caribéens.

4.2.3 Le Représentant du Honduras remercie le Costa Rica pour son hospitalité. Il souligne l'importance du développement humain, qui doit devenir la base principale de tout projet. Il exprime son accord avec le Représentant de l'Équateur au sujet de la nécessité de traduire en actions les propositions qui émaneront de la Rencontre, afin de contribuer véritablement à l'élimination des problèmes auxquels les pays sont confrontés, problèmes dont plusieurs existent depuis très longtemps.

- 4.2.4 Le Représentant du Belize remercie le Gouvernement du Costa Rica pour avoir accueilli la réunion et l'IICA pour l'organisation de la Rencontre ministérielle. Il fait remarquer qu'il est opportun de prendre en considération la valeur que l'innovation ajoute à la production agricole. Il explique que l'un des problèmes auxquels le secteur agricole du Belize fait face réside dans une gestion post-récolte déficiente. Il considère important de porter attention aux technologies qui favorisent l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce phénomène. Il propose, comme élément de l'innovation, de tirer profit des ressources existantes et d'améliorer génétiquement les variétés traditionnelles, par exemple du maïs, afin d'accroître la productivité et, par conséquent, les revenus des producteurs et de leurs familles. Enfin, il exhorte l'IICA à maintenir son appui en matière de biotechnologie.
- 4.3 *Intervention de M. Chelston W.D. Brathwaite, Directeur honoraire de l'IICA*
- 4.3.1 La Présidente annonce que M. Chelston W.D. Brathwaite, ancien Directeur général de l'IICA, va s'adresser aux représentants des États membres, et elle lui cède la parole.
- 4.3.2 M. Brathwaite salue les participants à la Seizième réunion ordinaire du Conseil et remercie les représentants des États membres de lui avoir donné la possibilité de diriger l'IICA pendant la période 2002-2010, ainsi que M. Víctor M. Villalobos A., le Directeur général actuel, pour l'avoir invité à participer à la présente réunion du Conseil. Il fait remarquer que la réunion a été très informative et qu'elle a permis de dresser l'inventaire des ressources clés pour résoudre des problèmes concernant la sécurité alimentaire, la pauvreté et le changement climatique.
- 4.3.3 Il mentionne que les efforts pour favoriser l'innovation dans l'agriculture porteront fruit lorsqu'un plus grand nombre de nos pays investiront dans des politiques propices à une culture de l'innovation technologique et de l'esprit d'entreprise et, dans le domaine du développement des ressources humaines, lorsque les pays offriront une formation dans des domaines liés à la technologie, aux sciences, aux agroentreprises et à l'entrepreneuriat. Il souligne l'importance de promouvoir l'innovation pour une agriculture durable, compétitive et inclusive, et indique que les efforts en ce sens donneront encore plus de résultats si une plus grande attention est accordée aux résultats des recherches réalisées par les instituts de recherche et les universités. Il mentionne que l'innovation agricole ne peut se concrétiser qu'avec des

politiques adéquates de soutien financier et des ressources humaines appropriées.

4.3.4 Il insiste sur le fait que les ressources humaines constituent une pièce clé du développement et félicite l'IICA pour son initiative avec le CONACYT du Mexique, qui aidera les pays à former leurs techniciens et qui incitera d'autres institutions à conclure des ententes semblables. Il souligne le rôle de la recherche et de l'innovation dans des domaines de l'agriculture liés à l'alimentation et à la nutrition, comme la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments, et mentionne comme priorité l'amélioration des infrastructures et des services. Il termine en félicitant la BID pour la mise en place de son Fonds pour la sécurité alimentaire et exprime sa satisfaction au sujet de l'initiative visant à renforcer les partenariats de coopération technique entre l'IICA, le CGIAR et la FAO.

#### 4.4 Allocution du Président du Salvador

4.4.1 La Présidente invite Son Excellence le Président de la République du Salvador, M. Mauricio Funes, à présenter une visioconférence afin d'informer les participants au sujet de la situation d'urgence à laquelle son pays est confronté. Elle souhaite également une cordiale bienvenue au Ministre de l'Agriculture du Salvador, M. Guillermo López, et au représentant de l'IICA au Salvador, M. Gerardo Escudero, qui accompagnent Son Excellence le Président du Salvador.

4.4.2 Le Président du Salvador exprime ses remerciements pour la possibilité qui lui est donnée de fournir de l'information au sujet de la situation dans son pays. Il signale que, pendant les dix derniers jours, son pays a reçu 1 600 mm de pluie alors que la moyenne annuelle s'établit autour de 1 800 mm.

4.4.3 Il explique que 10 % du territoire ont été inondés, que 60 000 personnes ont été évacuées et que les producteurs de fruits et légumes, de céréales de base et de café ont enregistré des pertes immenses. Il ajoute que 400 000 familles qui avaient récemment obtenu un crédit pour leurs récoltes ont perdu leurs cultures et parfois aussi leurs habitations, leur bétail et même leurs outils. Il mentionne qu'un grand nombre de ponts ont été détruits, entre autres dommages aux infrastructures, que 4 700 familles sont en grand danger et que l'on déplore 34 décès. Il souligne que le secteur agricole est le plus atteint et que 70 % des plus de 200 municipalités ont été touchées.

- 4.4.4 Le Président Funes fait remarquer que des projets lancés récemment, comme le « Plan d'agriculture familiale », ont été sévèrement touchés et qu'il sera impossible d'atteindre les objectifs prévus. Il anticipe une escalade des prix des aliments : on estime par exemple que le quintal de maïs qui coûte actuellement 15 \$ÉU, pourrait atteindre 48 \$ÉU et que le quintal de haricots, qui coûte actuellement 75 \$ÉU, pourrait se vendre autour de 160 \$ÉU.
- 4.4.5 Le Président du Salvador souhaite sensibiliser la communauté internationale au sujet de l'ampleur de la situation d'urgence qui, bien qu'elle ne soit pas le résultat d'un ouragan ou d'une tempête tropicale, a causé des dégâts comparables à ceux que produisent les grands phénomènes climatiques. Il rappelle que le Salvador est l'un des pays les plus vulnérables du continent et reconnaît que, grâce aux systèmes d'alerte précoce, les pertes de vies humaines ont été moins grandes que lors d'autres catastrophes.
- 4.4.6 Enfin, il lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle appuie le pays dans le travail de remise en état et de reconstruction. Il mentionne que le pays a un besoin urgent de maïs blanc, de haricots rouges, de riz, de semences et d'assistance technique. Il souligne les témoignages de soutien et de solidarité apportés par le Gouvernement du Guatemala. Il remercie la Présidente du Conseil pour la possibilité qui lui a été donnée de présenter son message, ainsi que les délégations présentes pour le soutien que leurs pays apporteront au Salvador dans ses efforts pour surmonter la situation d'urgence.
- 4.4.7 La Présidente en appelle à la solidarité qui doit primer entre les peuples frères et fait écho au message du Président du Salvador. Elle mentionne que ce pays aura besoin de tout l'appui de la communauté internationale dans le processus de redressement qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre après les événements.
- 4.4.8 Le Représentant du Honduras fait savoir que le Conseil agricole centraméricain (CAC), lors de la Réunion extraordinaire du Conseil des ministres, a décidé de soumettre au Conseil interaméricain de l'agriculture un projet de résolution qui: i) exprime la solidarité des nations des Amériques avec la population touchée et prend acte des efforts déployés par les gouvernements des pays de l'Amérique centrale pour répondre à la présente situation d'urgence; ii) exhorte les pays des autres régions des Amériques à engager des contributions techniques et financières à l'appui des efforts en cours pour répondre à la situation d'urgence et réduire la vulnérabilité de l'agriculture de la région face à la variabilité et au changement climatique, compte tenu du lien avec la sécurité alimentaire, et iii) demande à l'IICA de travailler en coordination avec les institutions des États

membres et d'autres organismes internationaux spécialisés pour apporter un soutien technique au Secrétariat exécutif du CAC et aux ministères de l'agriculture de l'Amérique centrale dans la préparation d'un programme visant à renforcer les capacités des pays touchés en matière de prévention des catastrophes naturelles et d'adaptation au changement climatique, fondé sur un nouveau paradigme de développement socio-économique compétitif et durable.

- 4.4.9 Le Directeur général fait savoir qu'il a déjà demandé au représentant de l'IICA au Salvador de prêter un appui au gouvernement afin d'accélérer l'approvisionnement en produits de base, de contribuer à l'élaboration d'un diagnostic de la situation et de ses répercussions sur les prix des aliments, et d'apporter l'aide nécessaire dans d'autres tâches.
- 4.4.10 Le Directeur général élu de la FAO explique au Président que le Salvador n'est pas et ne sera pas seul; il fait savoir que, par l'intermédiaire du réseau de la FAO, les ressources d'urgence sont rassemblées pour recenser les besoins et définir les possibilités d'aide. Il signale que le processus de redressement est le plus difficile, mais il garantit au Président du Salvador que la FAO apportera l'accompagnement nécessaire.
- 4.4.11 Le Représentant du Guatemala signale que, dans son pays, les pluies des dix derniers jours ont eu pour résultats: i) des dommages dans 48 000 hectares consacrés à des cultures d'exportation et à l'hydrobiologie; ii) des pertes économiques s'élevant à 62 millions \$ÉU; iii) 50 000 familles affectées dans les zones agricoles touchées, et iv) 100 000 familles affectées dans les zones non agricoles.
- 4.4.12 Le Représentant de la République dominicaine exhorte les ministres de l'Amérique centrale et de la République dominicaine à autoriser l'OIRSA à utiliser les ressources de son fonds d'urgence pour aider le Salvador.
- 4.5 *Projet de résolution « Soutien aux pays de l'Amérique centrale pour la relance de l'agriculture et les secours apportés à la population touchée par les cataclysmes de 2011 »*
- 4.5.1 La Rapporteuse donne lecture du projet de résolution intitulé « Soutien aux pays de l'Amérique centrale pour la relance de l'agriculture et les secours apportés à la population touchée par les cataclysmes de 2011 », qui est approuvé sans modifications.

4.6 *Date et lieu de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture*

4.6.1 La Présidente donne lecture des offres officielles présentées par les gouvernements du Panama et de l'Argentine pour accueillir la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil en 2013. Devant les offres des États membres, elle demande au Conseiller juridique d'expliquer la procédure à suivre pour définir le lieu de la prochaine réunion ordinaire du Conseil.

4.6.2 Le Conseiller fait référence aux articles 16 et 17 du Règlement intérieur du Conseil et explique que le lieu de la réunion sera déterminé en tenant compte du principe de roulement et de distribution géographique. Il fait remarquer que, en novembre 2003, la République du Panama a accueilli la Douzième réunion ordinaire du Conseil. Il indique que la décision devra être prise par les représentants des États membres.

4.6.3 La Représentante du Panama fait savoir que, prenant en considération le critère de roulement qui guide le choix du lieu des réunions du Conseil, elle retire son offre. Elle exprime ses remerciements pour les témoignages de soutien reçus à la suite de son offre d'accueillir la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil.

4.6.4 Le Représentant de l'Argentine remercie le Gouvernement du Panama de sa décision. Il indique ensuite que ce sera un grand honneur pour son pays de recevoir les membres du Conseil en 2013.

4.6.5 Le Directeur général remercie les États membres de Panama et d'Argentine pour leur offre généreuse.

4.7 *Présentation de la Déclaration ministérielle*

4.7.1 Dans le cadre de la Rencontre ministérielle 2011, tenue sous le thème « Semer l'innovation pour récolter la prospérité », les pays ont mené un processus de consultation, de dialogue et d'obtention d'un consensus pour produire une déclaration politique axée sur la promotion d'un accroissement des investissements dans le but de réaliser une agriculture compétitive, durable et inclusive.

4.7.2 En appui à ce processus, le Secrétariat technique de la Rencontre, exercé par l'IICA, a facilité l'élaboration des documents de travail nécessaires au dialogue



et a offert un soutien technique aux ministres et à leurs délégués, ainsi qu'à la réalisation du Forum des délégués ministériels de l'agriculture.

- 4.7.3 La Présidente demande à Mme Marta E. Villegas, Directrice du Secrétariat exécutif de planification sectorielle agricole du Costa Rica, de présenter, en sa qualité de Présidente du Forum des délégués ministériels, le rapport concernant la procédure suivie dans l'élaboration du texte consensuel de la Déclaration ministérielle.
- 4.7.4 Mme Villegas explique que les membres du Forum ont travaillé les 18 et 19 octobre dans les locaux de l'IICA et remercie les délégués ministériels pour le travail ardu réalisé et pour leur détermination à produire le texte qui est présenté aux représentants des États membres. Elle remercie également l'IICA et son personnel pour le soutien apporté tant par le Secrétaire technique que par l'Unité de coordination du processus des Sommets.
- 4.7.5 Elle explique que les responsables de l'élaboration de la Déclaration ont défini les objectifs suivants: i) exprimer la reconnaissance politique de l'innovation comme outil stratégique pour réaliser une agriculture compétitive, durable et inclusive; ii) définir des engagements concrets; iii) recommander aux dirigeants du continent qu'ils expriment cette reconnaissance et assument ces engagements, ce pour quoi les ministres soumettraient la Déclaration ministérielle au Sixième Sommet des Amériques qui se tiendra à Cartagena de Indias en avril 2012, et iv) lancer un appel à l'IICA et à d'autres institutions internationales pour qu'ils prêtent l'appui nécessaire aux pays.
- 4.7.6 Elle poursuit en précisant que, pour élaborer le texte, on est parti d'un document conceptuel présenté lors de la réunion du Comité exécutif tenue en juillet 2011 et intitulé « Innovation pour la réalisation d'une agriculture compétitive, durable et inclusive », qui fut largement discuté dans chaque pays, entre ministres, et entre ces derniers et l'IICA. L'Institut a été chargé de préparer une première version à partir des idées mises de l'avant, version qui a été soumise ensuite au Forum des délégués ministériels pour examen et débat en vue d'obtenir un consensus, à partir d'un dialogue constructif et ouvert sur des propositions, avec la volonté technique et politique d'arriver à une vision commune.
- 4.7.7 Elle ajoute que la procédure adoptée pour le dialogue est similaire à celle employée dans les Sommets des Amériques et remercie Mme Sherry Tross,

Secrétaire exécutive des Sommets des Amériques de l'OEA, pour sa participation à la réunion du Forum.

4.7.8 Elle remercie les délégués des 22 pays qui ont participé au Forum ainsi que l'IICA pour la splendide occasion qui a été donnée de partager des connaissances.

4.8 *Rapport sur l'état d'avancement du texte proposé pour la Déclaration ministérielle*

4.8.1 La Présidente remercie Mme Villegas de son intervention et donne la parole au Secrétaire technique pour qu'il explique où en est le texte proposé pour la Déclaration ministérielle.

4.8.2 Le Secrétaire technique explique que la Délégation du Pérou a décidé de retirer du débat sur la Déclaration sa proposition de texte soumise hier à la considération du forum, mais qu'il a demandé que le texte suivant soit inclus dans son intégralité dans le procès-verbal final:

*« Il est pris acte de la décision, tout à fait respectable, des pays membres de l'IICA qui, parce qu'ils considèrent qu'il en va de leur intérêt ou parce que leur lecture ou leur interprétation des risques pour la pureté de leur biodiversité que peut poser l'utilisation du matériel génétique qui répond à cette dénomination leur suggère cette décision ». (sic)*

4.8.3 Le Secrétaire technique fait savoir également que le Vice-ministre de la Bolivie, qui a dû rentrer dans son pays, a laissé une proposition de phrase à ajouter à trois paragraphes du texte de la Déclaration ministérielle. Il signale aussi que les représentants des Caraïbes ont également des modifications à proposer.

4.8.4 Le Secrétaire technique explique que deux versions du document circulent dans la salle: i) la version du 19 octobre sur laquelle les membres du Forum des délégués ministériels se sont entendus et ii) la version B, du 21 octobre, avec les modifications proposées par les représentations de la Bolivie et des États de la CARICOM.

4.9 Commentaires et dialogue ministériel au sujet de la Déclaration

- 4.9.1 Le Représentant du Canada remercie les délégués ministériels pour leur travail. Il exprime son inquiétude parce qu'il avait compris qu'il y avait un texte accepté à l'unanimité. Si ce n'est pas le cas, il se réserve le droit de suggérer des changements. Il fait observer que plusieurs des modifications proposées ne présentent pas de problèmes, mais que d'autres exigent effectivement une discussion. Il se prononce contre l'idée de discuter de modifications au texte accepté initialement à l'unanimité.
- 4.9.2 Les Représentants du Brésil, de l'Uruguay, des États-Unis d'Amérique, de l'Argentine, du Costa Rica et du Mexique appuient les propos du Représentant du Canada. Ils préfèrent que la version sur laquelle les délégués ministériels se sont entendus soit maintenue.
- 4.9.3 Pour leur part, les Représentants de la Dominique et du Pérou, tout en respectant les opinions des intervenants précédents, considèrent que le texte ne doit pas être considéré comme définitif et que, partant, des modifications pourraient y être apportées si les représentants estiment que ces modifications sont justifiées. Le Représentant du Guyana appuie cette proposition et se dit d'avis que les modifications ne sont pas de grande ampleur et que leur examen ne devrait pas poser de problèmes.
- 4.9.4 La Représentante de Sainte-Lucie fait remarquer qu'elle a travaillé sur le texte en tant que déléguée ministérielle et qu'elle le considère bon. Néanmoins, des pays comme la Dominique et Saint-Vincent-et-les Grenadines, qui n'ont pas participé au Forum de délégués ministériels et qui ont des inquiétudes au sujet du texte présenté, estiment pertinent que la possibilité leur soit donnée d'offrir des commentaires et de proposer des ajustements. Elle suggère que, à l'avenir, un type quelconque de procédure ou de mécanisme soit prévu pour permettre d'apporter des changements.
- 4.9.5 Le Représentant du Guyana appuie la position de la Dominique et souligne qu'il s'agit seulement de trois ou quatre mots, qu'il n'est pas question d'ajouter des paragraphes et que les modifications n'ont pas de graves conséquences.
- 4.9.6 Le Représentant du Canada fait valoir qu'il est nécessaire d'arriver à un consensus et que, précisément à cause de cela, et parce que les ministres et chefs de délégation ont le droit de proposer des modifications, sa délégation a suggéré ce matin de tenir une réunion de travail pour se pencher sur ces

aspects. Il signale que le Secrétaire technique a même offert une salle pour tenir cette réunion. Cependant, cela n'a pas eu lieu. Il considère inapproprié de laisser le débat sur un point de cette nature à un moment si proche de l'heure prévue pour conclure la rencontre.

- 4.9.7 La Présidente, avec l'assentiment des représentants, demande au Secrétaire technique de lire le texte de la version de la Déclaration ministérielle qui inclut les modifications proposées par les délégations de la Bolivie et des pays des Caraïbes.
- 4.9.8 Le Secrétaire technique donne lecture de la version originale et de la version modifiée des sections du document qui ont fait l'objet d'observations.
- 4.9.9 Dans le paragraphe 2 de la Déclaration, il est proposé de remplacer « bien-être » par « qualité de vie ». Les Représentants de l'Argentine, de la Barbade et des États-Unis d'Amérique se réfèrent à ce point particulier et s'entendent pour dire que cette modification n'altère pas le sens du texte; ils donnent donc leur assentiment. La modification est acceptée et le terme « bien-être » est remplacé par « qualité de vie ».
- 4.9.10 Le Secrétaire technique poursuit avec la lecture du paragraphe 11, dans lequel les pays des Caraïbes proposent d'ajouter le mot « régionaux » à la première ligne. Le texte modifié se lit alors comme suit; « Le soutien des organismes régionaux et internationaux ... ». Les mêmes pays suggèrent d'ajouter à la fin du paragraphe les mots « ... fondées sur la coopération horizontale ».
- 4.9.11 Le Représentant du Canada demande des éclaircissements au sujet des changements suggérés, et le Représentant de la Colombie se dit d'avis que le texte original est plus approprié, la notion de coopération horizontale ayant tendance à apporter une certaine confusion. Le Représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines explique qu'il a été jugé pertinent d'inclure les organismes régionaux de coopération technique parce qu'ils sont importants et parce que l'innovation est renforcée par la coopération horizontale.
- 4.9.12 Le Représentant de l'Argentine propose le libellé « ... fondées sur différents types de coopération ».
- 4.9.13 La Représentante du Costa Rica propose de prendre en compte les organismes régionaux, mais estime que l'ajout de l'expression « coopération horizontale »

a plutôt pour résultat d'être limitatif. Les Représentants de la Dominique et des États-Unis d'Amérique expriment leur accord avec ces propos.

- 4.9.14 Le Secrétaire technique résume en indiquant que, conformément aux commentaires, les textes se lisent comme suit : « Le soutien des organismes régionaux et internationaux » et « fondées sur différents types de coopération ». Les Représentants acceptent cette formulation.
- 4.9.15 Ensuite, le Secrétaire technique donne lecture de la modification suggérée par le Représentant de la Bolivie dans le paragraphe 17, à savoir que soient ajoutés, après « technologies d'information et de communication », les mots « conformément aux politiques de chaque pays ».
- 4.9.16 Les Représentants du Brésil, de l'Uruguay, de la Barbade et de l'Argentine s'entendent pour dire que, dans l'esprit de la Déclaration, il est entendu que les pays agissent conformément à leurs propres politiques, puisque chaque pays est souverain, de telle sorte qu'il ne devrait pas être nécessaire d'inclure cette précision.
- 4.9.17 Le Représentant du Pérou estime qu'au contraire il convient de garder le texte proposé afin qu'il soit bien clair et pour éviter des confusions avec ceux qui confondent biotechnologie et organismes transgéniques, principe avec lesquels plusieurs gouvernements ne sont pas d'accord. Le Représentant du Honduras suggère de placer le texte suggéré dans l'en-tête des engagements, mais le Représentant du Pérou préfère qu'il soit inclus dans le paragraphe. Les Représentants du Canada, du Chili et de l'Uruguay appuient la proposition du Pérou. Finalement, il est décidé d'incorporer la modification dans la troisième ligne du paragraphe 17, qui se lit alors « technologies d'information et de communication, conformément aux politiques de chaque pays ».
- 4.9.18 Le Secrétaire technique soumet à la considération de la plénière la proposition du Représentant de la Bolivie d'ajouter à la fin du paragraphe 24 les mots « conformément aux politiques de chaque pays ». Le Représentant du Chili considère qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter cette précision et le Représentant des États-Unis d'Amérique se dit d'accord avec lui. Le Représentant du Pérou estime qu'il convient d'accepter la proposition. Finalement, il est décidé de conserver la formulation originale.
- 4.9.19 Ensuite, le Secrétaire technique se réfère au paragraphe 25 qui inclut deux modifications à la fin du paragraphe, la première proposée par le Représentant

de la Bolivie avec les mots « conformément aux politiques de chaque pays », et la seconde proposée par les Représentants des Caraïbes, avec les mots « et à la concurrence pour la production alimentaire ». La plénière considère que le texte proposé par le Représentant de la Bolivie est réitératif et le changement est rejeté.

- 4.9.20 Le Représentant du Canada demande des éclaircissements au sujet du texte proposé par les Représentants des Caraïbes car il considère que le lien entre l'« agroénergie » et la « concurrence pour la production alimentaire » n'est pas clair.
- 4.9.21 Le Représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines se réfère à la modification et le Représentant de la Dominique demande au représentant de la CARICOM d'apporter des précisions. Le représentant de la CARICOM explique que, étant donné que l'agroénergie est liée aux biocarburants, sa production fait concurrence à l'énergie verte et à la production alimentaire.
- 4.9.22 Le Représentant de la Colombie estime qu'une telle généralisation ne tient pas. La Représentante du Costa Rica suggère une autre formulation qui tient compte plutôt des énergies propres. Le Représentant du Canada fait remarquer qu'un tel ajout serait substantiel et que l'obtention d'un consensus à cet égard serait difficile.
- 4.9.23 Les Représentants de l'Argentine et du Guyana ne sont pas d'accord avec les modifications proposées car ils estiment que chaque pays a ses particularités, ce qui obligerait à ouvrir un débat plus vaste.
- 4.9.24 Le Représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines, au nom des Représentants des Caraïbes et afin de préserver le consensus, décide de retirer la proposition de modification au paragraphe 25 et la Représentante du Costa Rica donne son accord.
- 4.10 *Lecture et approbation de projets de résolution*
- 4.10.1 La Rapporteuse donne lecture des projets de résolutions suivants : « Date et lieu de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », « Renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA » et « Remerciements au Gouvernement du Costa Rica », lesquels sont adoptés sans modifications.

- 4.10.2 La Rapporteuse entreprend de lire le dispositif du projet de résolution n° 12, « Actions conjointes de l'IICA et de la FAO ».
- 4.10.3 Le Directeur général élu de la FAO propose de supprimer le point n° 3 du dispositif concernant l'engagement pris par M. Graziano da Silva de renforcer la coopération de la FAO avec les pays des Amériques, dans la mesure où cela supposerait un traitement différent pour ces pays. Le projet de résolution est adopté avec la modification demandée.
- 4.11 Cérémonie d'adoption et signature de la Déclaration des ministres de l'Agriculture des Amériques San José 2011
- 4.11.1 La Présidente invite les représentants des pays à exprimer leur accord avec la Déclaration ministérielle de San José 2011 et leur demande de signer les quatre exemplaires correspondant à chacune des langues officielles de l'Institut. Tous les représentants présents signent à 19 h le vingt et unième jour du mois d'octobre 2011.
- 4.12 Clôture
- 4.12.1 La quatrième séance plénière de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture est levée à 19 h 30.





## ***SÉANCE DE CLÔTURE***

### **5.1 *Ouverture de la séance***

5.1.1 La séance de clôture de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 19 h 40 sous la présidence de Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.

### **5.2 *Allocution du Directeur général de l'IICA***

5.2.1 Le Directeur général de l'IICA énumère les résultats obtenus grâce au travail concerté de tous. Parmi les réalisations, il met l'accent sur les suivantes : une séance inaugurale avec une vision novatrice, un forum technique enrichissant, le renforcement de l'Institut, des partenariats renouvelés avec la FAO et d'autres organismes et une Déclaration ministérielle assortie d'une vision novatrice et solidaire.

5.2.2 Pour conclure, il remercie le Costa Rica et la Présidente du Conseil pour son excellente conduite de la réunion.

### **5.3 *Allocution de la Présidente du Conseil***

5.3.1 La Présidente du Conseil exprime sa satisfaction pour avoir eu la possibilité d'accueillir au Costa Rica la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 et la Seizième réunion ordinaire du Conseil. Elle remercie les représentants des États membres pour leur présence et leur attitude proactive dans leurs interventions, qui ont permis de riches débats et apporté des contributions importantes dans la mise en forme définitive de la Déclaration ministérielle produite à l'issue de cette Rencontre.

5.3.2 Elle considère que cette réunion a offert un espace pour échanger des idées avec les autorités des organismes de coopération, lesquelles appuient les ministres dans la gestion des politiques publiques en faveur d'une agriculture plus prospère, qui favorise une plus grande équité et qui contribue au développement et au bien-être des pays. Elle souligne que la réunion a permis

des interactions entre le Directeur général élu de la FAO, le Directeur général de l'IICA et des représentants d'autres organismes internationaux, ce qui sera très profitable pour les programmes nationaux de tous les pays participants.

5.3.3 Elle termine en faisant remarquer que le thème de la réunion – innover pour récolter la prospérité – a été parfaitement respecté puisque la réunion a donné lieu à une excellente récolte. Enfin, elle remercie le Directeur général, le Secrétaire du Conseil et toute l'équipe de soutien logistique et technique de l'IICA.

5.4 Clôture

5.4.1 La séance de clôture est levée à 19 h 50 le 21 octobre 2011.

# **DÉCLARATION DE SAN JOSÉ**





**RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES  
AMÉRIQUES 2011**  
*“Semer l'innovation pour récolter la prospérité”*

**DÉCLARATION DE SAN JOSÉ 2011**

1. Nous, ministres et secrétaires de l'Agriculture des Amériques, réunis à San José (Costa Rica) du 19 au 21 octobre 2011, dans le but de dialoguer et d'endosser des engagements visant à progresser vers la sécurité alimentaire, le bien-être rural et le développement d'une agriculture compétitive, durable et inclusive et en adéquation avec les défis et axes thématiques adoptés pour le Sixième Sommet des Amériques *“Connecter les Amériques: partenaires pour la prospérité”*, Colombie 2012.
2. Nous croyons que l'innovation agricole est un catalyseur pour la croissance et le progrès. Nous sommes convaincus qu'il est vital d'encourager l'innovation pour accroître et intensifier la production et la productivité, pour augmenter les revenus, pour réduire la pauvreté et les inégalités, pour réduire les effets néfastes du secteur agroalimentaire sur l'environnement, pour mieux réagir aux désastres naturels, pour assurer un meilleur accès aux nouvelles technologies, pour nous adapter aux changements climatiques et, par conséquent, pour garantir la sécurité alimentaire et améliorer la qualité de vie de tous nos concitoyens.
3. Nous reconnaissons que l'innovation doit comprendre des bonnes pratiques et des nouvelles technologies; des produits sains et à l'innocuité éprouvée; une meilleure infrastructure pour assurer la production et la commercialisation; le transfert de technologies; l'échange des connaissances au sein des chaînes de valeur; des services de formation et de perfectionnement, l'accès au crédit et enfin, des politiques et un cadre juridique fondés sur la science, appuyant l'innovation.

4. Conscients que nous ne réussirons à relever les défis actuels et à nous préparer à l'avenir que si nous encourageons l'innovation agricole dans le Continent américain, pour atteindre la sécurité alimentaire et préserver les ressources naturelles dans une conjoncture caractérisée par une hausse de la demande, par des changements climatiques, par les coûts élevés des facteurs de production et par des ressources restreintes.

Nous réitérons que :

5. Le secteur agroalimentaire et le développement rural jouent un rôle fondamental dans le développement intégré de tous les pays de notre continent pour garantir la croissance économique et sociale des habitants des Amériques.
6. L'accès concret à l'innovation et au transfert de technologies est fondamental pour développer un secteur agroalimentaire durable, compétitif et inclusif.
7. Les processus d'innovation aideront le secteur agroalimentaire à relever les défis d'ordre économique et environnemental qui se présentent à lui et à le doter des outils qui lui permettront de se convertir en un axe de développement économique et social.
8. L'adoption de réglementations transparentes et de politiques publiques de promotion et d'appui à l'innovation en agriculture est primordiale pour faciliter le développement et l'utilisation de technologies et de pratiques agricoles novatrices et pour atteindre les objectifs de chacun de nos pays en matière de compétitivité et de croissance économique accompagnée d'intégration sociale.
9. L'application de normes et de mesures sanitaires et phytosanitaires, fondées sur la science, sans restreindre indûment le commerce national ou international, est fondamentale pour que les pays tirent profit d'un meilleur accès à des technologies agricoles novatrices.
10. Les initiatives régionales, continentales et mondiales en matière d'innovation sont un excellent complément aux efforts déployés par chacun de nos pays et seront donc priorisées dans l'action conjointe.
11. Le soutien des organismes régionaux et internationaux de coopération technique et de financement du développement agroalimentaire est essentiel à l'atteinte de nos objectifs communs pour aider au renforcement des filières nationales en matière d'innovation, fondées sur différents types de coopération.

12. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est un véritable chef de file en matière de soutien à l'innovation, pour le développement compétitif et durable de l'agriculture des Amériques et l'amélioration de la vie rurale, par le biais de la coopération technique et l'accès à ses réseaux d'experts, la dissémination et la diffusion des connaissances spécialisées, la mise en place des projets et le travail avec ses États membres.

Par conséquent, nous prions instamment :

13. Les chefs d'État et de gouvernement, les institutions internationales de financement et de coopération ainsi que les organisations des secteurs public et privé de renforcer les cadres institutionnels en matière d'innovation et d'augmenter les investissements et le financement consacrés à l'innovation agroalimentaire et ce, de façon soutenue, prévisible et mesurable.
14. Les organisations internationales à l'œuvre sur le continent américain, les agences nationales de coopération internationale, les gouvernements nationaux, les centres de recherche et les mécanismes régionaux de recherche et d'innovation agroalimentaire, de coopérer entre eux, au nom des pays, et d'élaborer une stratégie régionale de promotion de l'innovation, du transfert de technologies et d'accès équitable aux technologies et à l'innovation;

Nous nous engageons à :

15. Promouvoir, avec le soutien des institutions publiques et privées, une meilleure intégration de la recherche et du développement de connaissances et de technologies pour le secteur agroalimentaire dans les filières nationales d'innovation ainsi que l'accès équitable des producteurs à petite échelle aux nouvelles technologies et à des compétences spécialisées.
16. Adopter des politiques publiques d'innovation pour le secteur agroalimentaire et renforcer la création et l'amélioration des organisations publiques et privées ayant la responsabilité de ce thème en stimulant leur participation efficace et engagée.
17. Élaborer des stratégies nationales pour la création, la diffusion et l'utilisation de l'innovation, incluant l'agrobiotechnologie, la nanotechnologie et les technologies d'information et de communication, conformément aux politiques de chaque pays, qui soutiennent et guident les efforts des gouvernements pour que le secteur agroalimentaire soit plus compétitif, tout en préservant les ressources naturelles et

en faisant la promotion de l'intégration sociale, de la valeur ajoutée au pays d'origine et le complet développement de la capacité productive.

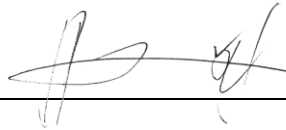
18. Promouvoir les innovations par l'application stricte des analyses scientifiques du risque, par des mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que par des normes techniques afin de donner aux pays un meilleur accès aux marchés agroalimentaires.
19. Établir des conditions et des mécanismes favorables à la promotion d'une culture de l'innovation s'appuyant sur la formation de partenariats stratégiques et la collaboration entre institutions publiques et privées, aux niveaux national et international pour développer le transfert et la mise en œuvre de technologies et de pratiques agricoles novatrices orientées vers la productivité et la durabilité du secteur agroalimentaire.
20. Renforcer les systèmes de surveillance et d'alerte rapide en matière de sécurité alimentaire et améliorer la disponibilité d'une information sur les marchés qui soit opportune et fiable et qui contribue à la transparence des marchés et à la recherche de débouchés commerciaux pour nos produits agroalimentaires.
21. Appuyer le travail de l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA) et resserrer la collaboration entre les États membres en matière d'information pour trouver des façons innovatrices de recueillir, de traiter, d'analyser et de diffuser l'information sur les marchés et les produits agroalimentaires pour favoriser la transparence et l'efficacité des marchés.
22. Favoriser l'investissement direct et soutenu en vue d'encourager l'acquisition de nouvelles connaissances et de renforcer les systèmes de vulgarisation pour assurer la dissémination de ce nouveau savoir, à partir de méthodes innovatrices.
23. Appuyer les innovations technologiques et institutionnelles qui (i) facilitent une plus grande intégration du secteur agroalimentaire (y compris la production à petite échelle) aux chaînes de valeur, (ii) renforcent les liens entre les secteurs traditionnels agroalimentaires et les secteurs "axés sur les connaissances", (iii) renforcent la base technologique pour entreprendre des activités compétitives et (iv) favorisent l'intégration sociale rurale.
24. Rendre possible l'innovation, notamment les technologies de gestion de l'eau et des sols, la biotechnologie et autres facteurs qui améliorent la résistance des systèmes de production agroalimentaire aux événements climatiques adverses.



25. Stimuler l'innovation dans différents types d'agroénergie contribuant à la diversification de la matrice énergétique ainsi qu'à la réduction des dommages à l'environnement.
26. Promouvoir l'innovation en matière de gestion des risques climatiques, favoriser les initiatives nationales, régionales et continentales et faciliter l'identification et la diffusion des bonnes pratiques qui réduisent la vulnérabilité du secteur agroalimentaire et du milieu rural.
27. Investir dans l'amélioration des capacités et des habiletés pertinentes de nos ressources humaines pour favoriser la recherche et l'innovation et promouvoir l'entrepreneuriat agroalimentaire.
28. Soutenir les efforts de l'IICA qui œuvre, conjointement avec les pays membres, à encourager l'innovation dans le secteur agroalimentaire en accord avec la présente Déclaration.

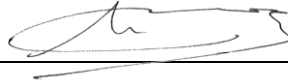
Signé dans la ville de San José, Costa Rica, le vingt et un octobre de l'an deux mille onze.

Antigua-et-Barbuda  
Hilson Baptiste



---

Argentine  
Lorenzo Basso



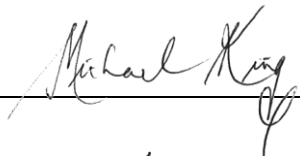
---

Bahamas  
Lawrence Cartwright



---

Barbade  
David Estwick



---

Belize  
Gabino Canto



---

Bolivie  
Víctor Hugo Vásquez

---

Brésil  
Pedro Pereira



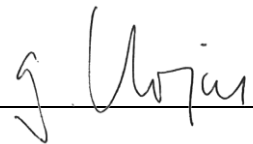
---

Canada  
Blair Comber



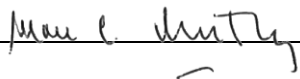
---

Chili  
Gustavo Rojas



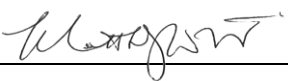
---

Colombie  
Juan Camilo Restrepo




---

Dominique  
Matthew Walter



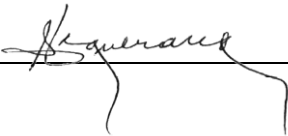
---

Équateur  
Iván Wong



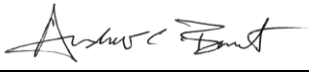
---

El Salvador  
Sebastián Vaquerano



---

États-Unis d'Amérique  
Andrew Burst



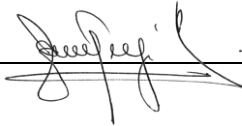
---

Grenade  
Michael Lett




---

Guatemala  
Alfredo Trejo



---

Guyana  
Aditya Persaud



---

Haïti  
Colette Blanchet



---

Honduras  
Juan Carlos Ordóñez




---

Jamaïque

---

Mexique  
Mariano Ruiz



---

Nicaragua

---

Panama  
Emilio Kieswetter




---

Paraguay  
Pánfilo Ortiz



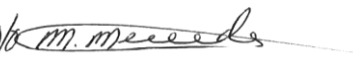
---

Pérou  
Miguel Caillaux



---

République dominicaine  
Salvador Jiménez

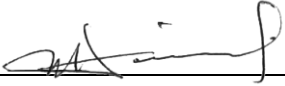


---

Saint-Kitts-et-Nevis

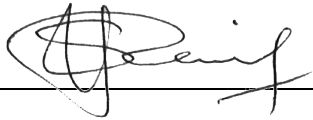
---

Saint-Vincent-et-les  
Grenadines  
Montgomery Daniel



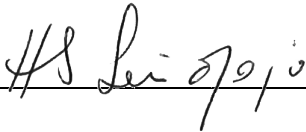
---

Sainte-Lucie  
Sunita Daniel



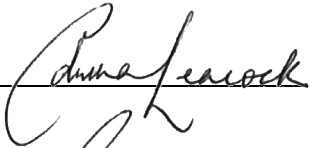
---

Suriname  
HendrikSetrowidjojo



---

Trinité-et-Tobago  
Edwina Leacock



---


Uruguay  
Carlos Paolino



---

Venezuela

---



---

Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica  
Présidente de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques  
2011



# **RÉSOLUTIONS**





## ***RÉSOLUTIONS***

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
<b>A. Politique institutionnelle et coopération technique</b>		
Rés. n° 466	Progrès dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme de l'IICA 2010-2014	99
Rés. n° 467	Soutien à l'Amérique centrale	101
<b>B. Questions budgétaires et financières</b>		
Rés. n° 468	États financiers de l'Institut 2009-2010	103
Rés. n° 469	Progrès dans le recouvrement des quotes-parts	105
Rés. n° 470	Programme-budget 2012-2013	107
Rés. n° 471	Plein recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets extérieurs.	112
<b>C. Questions liées aux organes de direction</b>		
Rés. n° 472	Amendement de l'article 22 du Règlement intérieur du Conseil sur le délai d'envoi des documents de travail pour les réunions ordinaires	114
Rés. n° 473	Responsabilités du représentant du Conseil au sein du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur (CATIE)	116
Rés. n° 474	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif	119

98                      Rencontre des ministres et Seizième réunion du Conseil

Rés. n° 475      Date et lieu de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture      121

**D. Partenariats avec des organismes internationaux**

Rés. n° 476      Renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA      123

Rés. n° 477      Actions conjointes de l'IICA et de la FAO      125

**E. Questions diverses**

Rés. n° 478      Remerciements au gouvernement du Costa Rica      127

IICA/JIA/Res. 466 (XVI-O/11)

20 octobre 2011

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 466**

**PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE  
DU PLAN À MOYEN TERME DE L’IICA 2010-2014**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L’AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

La présentation par le Directeur général des démarches entreprises par l’Institut pour mettre en œuvre le Plan à moyen terme (PMT) 2010-2014 de l’IICA au cours de la période 2010-2011,

CONSIDÉRANT :

Que, par délégation expresse du Conseil incluse dans la résolution IICA/JIA/Res. 446 (XV-O/09), le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 519 (XXX-O/10) adoptée lors de sa Trentième réunion ordinaire, a approuvé le PMT 2010-2014 comme cadre d’orientation pour les mesures de coopération de l’Institut, ainsi que pour son processus de transformation et de modernisation durant la période indiquée;

Que le Comité exécutif, lors de sa Trente et unième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 534 (XXXI-O/11), a approuvé le rapport annuel de l’IICA 2010, qui montre les progrès et les réalisations quant au processus de transformation et de modernisation de l’Institut, ainsi que les fruits des efforts de coopération de l’IICA en vue du développement concurrentiel, durable et inclusif de l’agriculture des Amériques;

Que le représentant de l’Institut dans chaque État membre a présenté aux autorités nationales, aux organismes internationaux et aux acteurs de l’agro-alimentaire les stratégies de coopération technique pour son pays (Stratégie IICA-Pays) et les rapports

sur l'avancement des activités de coopération réalisées par l'IICA au cours de la période 2010-2011,

DÉCIDE :

D'approuver les rapports présentés par le Directeur général et les représentants de l'IICA dans les États membres sur les activités réalisées et en cours et sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PMT 2010-2014.

IICA/JIA/Res. 467 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 467**

**SOUTIEN AUX PAYS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE**  
**POUR LA RELANCE DE L'AGRICULTURE ET LES SECOURS APPORTÉS**  
**À LA POPULATION TOUCHÉE PAR LES CATACLYSMES DE 2011**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Les accords 5 et 6 conclus lors de la Réunion extraordinaire du Conseil des Ministres du Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC) qui s'est tenue le 19 octobre 2011 dans la ville de San José, au Costa Rica,

CONSIDÉRANT :

Que les pays de l'Amérique centrale, de façon cyclique et accélérée, sont frappés par des phénomènes climatiques extrêmes qui provoquent des pertes de vies humaines et de graves dommages à la production agricole et aux infrastructures des zones rurales où vit 45,5 % de la population globale de la Région;

Qu'il faut mobiliser l'aide concertée des autres pays de la Région et de l'appareil de coopération technique et financière de la communauté internationale pour soutenir les efforts des gouvernements et de la population des milieux ruraux afin de sortir de l'état d'urgence et de renforcer les capacités nationales et régionales de prévention des risques et d'adaptation de l'agriculture de la Région aux variations et aux changements climatiques;

Que les pays du Continent, conjointement avec l'IICA et d'autres organisations internationales, se sont montrés, par le passé, sensibles au sort des sinistrés des désastres naturels et que leur aide solidaire s'est avérée capitale pour assurer la relance de

l'agriculture, pour relever les populations touchées et contribuer au renforcement des capacités pour affronter d'éventuelles situations d'urgence,

DÉCIDE :

1. D'exprimer le sentiment de solidarité des nations des Amériques à l'égard des populations touchées et de prendre acte des efforts déployés par les gouvernements des pays de l'Amérique centrale pour faire face aux situations d'urgence actuelles.
2. D'exhorter les pays des autres régions des Amériques à fournir une aide de nature technique et financière pour soutenir les efforts en cours face à la situation d'urgence actuelle et pour réduire la vulnérabilité de l'agriculture de la Région aux variations et aux changements climatiques, étant donné son rapport avec la sécurité alimentaire.
3. De charger l'IICA, de concert avec les institutions des États Membres et d'autres organisations internationales spécialisées, de fournir une aide technique au secrétariat exécutif du CAC et aux ministères de l'Agriculture de l'Amérique centrale pour l'élaboration d'un programme visant à renforcer les capacités des pays sinistrés en fait de prévention des catastrophes naturelles et d'adaptation aux changements climatiques, fondé sur un nouveau paradigme de développement socio-économique, concurrentiel et durable.

IICA/JIA/Res. 468 (XVI-O/11)

20 octobre 2011

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 468**

**ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT 2009-2010,  
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ET SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME RAPPORTS  
DU COMITE DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 347 (11), « États financiers de l'Institut pour l'exercice 2009-2010 et rapport des commissaires aux comptes » et le document IICA/JIA/Doc. 348 (11), « Seizième (2010) et Dix-septième (2011) rapports du Comité de révision de la vérification »,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, lors de ses Trentième et Trente et unième réunions ordinaires, conformément aux Articles 3.c et 4.d de son Règlement intérieur, a examiné les états financiers de l'Institut correspondant aux exercices 2009 et 2010, respectivement, et les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices susmentionnés;

Que les commissaires aux comptes, dans les rapports susmentionnés, ont établi que la Direction générale a bien administré les ressources financières de l'Institut, conformément aux Règlements de l'IICA;

Que le Comité de révision de la vérification (CRV), dans ses Seizième et Dix-septième rapports, déclare avoir examiné les rapports des commissaires aux comptes susmentionnés et déterminé que le travail effectué était satisfaisant, conformément aux

Règlements de l'Institut et aux normes de vérification comptable généralement acceptées;

Que le Comité exécutif, lors de ses Trentième et Trente et unième réunions ordinaires, a adopté les résolutions IICA/CE/Res. 520 (XXX-O/10) et IICA/CE/Res. 535 (XXXI-O/11), respectivement, par lesquelles il a recommandé de soumettre au Conseil interaméricain de l'agriculture les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes correspondant aux exercices 2009 et 2010, respectivement;

Que lors des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif, par les résolutions IICA/CE/Res. 521 (XXX-O/10) et IICA/CE/Res. 536 (XXXI-O/11), ont été approuvés, respectivement, les Seizième et Dix-septième rapports du CRV,

#### DÉCIDE :

1. D'approuver les états financiers de l'Institut 2009-2010 ainsi que les rapports des commissaires aux comptes.
2. De recevoir favorablement les Seizième et Dix-septième rapports du CRV contenus dans le document IICA/JIA/Doc. 347 (11).
3. D'exprimer à l'égard des membres du CRV la satisfaction et la reconnaissance des États membres de l'IICA pour le remarquable travail accompli.



IICA/JIA/Res. 469 (XVI-O/11)

20 octobre 2011

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 469**

### **PROGRÈS DANS LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 348 (11), « Rapport sur le recouvrement des quotes-parts »,

CONSIDÉRANT :

Que le financement de l'Institut et l'exécution des programmes et des projets de coopération technique dépendent du paiement diligent par les États membres de leur quote-part annuelle;

Que le Conseil, lors de sa Treizième réunion ordinaire, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), a adopté les « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut » ;

Que les dispositions favorables et le soutien des ministres de l'Agriculture et autres autorités des États membres, ainsi que les mesures adoptées et les démarches de la Direction générale ont permis une perception plus régulière des quotes-parts;

Que ce qui précède a permis la prestation satisfaisante des services de coopération technique définis dans le Programme-budget 2010-2011,

## DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'Agriculture, des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires des gouvernements des États membres de l'IICA pour les efforts consentis afin de payer avec diligence leurs quotes-parts annuelles à l'Institut.
2. De maintenir en vigueur les mesures adoptées par le Comité exécutif et le Conseil pour inciter les États membres à payer de façon diligente leurs quotes-parts annuelles et à acquitter les arriérés des années antérieures.
3. D'appeler le Directeur général à poursuivre les démarches en vue de la perception des quotes-parts des États membres, autant celles de l'année en cours que celles des périodes antérieures, et d'informer les États membres des progrès accomplis dans le recouvrement de ces quotes-parts annuelles.
4. De raffermir l'engagement des États membres à payer leur quote-part annuelle de façon diligente, et en particulier les États ayant conclu un accord avec l'Institut en vue de régler les arriérés correspondant aux exercices antérieurs.

IICA/JIA/Res. 470 (XVI-O/11)

20 octobre 2011

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 470**

**PROGRAMME-BUDGET 2012-2013**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 349 (11), « Programme-budget pour l'exercice biennal 2012-2013 »,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule :

- Dans son article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'Agriculture (le Conseil) a pour mandat « d'approuver le Programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres »;
- Dans son article 23, que « les États membres contribueront au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts annuelles fixées par le Conseil, conformément à la méthode de calcul des quotes-parts de l'Organisation des États Américains »;

Que le Directeur général a soumis la proposition de Programme-budget 2012-2013 à la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif, conformément aux exigences de forme et de fond prévues dans les normes en vigueur;

Que le document IICA/JIA/Doc. 349 (11), intitulé « Programme-budget pour l'exercice biennal 2012-2013 », regroupe les ententes de la résolution IICA/CE/Res. 540 (XXXI-O/11) de la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif;

Que la proposition comprend des contributions volontaires hors quotes-parts de 338 400 \$ÉU en 2012 et de 458 200 \$ÉU en 2013, versées par l'Argentine, le Salvador, le Guatemala, le Mexique, le Panama, le Paraguay et l'Uruguay; et que le Belize a appuyé la proposition que la Direction générale a présentée lors de la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif,

#### DÉCIDE :

1. D'approuver l'affectation au Fonds ordinaire du Programme-budget 2012-2013 de l'Institut d'un montant de 33 789 600 \$ÉU pour 2012 et de 33 909 400 \$ÉU pour 2013, financé par les quotes-parts des États membres à hauteur de 27 689 600 \$ÉU en 2012 et de 27 809 400 \$ÉU en 2013, selon les montants indiqués dans le barème des quotes-parts ci-joint dans l'annexe A, y compris les quotes-parts assignées et les contributions hors quote-part, et par les recettes diverses annuelles de 6 100 000 \$ÉU, constituées de 3 500 000 \$ÉU de recettes escomptées par année et de l'utilisation de jusqu'à 2 600 000 \$ÉU par année du Fonds des recettes diverses.
2. D'approuver l'utilisation des ressources du Programme-budget 2012-2013 selon les allocations pour chaque chapitre, poste et priorité détaillés dans le document IICA/JIA/Doc. 349 (11), intitulé « Programme-budget pour l'exercice biennal 2012-2013 », dont le résumé par chapitre figure à l'annexe B de la présente résolution.
3. De remercier les autorités de l'Argentine, du Salvador, du Guatemala, du Mexique, du Panama, du Paraguay et de l'Uruguay pour leurs contributions volontaires hors quote-part pour 2012-2013, qui renforcent le financement des actions prioritaires de coopération technique de l'IICA dans les Amériques.
4. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres du Programme-budget, sous réserve que le total de ceux-ci n'augmente ni ne réduise le budget desdits chapitres de plus de 10 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées.

5. D'autoriser le Directeur général à effectuer les ajustements nécessaires à l'affectation des ressources approuvées par la présente résolution, au cas où les recettes de chacun des exercices budgétaires de la période 2012-2013 soient inférieures aux prévisions, et à informer le Comité exécutif et le Conseil de cette situation, le cas échéant.
  
6. De demander au Directeur général de faire en sorte que toute contribution reçue du Fonds ordinaire dépassant le montant total approuvé pour l'exercice 2012-2013, de même que tout solde des crédits alloués ni dépensés ni engagés, soient versés au sous-fonds de roulement du Fonds ordinaire.

**ANNEXE A**

**Barème des quotes-parts des États membres, hors quote-part et recettes diverses 2012 et 2013 (\$ÉU)**

ÉTATS MEMBRES	2012		2012			2013				VARIATIONS			
	OEA <sup>1</sup>		IICA			IICA				2012-2011		2013-2012	
	%	%	QUOTE-PART ASSIGNÉE	HORS QUOTE- PART	TOTAL DES QUOTES-PARTS	%	QUOTE-PART ASSIGNÉE	HORS QUOTE- PART	TOTAL DES QUOTES- PARTS	\$ÉU	%	\$ÉU	%
			\$ÉU <sup>2</sup>	\$ÉU <sup>2</sup>	\$ÉU <sup>2</sup>		\$ÉU <sup>2</sup>	\$ÉU <sup>2</sup>	\$ÉU <sup>2</sup>				
Antigua-et-Barbuda	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Argentine	2,408	2,408	662 400	220 900	883 300	2,408	662 400	220 900	883 300	- 4	0,0%	0	0,0%
Bahamas	0,062	0,062	17 100	0	17 100	0,062	17 100	0	17 100	- 4 082	-19,3%	0	0,0%
Barbade	0,045	0,045	12 400	0	12 400	0,045	12 400	0	12 400	- 4 105	-24,9%	0	0,0%
Belize	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Bolivie	0,049	0,049	13 500	0	13 500	0,049	13 500	0	13 500	846	6,7%	0	0,0%
Bésil	9,941	9,941	2 734 600	0	2 734 600	9,941	2 734 600	0	2 734 600	546 835	25,0%	0	0,0%
Canada	11,972	11,972	3 293 300	0	3 293 300	11,972	3 293 300	0	3 293 300	-492 169	-13,0%	0	0,0%
Chili	1,189	1,189	327 100	0	327 100	1,189	327 100	0	327 100	31 932	10,8%	0	0,0%
Colombie	1,049	1,049	288 600	0	288 600	1,049	288 600	0	288 600	57 802	25,0%	0	0,0%
Costa Rica	0,221	0,221	60 800	0	60 800	0,221	60 800	0	60 800	9 359	18,2%	0	0,0%
Dominique	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Équateur	0,258	0,258	71 000	0	71 000	0,258	71 000	0	71 000	14 057	24,7%	0	0,0%
États-Unis d'Amérique	59,470	59,470	16 359 400	0	16 359 400	59,470	16 359 400	0	16 359 400	- 12	0,0%	0	0,0%
Grenade	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Guatemala	0,168	0,168	46 200	5 200	51 400	0,168	46 200	5 200	51 400	- 41	-0,1%	0	0,0%
Guyana	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Haiti	0,034	0,034	9 400	0	9 400	0,034	9 400	0	9 400	- 2 979	-24,1%	0	0,0%
Honduras	0,051	0,051	14 000	0	14 000	0,051	14 000	0	14 000	1 621	13,1%	0	0,0%
Jamaïque	0,093	0,093	25 600	0	25 600	0,093	25 600	0	25 600	- 8 236	-24,3%	0	0,0%
Le Salvador	0,114	0,114	31 400	1 500	32 900	0,114	31 400	3 000	34 400	4 016	13,9%	1 500	4,6%
Mexique	8,281	8,281	2 278 000	105 300	2 383 300	8,281	2 278 000	217 300	2 495 300	143 818	6,4%	112 000	4,7%
Nicaragua	0,034	0,034	9 400	0	9 400	0,034	9 400	0	9 400	- 2 979	-24,1%	0	0,0%
Panama	0,158	0,158	43 500	2 000	45 500	0,158	43 500	4 100	47 600	661	1,5%	2 100	4,6%
Paraguay	0,093	0,093	25 600	1 200	26 800	0,093	25 600	2 500	28 100	- 7 311	-21,4%	1 300	4,9%
Pérou	0,688	0,688	189 300	0	189 300	0,688	189 300	0	189 300	37 177	24,4%	0	0,0%
République dominicaine	0,257	0,257	70 700	0	70 700	0,257	70 700	0	70 700	14 032	24,8%	0	0,0%
Saint-Kitts-et-Nevis	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Sainte-Lucie	0,022	0,022	6 100	0	6 100	0,022	6 100	0	6 100	48	0,8%	0	0,0%
Suriname	0,034	0,034	9 400	0	9 400	0,034	9 400	0	9 400	- 2 979	-24,1%	0	0,0%
Trinité-et-Tobago	0,180	0,180	49 500	0	49 500	0,180	49 500	0	49 500	7 687	18,4%	0	0,0%
Uruguay	0,214	0,214	58 900	2 300	61 200	0,214	58 900	5 200	64 100	11 409	22,9%	2 900	4,7%
Venezuela	2,186	2,186	601 300	0	601 300	2,186	601 300	0	601 300	34 621	6,1%	0	0,0%
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>99,425</b>	<b>99,425</b>	<b>27 351 200</b>	<b>338 400</b>	<b>27 689 600</b>	<b>99,425</b>	<b>27 351 200</b>	<b>458 200</b>	<b>27 809 400</b>	<b>391 361</b>	<b>1,4%</b>	<b>119 800</b>	<b>0,4%</b>
Cuba	0,575	0,575	158 200	0	158 200	0,575	158 200	0	158 200	- 52 241	-24,8%	0	0,0%
<b>TOTAL QUOTES-PARTS</b>	<b>100,000</b>	<b>100,000</b>	<b>27 509 400</b>	<b>338 400</b>	<b>27 847 800</b>	<b>100,000</b>	<b>27 509 400</b>	<b>458 200</b>	<b>27 967 600</b>	<b>339 120</b>	<b>1,2%</b>	<b>119 800</b>	<b>0,4%</b>
<b>RECETTES DIVERSES<sup>2</sup></b>					<b>6 100 000</b>				<b>6 100 000</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL FONDS ORDINAIRE<sup>4</sup></b>					<b>33 789 600</b>				<b>33 909 400</b>	<b>391 361</b>	<b>1,2%</b>	<b>119 800</b>	<b>0,4%</b>

1/ Conformément à la résolution AG/RES.2696(XLI-O/11) de l'Assemblée générale de l'OEA du 7 Juin 2011.

2/ Les recettes diverses en 2012 et 2013 sont composées de 3 500 000 \$ÉU en recettes estimées et de 2 600 000 \$ÉU du Fonds des recettes diverses.

3/ Arrondi à la centaine près.

4/ Le total du Fonds ordinaire ne comprend pas Cuba.

## ANNEXE B

### Affectation du Fonds ordinaire par chapitre 2012 et 2013 (\$ÉU)

CHAPITRE	2012				2013			
	QUOTES- PARTS	RECETTES DIVERSES	FONDS ORDINAIRE		QUOTES- PARTS	RECETTES DIVERSES	FONDS ORDINAIRE	
			\$ÉU	%			\$ÉU	%
<b>CHAPITRE I : Services directs de coopération technique</b>	<b>24 362 234</b>	<b>5 801 992</b>	<b>30 164 225</b>	<b>89,3%</b>	<b>24 629 768</b>	<b>5 801 991</b>	<b>30 431 759</b>	<b>89,7%</b>
Innovation pour la productivité et la compétitivité	7 607 832	1 156 074	8 763 905	29,1%	7 695 438	1 152 409	8 847 847	29,1%
Protection sanitaire agricole, innocuité et qualité des aliments	5 870 616	1 685 138	7 555 754	25,0%	5 886 932	1 669 396	7 556 328	24,8%
Agroentreprises et commercialisation	5 791 516	1 656 830	7 448 346	24,7%	5 865 341	1 668 759	7 534 100	24,8%
Agriculture, territoires et bien-être rural	5 092 270	1 303 950	6 396 220	21,2%	5 182 057	1 311 427	6 493 484	21,3%
<b>CHAPITRE II : Frais de direction</b>	<b>1 702 312</b>	<b>67 738</b>	<b>1 770 050</b>	<b>5,2%</b>	<b>1 741 578</b>	<b>67 738</b>	<b>1 809 316</b>	<b>5,3%</b>
Bureau du Directeur général	702 407	17 500	719 907	40,7%	714 222	17 500	731 722	40,4%
Secrétariat des services institutionnels	999 905	50 238	1 050 143	59,3%	1 027 355	50 238	1 077 593	59,6%
<b>CHAPITRE III : Frais généraux et provisions</b>	<b>1 224 681</b>	<b>20 000</b>	<b>1 244 681</b>	<b>3,7%</b>	<b>1 224 681</b>	<b>20 000</b>	<b>1 244 681</b>	<b>3,7%</b>
Organes de direction	400 000	0	400 000	32,1%	400 000	0	400 000	32,1%
Assurances institutionnelles	391 531	0	391 531	31,5%	391 531	0	391 531	31,5%
Pensions des anciens Directeurs	287 650	0	287 650	23,1%	287 650	0	287 650	23,1%
Contribution à l'administration du Fonds de retraites et pensions	25 000	0	25 000	2,0%	25 000	0	25 000	2,0%
Contribution au Tribunal administratif de l'OEA	25 000	0	25 000	2,0%	25 000	0	25 000	2,0%
Vérification externe	95 500	0	95 500	7,7%	95 500	0	95 500	7,7%
Programme d'aide au personnel en cas d'urgence	0	20 000	20 000	1,6%	0	20 000	20 000	1,6%
<b>CHAPITRE IV : Modernisation de l'infrastructure et de l'équipement</b>	<b>400 373</b>	<b>210 271</b>	<b>610 644</b>	<b>1,8%</b>	<b>213 373</b>	<b>210 271</b>	<b>423 644</b>	<b>1,2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 689 600</b>	<b>6 100 001</b>	<b>33 789 600</b>	<b>100,0%</b>	<b>27 809 400</b>	<b>6 100 000</b>	<b>33 909 400</b>	<b>100,0%</b>

IICA/JIA/Res. 471 (XVI-O/11)

20 octobre 2011

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 471****PLEIN RECOUVREMENT DES FRAIS ENGENDRÉS  
PAR L'ADMINISTRATION DE PROJETS EXTÉRIEURS**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

**CONSIDÉRANT :**

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 541 (XXXI-0/11), a demandé au Directeur général :

*« (i) d'engager un cabinet de conseil chargé de réaliser une étude mettant de l'avant des éléments permettant de définir une politique de recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets extérieurs (TIN) et (ii) de présenter, à la prochaine réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), l'étude et ses conclusions, accompagnées des recommandations du Directeur général ou, si cette étude n'est pas terminée, un rapport sur l'avancement des travaux à cette date, comprenant les conclusions préliminaires et les observations du Directeur général;*

*Que le Comité exécutif a ordonné, par l'intermédiaire de la résolution sus-mentionnée, que, dans le cas où la question ne serait pas résolue à la prochaine réunion ordinaire du Conseil, l'étude finale, avec les recommandations du Directeur général et les observations de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), soit soumise à la considération du Comité exécutif à sa prochaine réunion ordinaire »; et*

Que le rapport, présenté par le Directeur général sur l'état d'avancement de l'étude sur le recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets financés



par des ressources extérieures, rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution IICA/CE/Res. 541 (XXXI-0/11) mentionnée antérieurement,

DÉCIDE :

1. D'accuser réception du rapport sur l'état d'avancement de l'étude sur les frais engendrés par l'administration de projets financés par des ressources extérieures.
2. De demander au Directeur général de présenter l'étude intégrale comprenant les conclusions finales à la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif, avec les observations formulées par la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion lors de sa réunion ordinaire de 2012.

IICA/JIA/Res. 472 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 472****DÉLAI D'ENVOI DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LES  
RÉUNIONS ORDINAIRES DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN  
DE L'AGRICULTURE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 350 (11), « Proposition d'amendement de l'article 22 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'Agriculture »,

CONSIDÉRANT :

Que le Règlement intérieur du Conseil stipule à l'article 22 que : « *Le Directeur général fera parvenir la documentation de référence nécessaire aux États membres, aux collaborateurs de l'IICA et aux observateurs permanents au moins 45 jours avant la date du début de la réunion* »;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 525 (XXX-O/10), a réduit de 45 à 30 jours le délai de remise par voie électronique des documents de travail aux pays pour leurs réunions ordinaires, afin que le Secrétariat dispose de plus de temps pour préparer, analyser et traduire les documents de travail;

Que le Comité exécutif, par la résolution susmentionnée, a chargé le Directeur général de soumettre à la Seizième réunion ordinaire du Conseil, un projet de résolution visant à modifier l'article 22 du Règlement intérieur du Conseil, de la même manière qu'a été modifié l'article 29 du Règlement du Comité exécutif par cette résolution;

Que le Directeur général a recommandé que les documents de travail et d'information des réunions du Conseil qui ne sont pas de nature confidentielle, soient accessibles à tous sur le portail Web de l'IICA, et diffusés dans un format électronique qui ne permette pas leur modification par des tiers,

DÉCIDE :

1. De modifier la dernière phrase de l'article 22 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture pour qu'elle se lise comme suit :

*« Le Directeur général fera parvenir, pour examen de leurs divers points, les documents de travail aux États membres, aux collaborateurs de l'IICA et aux observateurs permanents, par voie électronique, au plus tard 30 jours avant la date du début de la réunion ».*

2. D'accepter la proposition du Directeur général pour que désormais : (i) les documents de travail et les documents d'information des réunions du Conseil, qui ne sont pas de nature confidentielle, soient accessibles à tous sur le portail Web de l'Institut pour faciliter leur examen et consultation; et (ii) que ces documents se retrouvent sur le portail Web de l'Institut sous un format qui interdit leur modification par des tiers.

IICA/JIA/Res. 473 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 473****RESPONSABILITÉS DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL AU SEIN  
DU CONSEIL SUPERIEUR DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL  
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CATIE)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 351 (11), « Responsabilités du représentant du Conseil au sein du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur (CATIE) »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'Acte constitutif du CATIE, le Conseil est l'organe de direction supérieur de ce Centre et a le pouvoir de nommer un représentant avec voix délibérative auprès du Conseil supérieur du CATIE;

Que, conformément à la résolution du Conseil IICA/JIA/Res. 461 (XV-O/09), les États membres qui devront nommer le représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE sont les suivants : la Dominique (2011-2012), les États-Unis d'Amérique (2013-2014), le Chili (2015-2016) et l'Équateur (2017-2018);

Que: (i) l'IICA verse au CATIE environ un million de dollars par année provenant des quotes-parts que l'Institut reçoit des États membres; (ii) que ledit Centre est l'usufruitier des fermes de l'IICA à Turrialba et de « La Lola » à Siquirres; et (iii) que le CATIE administre, conjointement avec l'IICA, la Bibliothèque commémorative Orton;

Que le Comité exécutif, lors de sa Trente et unième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 550 (XXXI-O/11), a approuvé le Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 532 (XXX-O/10) de sa Trentième réunion ordinaire, a proposé au Conseil que son représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE veille, au cours de son mandat, au renforcement du travail conjoint entre l'IICA et le CATIE et à la consolidation des mécanismes techniques, administratifs et financiers qui facilitent les actions conjointes;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 543 (XXXI-O/11) de sa Trente et unième réunion ordinaire, a proposé au Conseil les responsabilités que devrait assumer la personne nommée par le représentant du Conseil interaméricain de l'Agriculture auprès du Conseil supérieur du CATIE,

**DÉCIDE :**

1. D'approuver les responsabilités que doit assumer la personne nommée par l'Etat représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE, lesquelles sont décrites dans l'annexe de la présente résolution.
2. De demander au Directeur général de l'IICA de fournir, à l'Etat membre chargé de nommer le représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE, les renseignements, les conseils juridiques et tout le soutien technique et logistique nécessaires pour permettre au représentant d'assumer les responsabilités stipulées dans la présente résolution.

**Annexe**  
**Responsabilités du représentant du Conseil**  
**au sein du Conseil supérieur du CATIE**

1. Connaître, dans ses grandes lignes, le contrat signé entre le gouvernement du Costa Rica et l'IICA quant au CATIE, amendé par la Loi 8028 du Costa Rica du 12 octobre 2000, ainsi que l'Accord bilatéral de coopération, conclu le 13 juillet 2011 entre l'IICA et le CATIE.
2. Travailler en collaboration avec le Directeur général de l'IICA et avec les États membres pour définir la position du Conseil quant aux questions traitées par le Conseil supérieur du CATIE, surtout en ce qui concerne les décisions visant à élargir le Programme d'action conjointe IICA-CATIE et à consolider les mécanismes de mise en œuvre de l'action conjointe.
3. Se tenir au courant des accords, des engagements et des résolutions qui émanent du Conseil et du Comité exécutif de l'IICA et qui influent sur les relations entre l'IICA et le CATIE et, en particulier, suivre ceux qui font référence aux actions conjointes au bénéfice des États membres.
4. Consulter les États membres et le Directeur général de l'IICA sur les sujets à l'ordre du jour du Conseil supérieur du CATIE qui pourraient avoir un lien avec l'IICA ou avec son patrimoine, en particulier sur les questions qui exigent un vote du Conseil.
5. Faire le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action conjointe IICA-CATIE : (i) en sollicitant du CATIE un rapport spécial sur le Programme; (ii) en s'informant régulièrement des progrès accomplis; (iii) en proposant des initiatives pour renforcer les mécanismes d'action conjointe et (iv) en apportant son soutien à la résolution d'éventuels problèmes qui pourraient nuire à l'exécution du Programme d'action conjointe.
6. Présenter chaque année un rapport portant sur ses propres travaux au Comité exécutif et au Directeur général de l'IICA.

IICA/JIA/Res. 474 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

### **RÉSOLUTION N° 474**

#### **PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA QUINZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL) ET DES TRENTIÈME ET TRENTE ET UNIÈME RÉUNIONS ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Les documents : (i) IICA/JIA/Doc. 352 (11), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »; et (ii) IICA/JIA/Doc. 353 (11) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports sur les progrès accomplis démontrent que la Direction générale a mis en œuvre les résolutions adoptées lors de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil et a effectué les tâches nécessaires pour mettre en application les résolutions adoptées lors des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif de l'Institut,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports intitulés : (i) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture »; et (ii) « Progrès accomplis dans la mise en

œuvre des résolutions des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif ».



IICA/JIA/Res. 475 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 475**

### **DATE ET LIEU DE LA DIX-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 354 (11), « Date et lieu de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'Agriculture : (i) cet organe de direction de l'IICA doit tenir une réunion ordinaire tous les deux ans, de préférence au second semestre de la seconde année de l'exercice biennal; et (ii) que le Conseil doit annoncer à chacune de ses réunions le lieu et la date provisoires de la prochaine réunion ordinaire, d'après les offres présentées par écrit par les gouvernements des États membres au Directeur général de l'IICA;

Que, conformément à l'article 9 de la Convention de l'IICA et à l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil, il lui incombe d'évaluer les offres des États membres d'accueillir les réunions ordinaires du Conseil, en respectant le principe du roulement et de la distribution géographique;

Que les gouvernements de l'Argentine et du Panama ont offert, dans des communiqués officiels, d'accueillir dans leur pays la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil;

Que, pour respecter le principe du roulement et de la distribution géographique, la délégation panaméenne a gracieusement retiré l'offre de son gouvernement,

DÉCIDE :

1. De remercier infiniment le Panama et l'Argentine pour leurs offres généreuses qui attestent de leur intérêt exceptionnel pour les affaires de l'Institut.
2. D'accepter avec gratitude, conformément au principe du roulement et de la distribution géographique, l'offre généreuse du gouvernement de l'Argentine d'accueillir la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil.
3. De décréter que, conformément aux dispositions de la Convention de l'IICA et au Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'Agriculture, la Dix-septième réunion ordinaire de celui-ci se déroulera en Argentine au second semestre de 2013.

IICA/JIA/Res. 476 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 476**

### **RENFORCEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES DE L'IICA**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

#### **APRÈS AVOIR ENTENDU :**

L'allocation du Directeur général et les échanges qui ont eu lieu dans le cadre de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques sur l'importance de renforcer les partenariats stratégiques de l'IICA, à l'appui des efforts déployés par les États membres pour faire progresser leur développement agricole et rural,

#### **CONSIDÉRANT :**

Que l'IICA, pour remplir sa mission et soutenir les États membres dans leurs efforts pour progresser vers une agriculture concurrentielle, durable et inclusive, devra multiplier ses services de coopération technique, élargir leur portée et maximiser leur efficacité;

Qu'il est nécessaire de décupler les capacités de l'IICA pour renforcer et élargir les programmes et les projets de coopération technique qu'il mène aux niveaux national, régional et continental et que pour ce faire, l'Institut doit forger de nouveaux partenariats et consolider ceux qui existent déjà avec des institutions et des organismes internationaux, nationaux et multilatéraux, techniques et financiers, dans un cadre d'action mondial, continental et régional;

Que, dans ce contexte, il serait souhaitable que les institutions financières internationales, multilatérales et régionales considèrent l'IICA comme l'exécutant privilégié des programmes et des projets que ces institutions financent pour favoriser le développement de l'agriculture des Amériques;

Que le Comité exécutif, lors de sa Trente et unième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 548 (XXXI-O/11), à demandé au Directeur général qu'il propose aux ministres de l'Agriculture qui participeront à la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 de soutenir le renforcement des partenariats de l'IICA,

DÉCIDE :

1. D'appuyer les efforts du Directeur général en vue de renforcer les partenariats stratégiques avec des institutions et des organismes nationaux et internationaux.
2. D'exhorter les États membres à soutenir et à promouvoir, à leur convenance, l'IICA auprès d'institutions avec lesquelles l'Institut a forgé des partenariats, afin que ce dernier soit considéré comme l'exécutant de programmes et de projets de développement agricole et rural.

IICA/JIA/Res. 477 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 477**

### **ACTIONS CONJOINTES DE L'IICA ET DE LA FAO**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Les exposés des directeurs généraux de la FAO et de l'IICA sur les orientations qu'ils proposent pour le renforcement de l'action conjointe de l'IICA et de la FAO au bénéfice des pays des Amériques,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/RES. 531 (XXX-O/10), a recommandé : (i) d'établir que la stratégie à adopter pour renforcer les liens entre les deux institutions consiste à mettre en place les mécanismes nécessaires pour approfondir et élargir la portée des activités conjointes; et (ii) a demandé au Directeur général qu'il poursuive ses efforts en vue de mettre en place de nouveaux liens plus efficaces avec la FAO, qui renforcent et élargissent la portée des activités conjointes, dans les domaines communs définis dans les accords en vigueur et dans les accords à venir entre les deux parties;

Que M. José Graziano Da Silva, Directeur général élu de la FAO, en s'adressant au Conseil interaméricain de l'agriculture, a annoncé aux États membres de l'IICA qu'à partir du mois de janvier 2012, date à laquelle il assumera la direction générale de cet organisme, il collaborera avec le Directeur général de l'IICA pour élaborer une stratégie et un programme d'action conjointe IICA-FAO au bénéfice des nations des Amériques;

Que M. José Graziano Da Silva s'est aussi engagé à resserrer les liens de coopération de la FAO avec les nations des Amériques,

## DÉCIDE :

1. De féliciter M. José Graziano Da Silva d'avoir été élu Directeur général de la FAO et de lui souhaiter le plus grand succès dans ses fonctions.
2. De remercier M. José Graziano Da Silva pour sa détermination à consolider, au cours de son mandat à venir, les actions conjointes avec l'IICA ainsi que les mécanismes de programmation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation desdites actions conjointes.
3. De demander au Directeur général de l'IICA de présenter, à l'occasion de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif en 2012, la stratégie et le programme d'action conjointe IICA-FAO.
4. De demander aux États membres de faire en sorte : (i) que leurs représentants au sein des organes de direction de la FAO soutiennent, dans ces instances, le renforcement de l'action conjointe avec l'IICA; et (ii) que ces représentants, dans la mesure du possible, favorisent et appuient l'élaboration et la mise en œuvre d'actions conjointes de coopération technique entre l'IICA et la FAO, tant dans leurs pays respectifs que dans les mécanismes régionaux d'intégration.

IICA/JIA/Res. 478 (XVI-O/11)

21 octobre 2011

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 478**

### **REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT DU COSTA RICA**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

#### CONSIDÉRANT :

Que, grâce à l'hospitalité du gouvernement de la République du Costa Rica, se sont tenues, du 19 au 21 octobre 2011, à San José, au Costa Rica, la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques et la Seizième réunion ordinaire du Conseil,

#### DÉCIDE :

1. D'offrir des remerciements respectueux à l'honorable Gloria Abraham Peralta, pour son illustre participation et pour son soutien à l'organisation et à la réalisation de la Rencontre des ministres de l'Agriculture 2011 et de la Seizième réunion ordinaire du Conseil, événements d'une importance capitale pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques.
2. D'exprimer sa reconnaissance à l'égard de l'honorable Gloria Abraham Peralta, pour sa grande ouverture au dialogue constructif avec ses collègues et pour sa présidence si efficace de la Seizième réunion ordinaire du Conseil.
3. De remercier le personnel du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, du ministère des Relations extérieures et du Culte et d'autres institutions publiques et privées du Costa Rica, pour leur accueil cordial et leur soutien généreux qui ont permis d'assurer le succès de la Rencontre.





**SIGNATURE DU RAPPORT**




## **SIGNATURE DU RAPPORT DE LA SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), il est procédé à la signature du rapport de la Seizième réunion ordinaire du Conseil, en anglais, en espagnol, en français et en portugais, langues officielles de cette réunion, le vingt et un octobre deux mille onze à 19h40.

Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements adoptés à la séance de clôture, avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, et versé dans la série Documents officiels.

Le Secrétariat déposera les textes originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et la Direction générale enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

Fait à San José, Costa Rica.



Víctor M. Villalobos  
Directeur général de l'IICA  
Secrétaire d'office de la Réunion  
des Ministres de l'Agriculture des  
Amériques 2011 et de la Seizième  
réunion ordinaire du Conseil  
interaméricain de l'agriculture



Gloria Abraham  
Ministre de l'agriculture et de l'Élevage du  
Costa Rica et Présidente de la Réunion des  
Ministres de l'Agriculture des Amériques  
2011 et de la Seizième réunion ordinaire du  
Conseil interaméricain de l'agriculture



# **ALLOCUTIONS**



**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE LAURA CHINCHILLA  
MIRANDA, PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU COSTA  
RICA, À LA SÉANCE INAUGURALE DE LA RENCONTRE DES  
MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2011 ET  
DE LA SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**

Bonsoir.

M. Victor Villalobos, Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, Madame la Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, Messieurs les Ministres de l'Agriculture des autres pays des Amériques, chers amis.

Permettez-moi tout d'abord d'offrir mes plus sincères félicitations au Directeur général de l'IICA pour l'organisation de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011. Permettez-moi également de vous souhaiter, au nom du gouvernement et du peuple du Costa Rica, la plus cordiale bienvenue à ce havre de paix et de démocratie, dont l'âme nationale est profondément enracinée dans la terre et étroitement liée à la nature.

La joie de vous recevoir à l'occasion de la tenue de cette Rencontre va de pair avec notre préoccupation pour les grands défis auxquels l'humanité est actuellement confrontée et avec l'immense responsabilité qui repose sur nos épaules à cet égard.

Nous avons le devoir d'apporter des réponses sûres aux grands défis auxquels l'humanité fait face, dont l'un des plus aigus consiste à garantir l'alimentation des 7 milliards d'habitants de la planète, dont plus de 900 millions vivent en Amérique. Parmi les autres défis, il y a également celui d'apporter le bien-être à nos régions rurales où vivent 130 millions de Latino-américains, très souvent les plus pauvres et marginalisés de la région.

Nous devons aussi faire face aux ravages du changement climatique qui, plus souvent qu'autrement, s'acharne contre nos nations et, en particulier, contre les producteurs ruraux. Précisément, ces derniers jours, la région centraméricaine a été brutalement touchée par un phénomène climatique qui a détruit les infrastructures, ravagé les récoltes et fauché la vie de quelque 90 Centraméricains. Nous tenons à exprimer notre solidarité à nos nations centraméricaines sœurs et nous leur lançons un appel pour que nous

continuions ensemble de lutter pour un programme d'action mondial qui soit responsable du point de vue de l'environnement.

Tous ces défis ont des répercussions énormes pour l'agriculture, comme en prend clairement acte le présent forum qui cherche à coordonner des actions au niveau régional pour promouvoir un secteur agricole plus compétitif, répondant à des normes sociales et environnementales, et qui considère l'innovation comme un élément essentiel pour améliorer les niveaux de productivité et de prospérité.

Nous avons décidé à cette occasion de placer notre réflexion sous le signe de l'innovation, qui est d'une grande actualité. Nous devons trouver des réponses dans l'inventivité humaine pour libérer nos peuples des affres de la faim, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et pour atténuer le changement climatique. Nous applaudissons donc à l'idée de semer l'innovation dans nos politiques publiques pour que les peuples de notre région puissent récolter la prospérité et le bien-être.

L'Amérique est un continent de grands paradoxes où les contrastes constituent l'un de ses caractères distinctifs les plus notoires. De l'Alaska jusqu'en Patagonie, le développement de ce continent a été inégal entre les pays et, à l'intérieur de nos pays, existent des fractures sociales, économiques et technologiques. Alors que la faim frappe encore certains secteurs, le surpoids et l'obésité chez les enfants et les adultes commencent à poser un problème de santé publique important dans plusieurs de nos pays.

La richesse naturelle dont nous avons été dotés, avec d'abondantes ressources hydriques, une terre fertile et une diversité biologique, va de pair avec la surexploitation des ressources naturelles qui menace de les épuiser, mettant ainsi en péril notre durabilité environnementale et notre sécurité alimentaire. Grâce à nos sols, nous sommes parmi les plus grands producteurs et exportateurs de denrées alimentaires du monde, mais, malgré cela, nous ne réussissons pas à offrir bien-être et prospérité à tous ceux qui cultivent la terre.

Comment résoudre nos paradoxes, comment multiplier les efforts en prenant acte de nos différences, comment socialiser le progrès qui profite à seulement quelques-uns, comment faire face aux défis d'un changement climatique qui nous frappe avec une préférence non méritée?

Tous ces paradoxes deviennent des défis que nous pouvons être en mesure de relever, à condition que nous puissions compter sur une volonté politique de fer qui nous permettra d'avancer sans répit et que nous ayons suffisamment de discernement pour profiter des



outils que le monde actuel met à notre portée, grâce à la science, à la technologie et à l'innovation.

Le talent, l'invention et l'innovation ont été les caractéristiques les plus remarquables de l'évolution humaine et, de façon très particulière, de notre histoire plus récente. L'innovation appliquée à l'agriculture garantit la mise en œuvre de processus de transformation qui élargissent ses possibilités. Innover signifie changer, explorer, créer de la valeur, réinventer, et c'est précisément ce qu'exige le secteur agricole de nos pays. C'est seulement au moyen de l'innovation que nous pourrions continuer de faire reculer nos frontières agricoles, ce qui nous permettra de garantir l'accès à l'alimentation de toute la population, sans mettre en péril l'environnement et sans sacrifier la santé de nos travailleurs ruraux.

Pour autant, nous ne vivons pas seulement dans l'une des époques les plus riches en ce qui concerne la production de savoir, mais aussi à un moment où l'on a réussi à démocratiser ce savoir comme jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi il est crucial de promouvoir des instruments qui visent non seulement à impulser l'innovation, mais aussi à favoriser sa socialisation. Bien que nous soyons tenus de promouvoir des outils qui protègent le produit de notre intellect et encouragent la recherche, nous devons également promouvoir l'accès au savoir de la façon la plus large possible.

Conscient de ces défis, le Costa Rica a commencé à impulser un ensemble de décisions qui visent à favoriser la mise en place d'un secteur agricole compétitif et durable. Nous nous sommes proposé de devenir l'une des premières nations carbone-neutres de la planète et le secteur agricole a lancé des initiatives d'avant-garde en ce sens. Nous comptons déjà des entreprises productrices de café et de riz certifiées carbone-neutres pour tout le cycle de production.

De même, nous aspirons à une agriculture intelligente. Pour cela, nous encourageons les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et le milieu universitaire, pour faciliter l'intégration de technologies en matière de génétique animale et végétal dans une utilisation rationnelle de ressources comme le sol et l'eau et dans l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments de base.

Comme le Costa Rica, vos nations constituent un creuset de belles expériences réussies. Nous savons que l'Amérique est une terre fertile, non seulement à cause de ce que son sol peut produire, mais aussi parce qu'elle est capable de cultiver l'intellect de sa population. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le thème qui nous réunit

aujourd'hui constitue l'un des domaines les plus aptes à faire progresser le programme de développement de nos pays.

Nous avons confiance que la présente Rencontre que nous inaugurons aujourd'hui sera des plus fructueuses et qu'elle donnera lieu à un fertile échange d'idées et d'expériences qui fructifieront en un soutien accru à nos producteurs, à nos campagnes et au bien-être de nos nations.

Merci beaucoup.

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE JOSÉ MIGUEL  
INSULZA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES  
ÉTATS AMÉRICAINS, À LA SÉANCE INAUGURALE DE LA  
RENCONTRE DES MINISTRES DES AMÉRIQUES 2011 ET DE  
LA SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**

Bonsoir.

Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, M. Victor Villalobos Arambula, Directeur général de l'IICA, Mesdames et Messieurs les ministres, membres du corps diplomatique, dirigeants d'organismes internationaux, mandataires, Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord de présenter mes excuses pour mon arrivée tardive à cette réunion, due à un problème climatique. Cet incident me donne l'occasion d'exprimer ma plus sincère solidarité aux peuples et aux gouvernements d'Amérique centrale qui ont été très touchés par les pluies torrentielles tombées ces derniers jours dans la région. Je déplore profondément les dégâts humains et matériels subis par les habitants de la région et je tiens à transmettre mes condoléances pour les conséquences de ces phénomènes qui, malheureusement, n'ont cessé de se répéter au cours des dernières années.

Je tiens à remercier l'IICA et le gouvernement du Costa Rica qui a bien voulu accueillir la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, à mon avis la plus importante que nous ayons eue ces dernières années. C'est un honneur de me retrouver une fois de plus au Costa Rica et de participer, même si c'est avec un peu de retard, à la séance inaugurale de cette importante réunion. Je crois que cette rencontre est essentielle en raison du thème choisi, l'innovation, et parce qu'elle témoigne de la volonté de l'IICA de favoriser le dialogue sur les politiques dans des domaines qui sont au cœur de nos préoccupations.

Il a été beaucoup question récemment de la possibilité que, compte tenu de la situation économique vécue dans nombre de nos pays, la présente décennie soit celle de l'Amérique latine et des Caraïbes. Je crois que, plutôt que de continuer de discuter de la véracité de cette assertion, il est plus important de nous demander ce que nous devons faire pour qu'il en soit ainsi et à quels domaines nous devons accorder la priorité. Je suis tout à fait convaincu que l'un de ces domaines est l'agriculture. Je suis certain que ce

thème sera à l'ordre du jour du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra l'année prochaine à Cartagena, Colombie. Pourquoi? Parce que l'agriculture est l'un des secteurs qui contribuent le plus à l'économie et au bien-être des Amériques. Ce continent est un fournisseur net de denrées alimentaires pour le monde qui exige de plus en plus des aliments de meilleure qualité et en plus grandes quantités. Par chance, notre région possède les ressources, l'expérience de production et la capacité d'exportation pour mettre ces aliments à disposition et devenir le continent qui contribue le plus à la réalisation de la sécurité alimentaire sur le plan mondial.

La richesse des ressources naturelles disponibles qui existe dans les Amériques contribue également à cette situation enviable. Sur les neuf pays considérés comme présentant une extraordinaire biodiversité dans le monde, sept appartiennent à l'Amérique latine. La grande biodiversité dont nous disposons est un atout qui, utilisé de façon durable, peut être déterminant pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Cependant, à l'heure actuelle, il n'est pas suffisant de disposer d'une grande abondance de ressources naturelles parce que la production d'aliments, dans les quantités et avec la qualité requises, ne dépend pas seulement de cette abondance, mais aussi, de plus en plus, du savoir, de la technologie, de l'innovation.

C'est pourquoi le thème choisi pour la présente Rencontre des ministres, à savoir l'innovation dans l'agriculture, est si important. En effet, à de rares exceptions près, notre région affiche des retards dans ce domaine. Par exemple, en 2006, les investissements dans la recherche et le développement en agriculture ont représenté à peine 1,14 % du produit intérieur agricole. Il est urgent, par conséquent, d'investir plus dans les sciences et la technologie, parce que nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution agricole basée sur le savoir et l'innovation, qui nous conduira à redéfinir les manières de pratiquer l'agriculture, à créer de nouveaux produits et à ouvrir de nouvelles possibilités d'affaires. Tout cela permettra de créer une plus grande richesse. Nous ne pouvons donc pas rester en arrière et il est urgent de tirer profit des nouvelles technologies de l'information et des communications, de la biotechnologie et des nanotechnologies, qui ont de nombreuses applications dans le secteur agroalimentaire.

Un autre défi important que nous devons relever consiste à faire en sorte que les bénéfices de l'agriculture atteignent la population qui vit et travaille en milieu rural, où il existe encore des niveaux de pauvreté supérieurs à ceux observés dans l'ensemble de la population, ce qui pose de grands défis pour les gouvernements et les organisations comme l'IICA. Nous savons que l'agriculture des Amériques est très hétérogène : à côté de l'agriculture moderne et exportatrice existe une petite agriculture rurale qui se heurte à de sérieuses difficultés pour accéder aux marchés, au crédit et à la technologie. Cependant, avec le soutien approprié, il est possible d'améliorer la productivité de ces

petits producteurs ruraux, en leur transférant les innovations et le savoir moderne, tout en respectant bien entendu le savoir traditionnel.

Le soutien que des organisations comme l'IICA apportent aux pays pour faire face à tous les défis que j'ai mentionnés est fondamental, notamment pour favoriser le développement de l'innovation afin de réaliser la sécurité alimentaire et une agriculture durable et inclusive dans les Amériques, et d'atténuer les effets du changement climatique.

L'une des plus grandes préoccupations actuelles est de trouver les moyens d'augmenter la production alimentaire pour répondre aux besoins de la population mondiale. L'innovation constitue l'une des meilleures solutions, et c'est précisément le thème de la présente réunion. Comme je le disais précédemment, il est extrêmement important que les résultats de cette Rencontre soient transmis au Sixième Sommet des Amériques qui aura pour thème « *Connecter les Amériques : partenaires pour la prospérité* ». J'espère que surgiront de la présente rencontre des idées qui nous aideront à renforcer la production de savoir et l'innovation dans l'agriculture, afin que nous puissions nourrir toute notre population et contribuer également à la réalisation de la sécurité alimentaire dans tout le monde.

Assurément, la tâche qui nous attend est immense et l'agriculture des Amériques souffre encore de quelques retards. Cependant, je suis convaincu qu'avec des politiques appropriées et un renforcement de l'innovation dans l'agriculture, nous occuperons rapidement la place qui nous revient en matière de production alimentaire. C'est pourquoi je me réjouis de la tenue de la présente Rencontre. Je vous souhaite un franc succès dans les délibérations que vous vous apprêtez à tenir. Je serai très attentif aux recommandations qui émaneront de ces délibérations, afin de les porter au Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra l'an prochain.

Merci beaucoup.

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE GLORIA ABRAHAM  
PERALTA, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ÉLEVAGE DU COSTA RICA, À LA SÉANCE INAUGURALE  
DE LA RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE  
DES AMÉRIQUES 2011 ET DE LA SEIZIÈME RÉUNION  
ORDINAIRE DU CONSEIL**

Chers amis,

Avec la force d'une terre travaillée dans la paix et la démocratie, d'une terre de tolérance et de dialogue, qui s'est défaita des armes et des casernes et a opté pour les pics, les pelles et les livres pour ouvrir une brèche avec un progrès fondé sur l'éducation et la santé, j'ai l'honneur d'offrir, au nom du peuple du Costa Rica, la plus cordiale bienvenue aux ministres et secrétaires de l'Agriculture des Amériques et à leurs accompagnateurs, ainsi qu'à tous les invités et représentants d'organismes internationaux, en adressant un salut particulier aux femmes et aux hommes du secteur agricole qui, jour après jour, travaillent dans tout le continent pour construire des sociétés prospères et dignes.

Un homme visionnaire – l'ancien président du Costa Rica, don José Figueres Ferrer, toujours présent dans nos souvenirs – nous a posé un jour à tous les Costariciens une question qui, encore aujourd'hui, marque un tournant dans la pensée socioéconomique : pourquoi des tracteurs sans violons?

Face aux défis d'un monde qui traverse une grave crise économique, avec une région durement frappée par la violence criminelle, la question de don Pepe devient de plus en plus pertinente. Les tracteurs et les violons constituent un excellent point dans le débat au sujet de la nécessité de renforcer nos capacités de production, sans négliger l'être humain dans son intégralité, sûr de ses objectifs et convaincu de la grande valeur de son origine. Aujourd'hui, la question pourrait être : pourquoi des tracteurs sans violons et sans ordinateurs?

Un autre grand Costaricien, Jorge Manuel Dengo Obregón, a compris à la perfection l'esprit visionnaire de Figueres et s'est employé, tout au long de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à moderniser l'infrastructure du Costa Rica, dans une tâche ardue avec

marteaux et tracteurs, mais avec la conception politique du développement humain sans discriminations.

Jorge Manuel Dengo a apporté l'électricité et les télécommunications dans les coins les plus reculés d'un Costa Rica rural, agricole et pastoral, mais avant tout solidaire.

Pour toutes ces raisons, la tenue de cette Rencontre des ministres des Amériques revêt une signification particulière pour les Costariciens, tout comme le fait d'abriter le siège de l'IICA, chère institution qui nous appuie dans tout le continent. En 1942, il y a 69 ans, au milieu de la Seconde Guerre mondiale, l'IICA est né à Turrialba, un endroit que nombre d'entre vous connaissent et qui est aujourd'hui le siège du CATIE, un centre d'enseignement et de recherche en agriculture tropicale qui jouit d'un grand prestige international.

L'origine de l'IICA avait à voir avec cette décision stratégique et visionnaire de ses fondateurs, qui ont considéré le continent américain comme la solution de rechange pour la production alimentaire, face à une Europe dévastée par la guerre. Presque sept décennies ont passé, pendant lesquelles nous avons été les proches témoins d'une organisation née pour soutenir, dans le domaine agroalimentaire, des gouvernements aux réalités différentes que l'intégration et la mondialisation ont peu à peu rapprochés.

L'action conjointe s'est révélée fructueuse pour résoudre les problèmes de développement. Les résultats de la fameuse « révolution verte » n'auraient pas pu atteindre une dimension planétaire sans le concours de divers organismes internationaux, comme l'IICA.

Sans aucun doute, nous pouvons affirmer que l'Amérique possède effectivement une richesse non encore épuisée dans la production alimentaire ...dans la richesse naturelle et culturelle de ses territoires.

Dans mon pays, l'agriculture – et surtout la population liée à l'agriculture – revêt une signification bien particulière : elle nous rappelle nos racines, nos valeurs, notre développement qui, depuis le début de l'indépendance, se sont appuyés sur le principe selon lequel la richesse d'une nation n'a pas de sens si elle ne crée pas de la prospérité pour la majorité.

Le secteur agroalimentaire du Costa Rica représente 15 % du PIB. Nous sommes un pays exportateur net de produits alimentaires et nous avons beaucoup de succès dans la production et l'exportation de produits tropicaux. Nous avons besoin d'importer certaines céréales et des oléagineux. Nous sommes totalement intégrés au marché international et,

clairement, ce qui se passe dans ce secteur sur le plan mondial a des répercussions immédiates dans notre pays.

Nous vivons des temps complexes. Gouverner n'est pas une tâche facile et la société civile, dans toutes ses manifestations, exige un espace dans la prise de décisions.

Aujourd'hui, nous avons appris que la production massive d'aliments ne suffit pas pour résoudre des problèmes comme la pauvreté dans les territoires ruraux, l'exode vers les villes, la détérioration des ressources naturelles; ni même la sécurité alimentaire, qui dépend non seulement de la disponibilité des produits alimentaires, mais aussi de l'accès à ces produits.

Nous avons appris également la multiplicité des facteurs qui peuvent mettre en péril la capacité des pays à s'alimenter et qui vont d'une escalade soudaine des prix des produits agricoles, ou des matières premières pour les produire, jusqu'aux terribles catastrophes, toujours plus fréquentes, occasionnées par les variations climatiques.

Le récent rapport du Fonds monétaire international montre que, bien qu'exposée à des risques, l'économie de l'Amérique latine est en bonne posture, en grande partie à cause de la situation favorable des principaux produits d'exportation de la région, grâce à de solides cours des matières premières.

Cependant, nous devons nous attaquer aux défis qui découlent de ces enseignements.

Les rapports conjoints CEPALC-FAO-IICA ont insisté sur l'urgence de combler les fossés technologiques et d'augmenter les rendements dans la production alimentaire, afin que l'Amérique latine et les Caraïbes puissent mieux tirer profit des ressources naturelles et humaines disponibles et que la région puisse contribuer à la création de richesses et de possibilités.

Il y a quelques semaines, Michael Porter réfléchissait sur ce que nous avons mal fait au cours des 20 dernières années, pointant du doigt une vision limitée dans la création de valeur économique.

Sa nouvelle façon de voir la « création de valeur partagée » est fondée sur les synergies engendrées entre la valeur économique et la valeur sociale et représente un pas qui va plus loin que la philanthropie ou la responsabilité sociale des entreprises. Il nous invite à faire le ménage, à mieux utiliser les ressources naturelles et l'énergie, à moins dépendre de la logistique, à réintégrer la chaîne de valeur, à revoir notre conception des besoins du consommateur et des marchés.



Je mentionne tout cela parce que, l'innovation étant l'axe central de la présente rencontre ministérielle, je ne peux passer sous silence que la position de Porter remet en cause la façon dont nous gouvernons, concevons des politiques et faisons des affaires.

Tous ici présents, nous sommes conscients des limites que nous rencontrons dans notre gestion selon la perspective sectorielle traditionnelle. Là aussi nous avons besoin d'innovations institutionnelles, principalement dans la conception et la mise en œuvre de politiques d'État pour impulser la compétitivité, la science et la technologie, le développement de territoires, le programme d'action agroenvironnemental, y compris la question du changement climatique, innovations qui remettent nécessairement en cause la façon dont nous avons travaillé jusqu'à maintenant. Je lance un appel pour que les organismes internationaux de coopération comme l'IICA, la FAO et la CEPALC, la BID et la Banque mondiale intensifient leur appui et nous fassent part de leurs points de vue au sujet des meilleures pratiques en matière de politique publique.

Il me paraît donc que le thème de l'innovation est important et que, dans une perspective d'avenir, il est plus que justifié. La prospérité pour nos peuples dépendra dans une large mesure du renforcement des systèmes nationaux d'innovation, avec des investissements suffisants et des politiques publiques globales, établies en temps opportun et durables.

Nous devons introduire de nouveaux outils pour promouvoir une agriculture moderne : les technologies de l'information mises en œuvre dans des applications pratiques telles que l'utilisation de cartes numériques, les systèmes d'alerte précoce, la téléphonie cellulaire pour transmettre de l'information de base sont quelques exemples que l'on peut observer dans nos pays. La technologie traditionnelle ou moderne doit être valorisée, en laissant de côté les préjugés et en utilisant cette technologie de façon éthique et réglementée.

Tout ce qui précède exige que l'on mise sur le développement avec des concepts novateurs, et des investissements. Historiquement, ces investissements ont été faibles dans la région ALC, avec une moyenne de 0,6 % du PIB. Quatre pays seulement – Mexique, Brésil, Argentine et Colombie – concentrent 80 % des ressources que la région destine aux investissements dans la recherche agricole. À titre de comparaison, la Corée du Sud, qui, il y a 50 ans était un pays pauvre, investit dans les sciences et la technologie plus que tous les pays de la région ALC réunis.

Nous vivons des temps de crise. Notre faiblesse financière, la volatilité des marchés internationaux, la vulnérabilité climatique croissante sont quelques exemples seulement des problèmes qui nous touchent et freinent notre développement. Nous devons travailler avec ce que nous avons. Cela suppose une grande créativité et une responsabilité dans

l'utilisation des ressources, ainsi que la nécessité de renforcer les partenariats de travail avec le secteur productif, le milieu universitaire et les organismes de coopération internationaux. Je suis convaincue que beaucoup partagent ces préoccupations et que nos alliés internationaux nous aideront à atteindre notre but.

La vision commune au sujet des défis auxquels nous faisons face et de l'importance de l'innovation pour un avenir offrant un plus grand bien-être mérite d'être exprimée correctement dans une déclaration ministérielle qui témoigne de cet état d'esprit.

Mon pays, en sa qualité d'hôte de la Rencontre, a préparé une ébauche de déclaration qui servira de base aux débats. Les représentants de nos pays ont travaillé toute la journée d'hier et ce matin sur le contenu de cette déclaration et nous espérons qu'il reflètera un consensus au sujet de nos préoccupations communes. Je suis certaine, cependant, que l'information en retour que nous donneront nos invités pendant les séances de jeudi et vendredi nous permettra d'enrichir le texte de la déclaration ministérielle.

Madame la Présidente, chers collègues,

L'innovation nous permet de résoudre un grand nombre des problèmes immédiats, mais sa plus grande valeur réside dans le fait qu'elle renforce notre capacité de croître à moyen et à long terme.

Elle nous place en meilleure posture pour faire face à la concurrence dans le monde globalisé, tout en nous permettant d'offrir des résultats à nos sociétés, encourageant et récompensant ainsi leurs efforts.

Le continent doit concentrer ses efforts sur tout cela. Les Amériques doivent être bien préparées pour résister aux prochains ouragans, qu'ils soient le produit des forces de la nature ou des forces économiques.

Nous avons besoin d'une nouvelle révolution verte.

Si nous semons aujourd'hui les graines de l'innovation, le fruit récolté sera la prospérité et le bien-être de nos peuples, avec des tracteurs, des violons et des ordinateurs.

Merci beaucoup... et de nouveau bienvenue au Costa Rica.

**ALLOCUTION DE M. VÍCTOR M. VILLALOBOS,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L’IICA, À LA SÉANCE  
INAUGURALE DE LA RENCONTRE DES MINISTRES DE  
L’AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2011 ET DE LA SEIZIÈME  
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**

Avec votre permission, Madame Laura Chinchilla, Présidente de la République du Costa Rica.

Robinson Peña est un producteur chilien de framboises biologiques. Son entreprise, *Organic Fruits Chile*, produit 1 800 tonnes de fruit qui représentent plus de 6,3 millions de dollars par an. Il vient d’une famille humble; il a travaillé comme cueilleur, n’a jamais été à l’université et ne sait pas parler anglais. Par contre, Robinson a réussi à conjuguer trois choses : une vision novatrice, le soutien de l’INIA chilien et une attitude d’engagement social. C’est ainsi qu’il a révolutionné la façon dont les fruits sont produits dans la région de Coihueco.

Benjamin Riensche est un producteur de maïs et de soja des États-Unis qui a souffert de la volatilité des prix. Ses revenus ont chuté et les coûts des semences, des engrais et de la machinerie dont il a besoin restent élevés. Son histoire est un avertissement au sujet de la fragilité de l’approvisionnement alimentaire mondial. « - Qui pourrait croire que les prix monteraient et baisseraient en si peu de temps? », se demande Benjamin.

Mesdames et Messieurs les Ministres et Délégués des 34 pays membres de l’IICA,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des pays associés et observateurs permanents,  
Monsieur le Secrétaire de l’Organisation des États Américains,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des organismes internationaux,  
Membres du corps diplomatique accrédité au Costa Rica,  
Autorités du gouvernement costaricien,  
Messieurs les Directeurs honoraires de l’IICA,  
Chers amis,

Soyez les bienvenus à cette Rencontre des ministres de l’Agriculture des Amériques 2011 qui, sous le thème « Semer l’innovation pour récolter la prospérité », ouvrira un nouvel espace d’analyse entre les responsables de ce secteur.

Merci, Madame la Présidente Chinchilla, et merci beaucoup également au peuple du Costa Rica pour son hospitalité.

Nous exprimons notre plus profonde solidarité aux pays qui ont été touchés par les terribles conditions climatiques des derniers jours. Nous prions pour que les milliers de familles qui souffrent des conséquences de cette catastrophe surmontent rapidement la tragédie. L'Institut met toute sa capacité à leur disposition pour apporter l'aide nécessaire.

Le film vidéo avec lequel nous avons commencé cette Rencontre montre clairement l'extraordinaire ampleur des défis que le XXI<sup>e</sup> siècle apporte à l'agriculture. Pour autant, c'est également un message d'espoir dans la capacité, tant humaine que du point de vue des ressources, dont disposent les pays du continent pour aller de l'avant.

En janvier dernier, le Président Barack Obama s'est exprimé ainsi devant le Congrès des États-Unis : « *Aux États-Unis, l'innovation ne fait pas que changer notre manière de vivre, c'est aussi pour nous la façon dont nous gagnons notre vie* ».

Au cœur des paroles du Président Obama se loge une idée que j'aimerais partager avec vous : l'innovation transforme notre vie et, en même temps, c'est la meilleure opération d'affaire que nous puissions entreprendre.

Faire évoluer l'agriculture pour la rendre capable d'affronter ses défis avec succès requiert un énorme effort d'innovation et, comme toute entreprise, cela exige un grand investissement.

Investir aujourd'hui dans l'innovation pour récolter plus tard la prospérité pour tous suppose que nous comprenions qu'il n'y a pas meilleur avantage comparatif que le développement du savoir.

L'innovation a été le moteur fondamental de la croissance économique. Les progrès technologiques et leur utilisation créent toujours de nouveaux marchés, élargissent la production et génèrent de nouvelles demandes.

Il y a deux ans, lorsque j'ai pris les rênes de l'IICA, nous discutons des effets de la crise sur les prix des aliments et des matières premières et nous affirmions l'énorme potentiel des activités agricoles pour réaliser une croissance durable et inclusive.

Aujourd'hui, alors que nous percevons les signes avant-coureurs d'une nouvelle tourmente économique, cette idée se confirme : trouver un nouveau modèle de

production fera de l'agriculture un rempart contre les assauts des crises actuelles, et de celles qui ne manqueront pas de surgir à l'avenir.

Il ne fait pas de doute que les déséquilibres économiques nuisent au secteur, mais aussi bien la théorie que la réalité montrent que, lorsque la faible croissance se conjugue à l'instabilité financière, la solution doit venir de l'innovation individuelle, toujours soutenue par les gouvernements.

Tous, nous voulons plus d'emplois, plus d'investissements et une hausse de la production; c'est pourquoi nous avons besoin de promouvoir l'innovation en agriculture, un nouveau paradigme de la production qui prend en compte les énergies renouvelables, les nouvelles formes d'alimentation, les marchés mondiaux et les technologies de l'information et des communications.

L'État joue un rôle fondamental en tant que facilitateur des conditions qui permettent au génie humain de créer. Son action est nécessaire pour impulser les systèmes nationaux d'innovation. La clé consiste à convertir l'enjeu en une question d'État et à mettre le gouvernement au service de la transformation des institutions et du système productif.

Il revient aux organismes internationaux, financiers ou de coopération, de soutenir cet effort national et de l'étendre au-delà des frontières afin que, grâce à l'action concertée, régionale ou continentale, nous trouvions des réponses aux grandes questions communes. Les institutions nationales ont également des expériences réussies à partager avec d'autres pays.

La présence à nos côtés de la CEPALC, de la BID, du CGIAR et d'EMBRAPA pendant le forum que nous tiendrons demain illustre ce que je viens de dire.

Toute aussi importante sera présence, vendredi, de celui qui sera le premier Latino-américain à diriger la FAO, son Directeur général élu, M. José Graziano Da Silva.

Nous devons profiter de l'impulsion que la crise des prix a donnée à l'agriculture et renforcer la prise de conscience au sujet de l'importance de notre secteur pour la sécurité alimentaire.

Il y a à peine trois mois, et pour la première fois dans l'histoire, les ministres de l'Agriculture du Groupe des 20 (G-20) se sont réunis et entendus sur un Plan d'action au sujet de la volatilité des prix et de l'agriculture, qui sera soumis aux mandataires de ce Groupe.

Cinq des membres du G-20 sont des pays membres de notre Institut, ce qui ouvre une occasion historique pour faire de l'IICA le lien continental avec ces initiatives.

L'Institut est le seul organisme de son genre qui dispose des capacités nécessaires pour être le principal partenaire dans l'innovation au service de l'agriculture continentale; il peut parfaitement remplir ce rôle, si ses membres le renforcent.

L'IICA possède le soutien politique que vous représentez, mais nous devons passer du discours à l'action.

L'IICA appartient aux pays et joue un rôle stratégique pour les Amériques.

L'IICA offre le leadership technique nécessaire pour contribuer à créer un nouveau paradigme de production fondé sur l'innovation.

L'IICA peut aider à trouver les réponses à des problèmes transcendants : garantir la sécurité alimentaire aux générations actuelles et futures; préserver le foyer de tous, en arrêtant la détérioration de l'environnement et le changement climatique, et réduire la pauvreté qui touche des millions de personnes dans les territoires ruraux.

Ce nouveau paradigme propose un changement de vision : l'agriculture doit devenir l'axe du développement économique et social.

Madame la Présidente, Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

L'administration de l'IICA que je dirige a compris le rôle que joue l'innovation pour accroître la productivité et la compétitivité; pour faire en sorte que les modèles productifs soient de plus en plus inclusifs; pour aider à ce que l'agriculture réduise sa contribution au réchauffement planétaire; pour faire en sorte qu'elle réussisse à s'adapter aux changements climatiques actuels, et pour qu'elle puisse accroître sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale.

Notre continent dispose du potentiel pour créer ce nouveau paradigme de production fondé sur l'innovation. La concrétisation de ce paradigme exige seulement l'imagination qui mène à la créativité, ainsi que des ressources publiques et privées capables de susciter des initiatives novatrices. Croyez-moi quand je vous dis que le meilleur partenaire que vous puissiez avoir pour concrétiser ce rêve commun, c'est l'IICA.

J'aurai l'occasion plus tard de vous présenter les réalisations de l'Institut et les objectifs à atteindre; il suffit de dire pour le moment que l'engagement du Directeur général de l'Institut et de son personnel reste intact : nous sommes déterminés à faire de cette institution un chef de file doté de la capacité de répondre aux nouveaux défis de l'agriculture et du bien-être rural des Amériques. Pour cela, il sera essentiel de prendre ensemble le chemin de l'innovation « à un moment où la formule 'recherche, développement et création de savoir' devient la monnaie d'échange universelle, la seule peut-être pour impulser le véritable développement économique ».

Nous voulons que les agriculteurs soient nombreux à dire, comme Robinson : « Donner du travail à d'autres et exporter dans le monde, c'est quelque chose qui me rend immensément heureux et fier de ce que j'ai accompli. »

Nous voulons offrir des certitudes à Benjamin quand il décidera d'investir pour produire des aliments.

Nous voulons, avec vous, semer l'innovation pour récolter la prospérité.

Je vous remercie et vous souhaite un franc succès dans vos délibérations.

## CONFÉRENCE MAGISTRALE

### **M. Prabhu Pingali, Sous-directeur du développement agricole de la Fondation Bill & Melinda Gates**

Madame la Ministre de l'agriculture de l'élevage du Costa Rica  
Monsieur le Directeur général de l'IICA  
Monsieur le Secrétaire général de l'OEA

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être ici au Costa Rica, et un grand honneur d'avoir été invité à présenter cet exposé.

J'avais préparé une présentation complète en *Power Point*, mais, compte tenu de l'heure avancée, j'essaierai autant que possible de la résumer.

Le message que j'aimerais vous transmettre aujourd'hui concerne l'innovation en Amérique latine. Les investissements réalisés dans le passé par cette région dans le domaine de l'innovation en agriculture ont été réellement importants, non seulement parce qu'ils ont permis d'apporter une aide à la région pour vaincre la faim et la pauvreté, d'améliorer les niveaux généraux de revenus et de favoriser l'essor de son économie, mais aussi parce qu'ils ont eu des répercussions sur le plan mondial. En effet, ces investissements se sont étendus à travers le monde et ont aidé des millions de personnes à surmonter également la faim et la pauvreté.

Ce que je voudrais vous dire, c'est que la contribution de l'Amérique latine au processus de transfert mondial de la technologie est d'autant plus importante que cette région peut réaliser de grands investissements dans ses propres innovations et aider le reste du monde à combattre les maux qui l'affligent.

Permettez-moi tout d'abord de faire un retour aux années soixante, période pendant laquelle la faim et la pauvreté étaient très répandues dans le monde. On pensait généralement que les pays d'Asie ne seraient jamais autosuffisants en matière d'alimentation, puisqu'une grande partie de cette région souffrait également de la faim et de la pauvreté. C'est également pendant cette période qu'a eu lieu la révolution verte et



que Norman Borlang, travaillant de concert avec des scientifiques américains, a été capable de créer des variétés modernes de blé à haut rendement qui, du jour au lendemain, ont multiplié par trois et quatre la récolte de blé de très petites fermes.

Ces variétés de blé, mises au point par Norman Borlang au CIMMYT au Mexique, ont été envoyées partout dans le monde. La première expédition, de 18 000 tonnes de semences, est partie du Mexique vers l'Inde et le Pakistan en 1966. Déjà en 1974, l'Inde était autosuffisante en ce qui concerne le blé et le riz. Cette révolution du blé en Inde doit être mise au compte des innovations réalisées au Mexique, ce dont ce pays et le reste de l'Amérique latine doivent se sentir réellement fiers.

Cependant, ce n'est pas seulement en Inde que l'on a obtenu des résultats aussi positifs. Si nous examinons ce qui s'est produit au cours des quatre dernières décennies, nous constatons que les taux de croissance dans la productivité agricole ont augmenté partout dans le monde, à l'exception de l'Afrique subsaharienne. Dans tous les continents, ces taux de croissance ont augmenté plus rapidement que les taux de croissance démographique. L'accroissement de la productivité a été le principal moteur de la croissance économique mondiale que l'on observe dans tout le monde en développement.

Les investissements dans la recherche et le développement ont constitué l'un des facteurs fondamentaux qui ont rendu possible une croissance économique aussi positive. Néanmoins, à cela il faut ajouter les investissements réalisés dans les routes, les infrastructures de transport et d'irrigation et dans les marchés, ainsi que les meilleurs contextes en matière de politiques, qui ont également contribué à cette croissance de la productivité.

Cet enseignement que nous avons pu tirer de la révolution verte est aussi pertinent pour notre avenir.

Les contributions de l'Amérique latine au système agricole mondial ne se limitent pas à la production de blé, de maïs, de patate douce et de manioc; elles s'étendent également aux domaines de l'agronomie, de la gestion des terres et de l'éducation, entre autres.

Permettez-moi de vous donner seulement un exemple des réalisations les plus remarquables de cette région. Au Mexique, il existe une variété de maïs indigène appelée Tuxpeño, produite dans des variétés tropicales de maïs, dont le germoplasme se retrouve aujourd'hui dans 150 variétés de maïs dans tout le monde. Seulement en Afrique, plus de 100 variétés de maïs renferment le germoplasme Tuxpeño. Ce germoplasme confère aux variétés tropicales de maïs une résistance à un éventail de virus et de maladies.

Le germoplasme Tuxpeño a permis de rendre les variétés tropicales plus tolérantes à la sécheresse, question sur laquelle le CIMMYT a poursuivi son travail au cours des dernières années. À l'heure actuelle, les variétés de maïs tolérantes à la sécheresse se sont répandues rapidement d'un bout à l'autre de l'Afrique subsaharienne et, en Afrique méridionale, ces variétés ont permis d'accroître le rendement annuel de près de 100 kg par hectare. Ce chiffre peut vous sembler insignifiant, mais pour un agriculteur qui obtient un rendement moyen d'une tonne par hectare, cela représente un gain annuel énorme. Nous assistons à un grand changement dans la productivité de la région.

Voici un autre exemple : le maïs à forte teneur en protéines (QPM), qui provient également d'Amérique latine, dont l'amélioration lui a conféré un haut rendement et une résistance aux maladies et aux insectes et dont l'introduction en Afrique a eu pour résultat que des pays comme l'Éthiopie sont maintenant capables de lutter contre la dénutrition protéique et d'améliorer leurs niveaux globaux de nutrition.

Par ailleurs, le QPM est devenu également une grande aide pour l'industrie de l'élevage, du fait qu'il revient beaucoup moins cher de l'utiliser comme aliment pour le bétail que d'utiliser un aliment enrichi de protéines. De la Chine jusqu'en Inde et de l'Inde jusqu'en Afrique, le QPM commence à être utilisé comme une source importante d'aliment pour le bétail.

Permettez-moi de passer de la question du maïs et du blé à celle de la patate douce. Cette tubercule a son origine en Amérique latine, mais elle est devenue la culture de base la plus importante dans des pays tels que le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, entre autres. L'accroissement de la productivité de la culture de la patate douce en Afrique dépend dans une large mesure du travail de recherche et développement réalisé ici même dans la région, du fait que la résistance aux infestations et aux maladies dont cette culture a besoin provient nécessairement de variétés indigènes d'Amérique latine. Par conséquent, les connaissances requises pour améliorer la patate douce proviennent nécessairement de l'activité scientifique de cette région des Amériques.

À titre d'exemple, prenons la patate douce à chair orange qui a une teneur en vitamine A plus élevée que celle de la patate douce ordinaire. La biofortification a permis à la communauté scientifique d'améliorer la biodisponibilité de la vitamine A dans cette variété de patate douce. À l'heure actuelle des essais avec la patate douce à chair orange sont menés en divers endroits dans le monde. Au Mozambique, des essais d'alimentation avec la patate douce à chair orange ont montré que, chez les enfants présentant des carences en vitamine A, l'incidence de cette carence a reculé de 20 % à 30 % lorsque cette variété de patate douce a été introduite dans leur régime alimentaire quotidien.

L'innovation en provenance de l'Amérique latine permet d'aider des personnes qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté et de famine en Afrique subsaharienne.

Toutefois, quand nous parlons d'innovation, nous ne devons pas penser seulement en termes de semences ou de tout autre produit. Très souvent, l'innovation peut viser un domaine complètement différent, par exemple la lutte contre un parasite comme la cochenille farineuse de la yuca.

La cochenille de la yuca s'est propagée dans tout le continent africain et a détruit complètement la culture du manioc, ce qui a constitué l'un des plus graves problèmes d'infestation du manioc de l'Afrique. Le manioc n'est pas une espèce indigène de ce continent; il provient de l'Amérique du Sud, plus spécifiquement du Brésil, de telle sorte que, ensemble, les scientifiques africains et brésiliens ont été en mesure de déterminer les populations déprédatrices qui pouvaient détruire cette cochenille. Ils ont utilisé ladite population de déprédateurs et les cochenilles pour créer une méthode de lutte biologique novatrice grâce à laquelle, dans une période de trois ans, il a été possible d'éradiquer complètement la cochenille farineuse de la yuca de l'Afrique continentale. Cette innovation extraordinaire a été rendue possible par la collaboration Sud-Sud entre l'Afrique et l'Amérique latine.

À chaque fois que je voyage en Afrique, les Africains me font remarquer que leurs sols sont très pauvres, qu'ils sont très peu fertiles, qu'ils contiennent très peu de matière organique et qu'ils sont très sujets à l'érosion. Je pense alors : on disait la même chose au sujet des sols de la région des Cerrados, au Brésil, il y a seulement 20 ans, et on affirmait qu'il était impossible d'y cultiver quoi que ce soit. Aujourd'hui, cette région constitue le grenier de ce pays et c'est de là que le Brésil exporte une grande partie de ses produits agricoles. Qu'ont donc fait les Brésiliens dans la région des Cerrados? Ils ont éliminé le problème de l'acidité du sol en y ajoutant de la chaux et ils ont introduit des variétés végétales résistantes aux sols acides. Ils ont aussi enrichi le sol en matière organique en ajoutant des résidus au moyen du labour de conservation, entre autres méthodes. Par la suite, ils ont ajouté des légumineuses qui fixent l'azote dans le sol. Grâce à ces actions et aux grands investissements qu'ils ont réalisés, les Brésiliens ont été capables de convertir les terres acides des Cerrados en terres très fertiles. Dans la pampa argentine, on a utilisé des systèmes de non-labour et, à l'heure actuelle, cette région produit une énorme quantité de soja, faisant de l'Argentine l'un des premiers exportateurs de ce produit.

L'exemple de la région des Cerrados et de la Pampa argentine, et les enseignements tirés de ces expériences, sont extrêmement importants pour les savanes africaines. Si nous réussissons à transférer ces connaissances au continent africain, nous réussirons à changer considérablement la productivité dans ce continent.

Permettez-moi d'aborder brièvement les questions de capacités en matière de recherche et développement et de renforcement des capacités. L'un des problèmes qui nous préoccupent le plus au sujet du continent africain est son niveau infime de capacités en recherche et développement, auquel s'ajoute le fait que nous avons besoin de trouver des modèles pour développer rapidement ces capacités ainsi que les compétences scientifiques et agricoles de base dans la région. L'Amérique latine offre des exemples extrêmement féconds que nous pourrions utiliser comme point de départ et sur lesquels nous pourrions capitaliser.

Analysons la façon dont EMBRAPA s'est convertie en un chef de file mondial dans le domaine de la recherche et du développement en agriculture tropicale, et comment le gouvernement brésilien a placé la recherche et le développement en agriculture au cœur de ses préoccupations et fait de l'innovation un enjeu essentiel pour le pays. Si nous pouvions découvrir une façon d'utiliser les connaissances spécialisées qui découlent du développement de ces capacités en matière de recherche et développement et transférer un tel savoir à d'autres régions du monde, en particulier en Afrique subsaharienne, le résultat serait éminemment profitable pour tous.

Pensez à l'enseignement universitaire. L'Université EARTH, située ici même au Costa Rica, et l'Université Zamorano, au Honduras, illustrent remarquablement comment il est possible d'enseigner de façon pertinente non seulement du point de vue théorique, mais aussi du point de vue du lien entre la théorie et l'apprentissage par expérience sur le terrain et au travail, autrement dit un enseignement étroitement lié aux agroentreprises et à l'apprentissage qui découle de celles-ci.

Grâce à cette union entre la théorie de la salle de cours et l'apprentissage sur le terrain, ces universités ont été capables de changer le type de professionnel qui sort de celles-ci, c'est-à-dire de former des professionnels adaptés aux marchés du travail actuels et très bien connectés aux nouvelles chaînes de valeur qui surgissent actuellement partout dans le monde en développement.

En outre, ceci est le type de modèle que nous devons promouvoir pour améliorer les systèmes d'enseignement de l'Afrique subsaharienne. Je sais que l'Université EARTH travaille déjà en étroite collaboration avec le *Drew Forum*, ce qui représente un effort important en marche pour renforcer les universités agricoles de l'Afrique.

Mesdames et Messieurs, je tiens à vous faire savoir que la Fondation Bill & Melinda Gates a suivi avec attention un grand nombre de ces exemples historiques de réalisations dans le domaine de l'innovation et de la promotion de l'accroissement de la productivité des petits agriculteurs, et la façon dont cet accroissement de productivité s'est révélé être

un moteur de croissance économique mondiale. Lorsque nous examinons ces expériences, nous sommes convaincus que l'amélioration de l'agriculture et l'accroissement de la productivité agricole pourraient contribuer à réduire la faim et la pauvreté. C'est pourquoi, pendant les cinq à six dernières années, nous avons essayé à la Fondation de nous doter d'un solide programme agricole centré sur les plus pauvres d'entre les pauvres, principalement les habitants de l'Afrique subsaharienne, mais aussi les habitants de l'Asie méridionale.

Nous avons concentré nos efforts sur la recherche de moyens pour pouvoir apporter l'innovation dans ces régions afin d'augmenter rapidement le taux de croissance de la productivité agricole. Cependant, nous ne pouvons pas atteindre ce but seuls. Le problème est trop vaste pour qu'une organisation soit capable de le résoudre à elle seule, mais, ensemble, nous pouvons aborder le problème de la faim et de l'extrême pauvreté. Nous pouvons également essayer d'établir des partenariats qui transcendent les frontières géographiques et qui nous permettent d'apprendre quelque chose de chaque région géographique. S'il existe des façons d'utiliser l'expérience et les connaissances spécialisées de l'Amérique latine pour contribuer à améliorer la vie des agriculteurs de l'Afrique subsaharienne, je crois que notre région en tirera de grands bénéfices. Nous serions très heureux qu'il en soit ainsi et c'est pourquoi nous chercherons toujours à établir ce type de partenariat.

Merci beaucoup.



## **ANNEXES**





**ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR**  
*(IICA/CE/Doc.343(11))*

**1. Programme de la réunion**

1.1 Programme provisoire *IICA/JIA/Doc.344(11)*

**2. Rapport présenté aux États membres**

2.1 Rapport du Directeur général *(sans cote)*

**3. Innovation pour l'agriculture des Amériques**

3.1 Forum : L'innovation pour une agriculture durable, compétitive et inclusive.

3.2 Perspectives de l'agriculture et du développement rural des Amériques : un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes en 2011 *IICA/JIA/Doc.345(11)*

3.3 Dialogue ministériel : Innovation pour une agriculture durable, compétitive et inclusive *Sans document*

**4. Politique institutionnelle et coopération technique**

4.1 Partenariats stratégiques de l'IICA *Sans document*

4.2 Vision de la FAO et relations IICA-FAO *Sans document*

**5. Questions budgétaires et financières**

5.1 États financiers de l'IICA pour l'exercice 2009-2010 et rapport des commissaires aux comptes *IICA/JIA/Doc.346(11)*

- 5.2 Seizième et Dix-septième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) *IICA/JIA/Doc.347(11)*
- 5.3 Rapport sur le recouvrement des quotes-parts *IICA/JIA/Doc.348(11)*
- 5.4 Programme-budget pour l'exercice biennal 2012-2013 *IICA/JIA/Doc.349(11)*
- 5.5 Rapport sur l'état d'avancement de l'étude sur le plein recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets financés par des ressources extérieures. *Sans document*

## **6. Règles, procédures et autres questions administratives**

- 6.1 Proposition d'amendement de l'article 22 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture *IICA/JIA/Doc.350(11)*

## **7. Questions relatives aux organes de direction de l'IICA**

- 7.1 Responsabilités du représentant du Conseil au sein du Conseil supérieur du CATIE *IICA/JIA/Doc.351(11)*
- 7.2 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture *IICA/JIA/Doc.352(11)*
- 7.3 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif *IICA/JIA/Doc.353(11)*
- 7.4 Date et lieu de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture *IICA/JIA/Doc.354(11)*

## ***ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS***

### ***États Membres***

#### **Antigua-et-Barbuda**

Hilson N. Baptiste (*titulaire*)  
Minister of Agriculture, Lands,  
Housing and the Environment  
Ministry of Agriculture, Lands,  
Housing and the Environment  
Tél. : (268)764 2762  
Fax : (268) 562 1303  
samantha.coipel@gmail.com

Jedidiah Maxime (*suppléant*)  
Director of Agriculture  
Ministry of Agriculture, Lands,  
Housing and the Environment  
Tél. : (268) 764 1259  
Fax : (268) 462 6104  
jeddi59@gmail.com

Julius Ross (*conseiller*)  
Technical Adviser  
Ministry of Agriculture, Lands,  
Housing and the Environment  
Tél. : (268) 764 9696  
Fax : (268) 562 1303  
ross1750@yahoo.com

### **Argentine**

Lorenzo Ricardo Basso (*titulaire*)  
Secretario de Agricultura, Ganadería  
y Pesca  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Pesca  
Tél. : (5411) 4349 2162  
Fax : (5411) 4349 2161  
sagyp@minagri.gob.ar

Daniela Raposo (*suppléante*)  
Responsable del Área de Seguimiento  
Técnico de Proyectos  
Unidad para el Cambio Rural (UCAR)  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Pesca  
Tél. : (5411) 43490592/0589  
draposo@ucar.gov.ar

Liliana Mónica Sola Filossera  
Directora de Presupuesto y Seguimiento  
de Planeamiento y Proyectos A/C de  
la Dirección General de  
Administración  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Pesca  
Tél. : (5411) 4349 2710  
Fax : (5411) 4349 2144  
lsola@minagri.gob.ar

Maximiliano Moreno (*conseiller*)  
Director , Negociaciones Multilaterales  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Pesca  
Tél. : (5411) 4349 2509  
Fax : (5411) 4349 2244  
maxmor@minagri.gob.ar

### **Bahamas**

Lawrence Cartwright (*titulaire*)  
Minister of Agriculture and Marine  
Resources  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources  
Tél. : (242) 397 7422  
Fax : (242) 322 1767  
larrycartwright@bahamas.gov.bs

Philip Miller (*suppléant*)  
Under Secretary  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources  
Tél. : (242) 325 7502  
Fax : (242) 322 1767  
millerphi@gmail.com

Simeon Pinder (*conseiller*)  
Director  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources  
Tél. : (242) 397 7415  
Fax : (242) 322 1767  
sleonpinder@yahoo.com

### **Barbade**

David Cleveland Estwick (*titulaire*)  
Minister of Agriculture, Food, Fisheries  
and Water Resource Management  
Ministry of Agriculture, Food, Fisheries  
and Water Resource Management  
Tél. : (246) 434 5012/253-3128  
Fax : (246) 428 7777  
docestwick@gmail.com

Michael I. King (*suppléant*)  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture, Food, Fisheries  
and Water Resource Management  
Tél. : (246) 434 5016  
Fax : (246) 428 7777  
michaeliking@aol.com  
mking@minagriculture.gov.bb

### **Belize**

Gabino Canto Mai (*titulaire*)  
Viceministro de Agricultura y Pesca  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Tél. : (501) 627 9064  
Fax : (501) 822 2490  
gabinocanto@yahoo.com

### **Bolivie**

Víctor Vázquez Mamani (*titulaire*)  
Viceministro  
Ministerio de Agricultura

**Brésil**

Pedro Antonio Pereira Arraes (*titulaire*)  
 Presidente  
 EMBRAPA  
 Tél. : (5561) 3448 4260  
 Fax : (5561) 3448 4890

Luiz Antonio Silva Corrêa (*suppléant*)  
 Diretor  
 Ministerio da Agricultura  
 Tél. : 55 (61) 3223 5909  
 luiz.acsilva@agricultura.gov.br

Edilson Guimarães (*conseiller*)  
 Coordenador Geral de Integração  
 Regional  
 Ministerio de Agricultura Pecuaria e  
 Abastecimento  
 Tél. : 55(61) 3218 2113  
 Fax : 55(61) 3225 4738  
 edilson.guimaraes@agricultura.gov.br

**Canada**

Blair Coomber (*titulaire*)  
 Directeur général  
 Agriculture et Agroalimentaire Canada  
 Tél. : (613) 773 1600  
 Fax : (613) 773 0200  
 blair.coomber@agr.gc.ca

Daryl Nearing Deputy (*suppléant*)  
 Directeur  
 Agriculture et Agroalimentaire Canada  
 Tél. : (613) 773 1523  
 daryl.nearing@agr.gc.ca

**Chili**

Gustavo Rojas Le-Bert (*titulaire*)  
 Director Nacional  
 Oficina de Estudios y Políticas Agrarias  
 Ministerio de Agricultura  
 Tél. : (562) 397 3007  
 Fax : (562) 397 3119  
 gusrojas@odepa.cl

Eduardo Bozzolo Verhaaf (*suppléant*)  
 Agregado Agrícola  
 Ministerio de Agricultura  
 Tél. : (506) 87028769  
 ebozzolo@embachile.co.cr

**Colombie**

Juan Camilo Restrepo Salazar (*titulaire*)  
 Ministro de Agricultura y Desarrollo  
 Rural  
 Ministerio de Agricultura y Desarrollo  
 Rural  
 Tél. : (571) 341 9005  
 despachoministro@minagricultura.gov.co  
 olga.cristancho@minagricultura.gov.co

Hernando Herrera Vergara (*suppléant*)  
 Embajador  
 Embajada de la Republica de Colombia  
 San José, Costa Rica

**Costa Rica**

Gloria Abraham Peralta (*titulaire*)  
 Ministra de Agricultura y Ganadería  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tél. : (506) 2220 4346  
 Fax : (506) 2296 6720  
 gabraham@mag.go.cr

Tania López Lee (*suppléante*)  
 Viceministra de Agricultura y  
 Ganadería  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tél. : (506) 2232 7715  
 Fax : (506) 2232 5054  
 tlopez@mag.go.cr

Xinia Cháves Quirós (*suppléante*)  
 Viceministra de Agricultura y  
 Ganadería  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tél. : (506) 2231 1023  
 Fax : (506) 2231 0145  
 xchaves@mag.go.cr

Marta Eugenia Villegas M. (*suppléante*)  
 Directora Ejecutiva  
 SEPSA  
 Tél. : (506) 2231 1051  
 Fax : (506) 2232 0677  
 mvillegas@mag.go.cr

Giovanna Valverde Stark (*conseillère*)  
 Directora Asuntos Internacionales  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Costa Rica  
 Tél. : (506) 8957 8016  
 gvalverde@mag.go.cr

## **Dominique**

Matthew Walter (*titulaire*)  
 Minister of Agriculture and Forestry  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 Tél. : (767) 266 3211  
 Fax : (767) 448 7999  
 minsecagriculture@dominica.gov.dm

## **Équateur**

Iván Wong Chang (*titulaire*)  
 Viceministro de Agricultura, Ganadería,  
 Acuicultura y Pesca  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería,  
 Acuicultura y Pesca  
 Tél. : (593) 2 255 4617  
 iwong@magap.gob.ec

Leonardo Barriga Andina (*suppléant*)  
 Coordinador  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería,  
 Acuicultura y Pesca  
 Tél. : (593) 2254 0827  
 ebarriga@magap.gob.ec

## **Le Salvador**

Víctor López Castellanos (*titulaire*)  
 Ministro Consejero  
 Embajada de la República de  
 El Salvador  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2258 1353  
 Fax : (506) 2257-7683  
 vlopez@rree.gob.sv  
 Estados Unidos de América

## **États-Unis d'Amérique**

Kathleen Merrigan (*titulaire*)  
 Deputy Secretary  
 U.S. Department of Agriculture  
 Tél. : (506) 2519 2333

Andrew Burst Director (*suppléant*)  
 Multilateral Relations Division  
 Foreign Agricultural Service/USDA  
 Tél. : (202) 720 9519  
 Fax : (202) 720 1139  
 Andrew.Burst@fas.usda.gov

Andrea Brouillette-R. (*conseillère*)  
 Political Counselor  
 U.S. Mission to the OAS  
 Tél. : (202) 647 6375  
 rodriguez@state.gov

Claus Cheryl (*conseillère*)  
 International Relations Advisor  
 Office of Agreements and Scientific  
 Affairs  
 Foreign Agricultural Service/USDA  
 Tél. : (202) 720 9079  
 Fax : (202) 720 1139  
 Cheryl.Claus@fas.usda.gov

Lisa Jacobson (*conseillère*)  
 U.S. Department of State  
 Tél. : (202) 647 6422  
 Fax : (202) 736 7320  
 JacobsonLE@state.gov

Kevin Smith Agricultural (*conseiller*)  
 Counselor  
 USDA  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2519-2333  
 kevin.smith@fas.usda.gov

Kelly Stange Agricultural (*conseiller*)  
 Attache US Embassy  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2519 2160  
 kelly.stange@fas.usda.gov

## **Grenade**

Michael Lett (*titulaire*)  
 Minister of Agriculture, Forestry and  
 Fisheries  
 Ministry of Agriculture, Forestry and  
 Fisheries  
 Tél. : (473) 440 2722  
 Fax : (473) 440 4191  
 agriculture@gov.gd

Daniel Lewis (*suppléant*)  
 Chief Agricultural Officer/Ministerial  
 Delegate  
 Ministry of Agriculture, Forestry and  
 Fisheries  
 Tél. : (473) 405 4369  
 Fax : (473) 440 4191  
 daniellewis1930@hotmail.com  
 televisiongardening@yahoo.co.uk

## **Guatemala**

Alfredo Trejo Rodríguez (*titulaire*)  
 Director de Planeamiento  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería  
 y Alimentación (MAGA)  
 Tél. : (502) 2332 9344  
 Fax : (502) 2361 7783  
 atrejo60@gmail.com  
 direcciondeplaneamiento@gmail.com

Raúl Roberto Chávez Amado  
 (*suppléant*)  
 Director de Dirección de Coordinación  
 Regional y Extension Rural  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería  
 y Alimentación  
 Tél. : (502) 4002 6642  
 ingracha@hotmail.com

Carlos Rafael Tercero Muxi (*suppléant*)  
 Director de Cooperación Ext.  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería  
 y Alimentación  
 Tél. : (502) 5510 2427  
 Fax : (502) 2413 7295  
 crtercero@yahoo.com

Carlos Mas (*conseiller*)  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería  
 y Alimentación  
 Tél. : (502) 24137014

Renato Fredy Javier Quintanilla  
 Jefe de Relaciones Públicas  
 MAGA  
 Tél. : (502) 24137014  
 Fax : (502) 24137007  
 despachosuperiormaga@gmail.com

### **Guyana**

Adytia Persaud (*titulaire*)  
 Project Coordinator GMRP  
 Ministry of Agriculture  
 Tél. : 592-601-3931  
 Fax : 220-2843  
 adityapersaud@gmail.com

### **Haïti**

Colette Blanchet (*titulaire*)  
 Déléguée ministérielle  
 Ministère de l'Agriculture  
 Tél. : (509) 3621 7163  
 coletteblanchet@yahoo.com

### **Honduras**

Juan Carlos Ordoñez Tercero (*titulaire*)  
 Subsecretario de Ganadería  
 Secretaria de Agricultura y Ganadería  
 Tél. : (504) 2239 9338  
 jot@hotmail.com

Ricardo Peña Ramirez (*suppléant*)  
 Director Ejecutivo  
 Unidad de Planeamiento y Evaluación  
 de la Gestión  
 Secretaria de Agricultura y Ganadería  
 Tél. : (504) 2232 5702  
 Fax : (504) 2239 7232  
 rpenaramirez@yahoo.com

### **Mexique**

Mariano Ruíz Funes (*titulaire*)  
 Subsecretario de Agricultura  
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
 Desarrollo Rural, Pesca y  
 Alimentación (SAGARPA)  
 Tél. : (5552) 3871 1000 ext 33291  
 sandra.pacheco@sagarpa.gob.mx

Abelardo Escobar Prieto (*suppléant*)  
 Secretario de Estado  
 Secretaria de la Reforma Agraria  
 Tél. : (55) 5624 0081  
 Fax : (55) 9101 8103  
 aescobar@sra.gob.mx

Zadalinda González (*suppléante*)  
 Embajadora  
 Embajada de México en Costa Rica  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2257 0633  
 zgonzalez@sre.gob.mx



Kenneth Smith Ramos (*conseiller*)  
 Coordinador General de Asuntos  
 Internacionales  
 SAGARPA  
 Tél. : (5552) 3871 1055  
 ksmith@sagarpa.gob.mx

María de Lourdes Cruz (*conseillère*)  
 Directora de Relaciones Internacionales  
 SAGARPA  
 Tél. : (5552) 38711058  
 mcruz.dgai@sagarpa.gob.mx

Juan Manuel Emilio Cedrún Vázquez  
 (*conseiller*)  
 Director en Jefe  
 Registro Agrario Nacional  
 Tél. : (55) 50621410  
 ecedrun@ran.gob.mx

Eleazar Franco Gaona (*conseiller*)  
 Secretaría de la Reforma Agraria  
 Tél. : (55) 5624 0004  
 Fax : (55) 9181 0149  
 efranco@sra.gob.mx

Rafael Barceló Durazo (*conseiller*)  
 Encargado Asuntos Jurídicos  
 Embajada de México  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2257 0633  
 Fax : (506) 2258 2437  
 rbarcelo@sre.gob.mx

Raúl Fernando Álvarez A. (*conseiller*)  
 Asesor del C. Secretario  
 Secretaría de la Reforma Agraria  
 Tél. : (55) 5562 6478  
 Fax : (55) 5563 9724  
 alvaltam@prodigy.net.mx

Francisco Barrera Mendoza (*conseiller*)  
 Director de Coordinación  
 Interinstitucional  
 Registro Agrario Nacional  
 Tél. : (55) 5062 1410  
 fbarrera@ran.gob.mx  
 lbalseca@ran.gob.mx  
 pmramirez@ran.gob.mx

Miguel Angel Hernández (*conseiller*)  
 Jefe de Ayudantes  
 Secretaría de la Reforma Agraria  
 Tél. : (52) 55 37 07 18 84  
 Fax : (52) 55 56 95 63 68  
 neptuno\_mahdez@hotmail.com

Uriel Maldonado Amaya (*conseiller*)  
 Asesor del C. Secretario  
 Secretaría de la Reforma Agraria  
 Tél. : 777-327-72-83  
 Fax : 55-91-81-01-03  
 urielma2002@yahoo.com.mx

## **Panama**

Emilio Kieswetter Rubio (*titulaire*)  
 Ministro de Desarrollo Agropecuario  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Tél : (507) 507 0605  
 Fax : (507) 232 5045

José Javier Mulino Q. (*suppléant*)  
 Embajador  
 Embajada de Panamá en Costa Rica  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2281 2442  
 panaembacr@racsa.co.cr

José Pacheco Tejeira (*suppléant*)  
 Viceministro de Comercio Exterior  
 Ministerio de Comercio e Industria  
 Tél. : (507) 560 0655  
 Fax : (507) 560 0654  
 jpacheco@mici.gob.pa

Lineth Carranza Solanilla (*conseillère*)  
 Asesora  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Tél. : (507) 507 0607  
 Fax : (507) 232 5045  
 lcarranza@mida.gob.pa

Javier Montemayor Ramos (*conseiller*)  
 Asesor Ministerial  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Tél. : (507) 507 0606  
 jmontemayor@mida.gob.pa

Julie Lymberopulos K. (*conseillère*)  
 Directora  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 juliel@mida.gob.pa

Marco Tulio Moscoso F. (*conseiller*)  
 Asistente Técnico Agropecuario  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Tél. : (507) 507 0775  
 Fax : (507) 507 0776  
 mmoscoso@mida.gob.pa

Fermín Vicente Romero H. (*Asesor*)  
 Jefe de Agricultura Orgánica  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Tél. : (507) 6780 4230  
 Fax : (507) 507 0757  
 fromero@mida.gob.pa

## Paraguay

Pánfilo Ortiz Ocampos (*titulaire*)  
 Director General de Planificación  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tél. : (595) 2145 0466  
 Fax : (595) 2145 0466  
 dgp@mag.gov.py /  
 dgp.mag@gmail.com  
 paortiz@gmail.com

Marcos A. Frutos Vera (*suppléant*)  
 Director de Cooperación Técnica y  
 Relaciones  
 Internacionales-Dirección General de  
 Planificación  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería-  
 Tél.: (595) 981 424 026  
 mfrutos.cooperacion@mag.gov.py

## Pérou

Miguel Caillaux Zazzali (*titulaire*)  
 Ministro de Agricultura  
 Ministerio de Agricultura  
 Tél. : (511) 349 9448  
 Fax : (511) 349 6295  
 mcaillauxz@gmail.com,  
 mpineda@minag.gob.pe  
 mcaillaux@minag.gob.pe

Gustavo Lembcke Hoyle (*Alterno*)  
 Encargado de Negocios a.i.  
 Embajada de la República del Perú  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2225 9145  
 Fax : (506) 2253 0457  
 glembcke@hotmail.com

Aelin Pérez (*conseillère*)

Ministra Consejera  
Embajada de la República del Perú  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2225 9145  
Fax : (506) 2253 0457

Carlos Molestina Escudero (*conseiller*)

Asesor  
Embajada de la República del Perú  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2225 9145  
Fax : (506) 2253 0457

### **République Dominicaine**

Salvador Jiménez Arango (*titulaire*)

Ministro de Agricultura  
Ministerio de Agricultura  
Tél. : (809) 227 1188  
Fax : (809) 540 8722  
marite\_1517@hotmail.com

Leandro M. Rodríguez (*suppléant*)

Viceministro de Agricultura  
Ministerio de Agricultura  
Tél. : (809) 547 1492  
Fax : (809) 540 8722  
marite\_1517@hotmail.com

Néstor Cerón Suero

Embajador  
Embajada de la República Dominicana  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2283 8103  
Fax : (506) 2280 7604  
nceron@hotmail.com

### **Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Montgomery Daniel (*titulaire*)

Minister of Agriculture, Rural  
Transformation, Forestry and Fisheries  
Ministry of Agriculture, Rural  
Transformation, Forestry and Fisheries  
Tél. : (784) 456 1410  
Fax : (784) 457 1688  
office.agriculture@mail.gov.vc

### **Sainte-Lucie**

Sunita Daniel (*titulaire*)

Senior Economist  
Ministry of Agriculture, Lands Forestry  
and Fisheries  
Tél. : (758) 287 5950  
Fax : (758) 452 3614  
Danielsunita@gmail.com

### **Suriname**

Hendrik Soerat Setrowidjojo (*titulaire*)

Minister of Agriculture, Animal  
Husbandry and Fisheries  
Ministry of Agriculture, Animal  
Husbandry and Fisheries  
Tél. : (597) 477 830  
Fax : (597) 47 0301  
hendrik.setrowidjojo@minlvv.gov.sr

Gerrit Arno Breinburg (*suppléant*)

Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture, Animal  
Husbandry and Fisheries  
Tél. : (597) 476 887  
Fax : (597) 475 919  
gerrit.breinburg@minlvv.gov.sr

**Trinité-et-Tobago**

Edwina Leacock (*titulaire*)  
 Permanent Secretary  
 Ministry of Food Production Land  
 and Marine Affairs  
 Tél. : (868) 622 5596  
 Fax : (868) 622 8202  
 ps@fplma.gov.tt

Sandra Honoré (*suppléante*)  
 Ambassador  
 Embassy of Trinidad and Tobago  
 Tél. : 2231-0809  
 Fax : 2231-1244  
 honores@foreign.gov.tt

Akilah Seale (*conseillère*)  
 First Secretary  
 Embajada de la Republica de Trinidad  
 y Tobago  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2231 0809  
 Fax : (506) 2231 1244  
 sealea@foreign.gov.tt

Lueandra Neptune (*conseillère*)  
 Planning Officer  
 Ministry of Food Production Land  
 and Marine Affairs  
 Tél. : (868) 622 5953  
 Fax : (868) 622 8762  
 Lneptune@fplma.gov.tt

Candice Shade Counsellor (*conseillère*)  
 Embassy of the Republic of Trinidad  
 and Tobago  
 Tél. : (506) 2231 0809  
 shadec@foreign.gov.tt

**Uruguay**

Carlos Paolino Franco (*titulaire*)  
 Director de la Oficina de Política y  
 Programación Agropecuaria (OPYPA)  
 Ministerio de Ganadería de Uruguay  
 Tél. : (598) 2412 6362  
 Fax : (598) 2410 7003  
 cpaolino@mgap.gub.uy

Octavio Brugnini García L: (*suppléant*)  
 Embajador  
 Embajada de la República de Uruguay  
 San José, Costa Rica  
 Tél. : (506) 2288 3444  
 Fax : (506) 2288 3070  
 embajadarou@gmail.com

***Pays Associé à l'IICA*****Espagne**

José Luis Herranz Saez  
 Consejero  
 Embajada de España  
 San José, Costa Rica  
 Tél.: (506) 2222 9823  
 Fax : (506) 2222 9733  
 jlconsejeriasanjose@amnet.cr

***Observateurs permanents*****Italie**

Diego Ungaro  
 Embajador  
 Embajada de Italia  
 San José, Costa Rica

**Israël**

Daniel Saban  
Embajador Extraordinario y  
Plenipotenciario  
Embajada de Israel  
San José, Costa Rica

***Directeurs honoraires***

Chelston W. Brathwaite  
Barbados  
chelston43@gmail.com

Martin Piñeiro Director  
Argentina  
Tél. : (5411) 4342 1395  
martin.pineiro2@gmail.com

***Conférencier***

Prabhu Pingali  
Deputy Director of Agricultural  
Development  
Bill and Melinda Gates Foundation  
United States of America  
Tél. : (206) 709 3241  
prabhu.pingali@gatesfoundation.org

***Organismes***

**Banque centraméricaine  
d'intégration économique (BCIE)**

Mauricio Chacón Romero  
Ejecutivo de Cartera Gerencia  
de Costa Rica  
Tél. : (506) 2207 6500  
mchacon@bcie.org

Angel Murillo Sánchez  
Especialista en Agronegocios  
Tél. : (506) 9881 3633  
amurillo@gmail.com

**Banque interaméricaine de  
développement (BID)**

Héctor Malarin Flores  
Jefe, División de Desarrollo Rural,  
Medio Ambiente y Gestion de  
Desastres Naturales  
United States of America  
Tél. : (202) 623 3359  
Fax : (202) 623 1417  
hectormal@iadb.org

Álvaro Redondo Brenes  
Representante  
División Recursos Naturales  
Costa Rica  
Tél. : (506) 2588 8723  
aredondo@iadb.org

**Banque mondiale**

Augusto Garcia Barea  
Oficial de Operaciones  
Nicaragua  
Tél. : (505) 2270 0000  
Fax : (505) 2270 0077  
agarcia2@worldbank.org

**Communauté des Caraïbes  
(CARICOM)**

Sergio Garcia  
Programme Manager  
Tél. : (592) 222 0001 - 75  
sgarcia@caricom.org

**Centre agronomique tropical de  
recherche et d'enseignement  
(CATIE)**

José Joaquín Campos Arce  
Director General  
Tél. : (506) 2558 2551  
Fax : (506) 2556 6355  
jcampos@catie.ac.cr,

I. Miley González  
Director, División de Educación  
Tél. : (506) 2558 2422  
Fax : (506) 2556 1016  
gonzalezm@catie.ac.cr

Jorge Jiménez Bu  
Director  
División de Proyección y Desarrollo  
Tél. : (506) 2558 2552  
Fax : (506) 2558 2047  
jjjimenez@catie.ac.cr,  
proyeccion@catie.ac.cr

**Commission économique pour  
l'Amérique latine et les Caraïbes  
(CEPALC)**

Hugo Eduardo Beteta Méndez Ruiz  
Director de la Sede Subregional en  
México  
CEPAL Naciones Unidas  
Guatemala  
Tél. : (5255) 5263 9700  
Fax : (5255) 5531 1151  
betetah@cepal.org

Adrián Gerardo Rodríguez Vargas  
Oficial a Cargo  
Unidad de Desarrollo Agrícola  
Chile  
Tél. : (562) 210 2473  
adrian.rodriguez@cepal.org

**Centre international d'agriculture  
tropicale (CIAT)**

Ruben Echeverría Luraschi  
Director General  
Tél. : (572) 445 0027  
Fax : (572) 445 0099  
ruben.echeverria@cgiar.org

Elcio Guimarães  
Diretor Área Investigaçao para  
América Latina y el Caribe  
Tél. : (572) 445 0062  
Fax : (572) 445 0073  
e.guimaraes@cgiar.org

**Société brésilienne de recherche  
agronomique (EMBRAPA)**

Paulo Duarte  
Tél. : (55)(61) 3448 8256  
Fax : (55)(61) 3272 4656  
p.duarte@embrapa.br

**Organisation des Nations Unies pour  
l'agriculture e l'alimentation (FAO)**

José Graziano Da Silva  
Representante Regional para  
América Latina y el Caribe  
Tél. : (562) 923 2302/923 2303  
Fax : (562) 923 2101  
roxana.sierra@fao.org

Jose Emilio Suadi Hasbun  
Representante em Costa Rica  
San José, Costa rica  
Tél. : (506) 2220 0511 Ext.108  
Fax : (506) 2232 8848  
JoseEmilio.Suadi@fao.orgL

Deodoro Roca  
Coordinador Subregional para  
América Central  
Tél. : (507) 301 0326  
Fax : (507) 301 0525  
Deodoro.Roca@fao.org

Octavio Ramírez Mixter  
Representante Asistente  
Coordinador de Programas  
Tél. : (506) 2220 0511 Ext.109  
Fax : (506) 2232 8848  
octavio.ramirez@fao.org

Lucas Tavares  
Tél. : (562) 923 2314  
Fax : (562) 923 2101  
lucas.tavares@fao.org

Tatiana Vargas Martínez  
Consultora  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2220 0511  
Fax : (506) 2232 8848  
tatiana.vargas@fao.or.cr

**Organisation des États Américains  
(OEA)**

Jose Miguel Insulza  
Secretario General  
Tél. : (202) 458 3500  
Fax : (202) 458 6826  
ecortes@oas.org

Henry Jova Johnson  
Representante en Costa Rica  
Tél. : (506) 2290 8911  
hjova@oas.org

Ana Matilde Perez Katz  
Asesora del Secretario General  
Tél. : (202) 458 3500  
Fax : (202) 458 6826  
ecortes@oas.org

Sherry Tross  
Secretaria Ejecutiva  
Secretaría de Cumbres de las Américas  
Tél. : (202) 458 3127  
Fax : (202) 458 3665  
stross@oas.org

**Organisme international régional  
contre les maladies des plantes et des  
animaux (OIRSA)**

Javier Flores Galarza  
Asesor Director Ejecutivo  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 8725 1616  
Fax : (506) 2209 9215  
jflores@oirsa.org

**Organisation des Nations Unies  
(ONU)**

Luiza Carvalho  
Coordinadora Residente  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2296 1544  
Fax : (506) 2296 1545  
registry.cr@undp.org

**Organisation panaméricaine de la  
santé (OPS)**

Albino Belotto  
OPS/MS  
Brazil  
Tél.: (5521) 2512 7114  
albino.belotto@gmail.com

Romeo Humberto Montoya Acevedo  
Consultor Enfermedades Transmisibles  
y no Transmisibles  
Costa Rica  
Tél. : (506) 8330 3550  
montoyah@paho.org

**PROCITROPICOS**

Waldyr Stumpf Junior  
Presidente  
Procitrópicos  
Tél. : (61) 3348 4401  
Fax : (61) 3348 4886  
de.tt@embrapa.br

**Union internationale pour la  
conservation de la nature (UICN)**

Tea Garcia-Huidobro  
Tél. : (506) 2283 8449 ext. 228  
Tea.garcia-huidobro@iucn.org  
San José, Costa Rica

*Instituciones d'Enseñamiento*

**Universidad de Costa Rica (UCR)**

Luis Felipe Arauz Cavallini  
Decano  
Facultad de Ciencias Agroalimentarias  
Universidad de Costa Rica  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2511 8734  
Fax : (506) 2225 9694  
felipe.arauz@ucr.ac.cr

**Universidad Nacional (UNA)**

Juan Rafael Mora Camacho  
Director  
Escuela Ciencias Agrarias  
Universidad Nacional (UNA)  
Tél. : (506) 2277 3566  
jmorac@una.ac.cr



Rafael Evelio Granados Carvajal  
Director Desarrollo Rural  
Universidad Nacional  
Heredia, Costa Rica  
Tél. : (506) 2277 3437  
Fax : (506) 2277 3561  
rgrana@una.ac.cr

Frank Salazar Chacón  
Coordinador MOEA-Costa Rica  
Universidad Nacional  
Tél. : (506) 2562 4159  
Fax : (506) 2462 4141  
frank.slz@gmail.com

**Universidad Estatal a Distancia  
(UNED)**

Flor de María Montero Arce  
Directora  
Carrera de Ingeniería Agronómica  
Universidad Estatal a Distancia  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2202 1837, 8899 0948  
Fax : (506) 2202 1862  
fmontero@uned.ac.cr

**Universidad Técnica nacional (UTN)**

Francisco Romero Royo  
Decano  
Universidad Técnica Nacional  
Sede Atenas  
Tél. : (506) 2455 1003  
Fax : (506) 2446 8000  
fromero@utn.ac.cr

**Autres Institutions**

**COFUPRO**

Mauricio Fernando Lastra Escudero  
Presidente  
COFUPRO  
México, DF  
Tél. : (55)1107 7633 al 36  
info@cofupro.org.mx,  
lcontreras@cofupro.org.mx

**CORBANA**

Jorge Arturo Sauma Aguilar  
Gerente General  
Corporación Bananera Nacional S.A  
(Corbana.)  
Tél. : (506) 2202 4711  
Fax : (506) 2283 4114  
jsauma@corbana.co.cr  
lfernandez@corbana.co.cr

Omar Sánchez Rojas  
Asistente Ejecutivo Gerencia General  
Corbana S.A  
Tél. : (506) 2202 4717  
Fax : (506) 2283 4114  
osanchez@corbana.co.cr

**IDIAP**

Julio Abrego  
Director General  
Instituto de Investigación Agropecuaria  
de Panamá (IDIAP)  
Ciudad de Panamá  
Tél. : (507) 500 0528  
julioabregob@gmail.com

Hermann Gnaegi

Asesor

IDIAP

Panamá

Tél. : (507) 500 0528

hermennernesto@gmail.com

Eulices Ramos Evila

Coordinador de Proyectos

Agropecuarios

IDIAP

Panamá

Tél. : (507) 500 0528

eulices.ramos@gmail.com

### ICAFE

Ronald Peters Seevers

Director Ejecutivo

ICAFE

Tél. : (506) 2243 7812

Fax : (506) 2222 2838

rpeters@icafe.cr

### INA

Efraín Muñoz Valverde

Director Sector Agropecuario

Instituto Nacional de Aprendizaje

Tél. : (506) 2210 6286

Fax : (506) 2232 1193

emunozvalverde@ina.ac.cr

### INTA

Leonardo Gabriel Granados Rojas

Negociación y Formulación de

Proyectos

Instituto de Investigación e Innovación  
en Transferencia de Tecnología

Agropecuaria ( INTA )

Tél. : (506) 8701 2488

Fax : (506 ) 2220 0369

lgranados@inta.go.cr

Enrique Martínez Vargas

Director Proyectos

INTA

Tél. : (506) 8835 5114

emartinez@inta.go.cr

Adrián Morales Gómez

Director Investigación

INTA

Tél. : (506) 8993 3896

Fax : (506) 2296 2495

amorales@inta.go.cr

Laura Ramírez Cartin

Jefa, Departamento de

Transferencia de Tecnología

INTA

Tél. : (506) 2231 3991

Fax : (506) 2231 3991

lramirez@inta.go.cr

Xinia Solano Fernández

Directora, Estación

Experimental los Diamantes

INTA-MAG

Tél. : (506) 2710 7854

Fax : (506) 2710 7854

xsolano@inta.go.cr

## **SIDESA**

Carlos Pomareda  
Consultor SIDESA  
Tél. : (506) 8380 8906  
sidesa@racsa.co.cr  
cpomareda6@gmail.com

## **SNITTA-FITTACORI**

Guadalupe Gutiérrez Mejía  
Directora Ejecutiva  
SNITTA-FITTACORI  
Tél. : (506) 2231 4764  
Fax : (506) 2291 3545  
ggutierrez@fittacori.or.cr

## **MAG**

Franklin Charpantier Arias  
Jefe Área de Políticas  
SEPSA-MAG  
Tél. : (506) 2296 2060  
Fax : (506) 2232 0677  
fcharpantier@mag.go.cr

Francisco Marín Thiele  
Gerente ProNAP  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Tél. : (506) 8810 7872  
Fax : (506) 2232 1949  
framathi@costarricense.cr

Erick Quirós Quirós  
Director Superior de Operaciones  
Regionales y Extensión Agropecuaria  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Tél. : (506) 8707 4924  
equiros@mag.go.cr

## **PIMA**

Gustavo Adolfo Ulate González  
Gerente General  
Programa Integral de Mercado  
Agropecuario (PIMA )  
Tél. : (506) 2239 4242  
Fax : (506) 2239 4242  
gulate@pima.go.cr,  
lgonzalezr@pima.go.cr

### *Invités Spéciaux*

Juan José Arcuri  
Embajador  
Embajada de la República Argentina  
San José, Costa Rica

Eduardo Casas Díaz  
Director Emérito  
Colegio de Postgraduados  
México D. F.  
Tél. : 52(55)5959542450  
ecasasd@colpos.mx

Juan Cerón Suero  
Embajador  
Embajada de la República Dominicana  
San José, Costa Rica

Celso Costa Bello  
Encargado de Negocios, ai.  
Embajada de Brasil  
San José, Costa Rica  
Tél. : (506) 2295 6875  
Fax : (506) 2295 6874  
Brasemb.saojoseitamaraty.tgov.br

Daisy Espinel de Alvarado  
Embajadora  
Embajada de la República del Ecuador  
San José, Costa Rica

Gustavo Felipe José Lembcke Hoyle  
Encargado de Negocios, a.i.  
Embajada de la República del Perú  
San José, Costa Rica

Hernando Herrera Vergara  
Embajador  
Embajada de la República de Colombia  
San José, Costa Rica

Cameron MacKay  
Ambassadeur  
Ambassade du Canada

Gonzalo Mendoza Negri  
Embajador  
Embajada de la República de Chile  
San José, Costa Rica

José Javier Mulino  
Embajador  
Embajada de la República de Panamá  
San José, Costa Rica

Yovanka Oliden Tapia  
Encargada de Negocios, a.i.  
Embajada del Estado Plurinacional de  
Bolivia  
San José, Costa Rica

Harold Rivas Reyes  
Embajador  
Embajada de la República de Nicaragua  
San José, Costa Rica

M. Fernando Sesenna Olivero  
Embajador  
Embajada de la República de  
Guatemala  
San José, Costa Rica

Hildebrando Tadeu Nascimento  
Valadares  
Embajador  
Embajada de la República Federativa  
del Brasil  
San José, Costa Rica

Sebastián Vaquerano López  
Embajador  
Embajada de la República de El  
Salvador  
San José, Costa Rica

**FONCTIONNAIRES DE L'IICA**

Víctor M. Villalobos	Directeur général
Karen Lezny	Directrice générale adjointe
Bernardo Badani	Coordinateur du suivi du processus des Sommets des Amériques
Arturo Barrera	Directeur du Programme de l'innovation pour la productivité et la compétitivité
Evangelina Beltrán	Coordinatrice, Bureau du Directeur général
Dowlat Budhram	Secrétaire de la planification et de l'évaluation
Julio Calderón	Secrétaire exécutif du CAC
Gustavo Cárdenas	Directeur du Programme de la coordination transversale de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique
Luis Condines	Vérificateur interne
Víctor Del Ángel	Directeur de la gestion et de l'intégration régionale
Fernando Del Risco	Spécialiste en coordination des réunions des organes de direction de l'IICA
Nelson Espinoza	Coordinateur de l'Unité des projets
James French	Directeur de la coopération technique
Miguel García	Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation
Yanko Goic	Chef de la Division de la programmation, du budget et du contrôle
Miguel Herrera	Coordinateur des relations diplomatiques et du protocole
Héctor Iturbe	Conseiller politique
Karen Kleinheinz	Directrice de la Division de la gestion financière
Linda Landry	Directrice de la Division de la gestion du talent humain
Patricia León	Chef de l'Unité de la communication sociale
Ricardo Molins	Directeur du Programme de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments
Diego Montenegro	Représentant de l'IICA au Costa Rica
Carlos O'Farrill	Secrétaire des services institutionnels
Lars Pira	Secrétaire des relations extérieures
Pedro Rocha	Coordinateur de la biotechnologie et de la biosécurité
Rafael Trejos	Coordinateur du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture



## **ANNEXE 3: PERSONNEL DE LA RÉUNION**

### **- Secrétariat de la réunion**

Secrétaire d'office et Directeur général de l'IICA    Víctor M. Villalobos

Secrétariat technique    Héctor Iturbe  
Bernardo Badani  
Javier Gatica  
Fernando Del Risco

Organisation logistique    Leda Celina Ávila -IICA  
  
Zayra Quesada – MAG  
Alexa María Chacón  
Carolina Fallas Garita

**- Conseiller juridique**    William Berenson

**- Diffusion et presse (IICA)**    Patricia León Coto  
Adriana Araya  
Rafael Cartín  
Randal Cordero  
Alejandra Chávez  
Mónica Montero

**- Diffusion et presse (MAG)**    Rosa Brenes Sequeira  
Carolina López Cárcamo  
César Cordero Méndez  
Adelgía Jiménez Porras  
Maritza Calvo Sánchez

**- Diplomatie et protocole (IICA)**    Miguel Herrera  
Sonia González

**- Diplomatie et protocole (MAG)**    Giovanna Valverde

**- Diplomatie et protocole (RREE)**

Cyrus Alpizar

**- Services offerts aux participants***Inscription et secrétariat*Ana Bolaños  
Wendy Esquivel*Soutien à l'hôtel*Leticia Giménez  
Keilyn Jiménez  
Mariantonieta Cordido  
Fanny Carreño*Soutien à l'aéroport***- IICA****- Ministère des Affaires étrangères du Costa Rica**Ronald Hidalgo  
Randy Alexander  
Rebeca Martínez  
Marlon Rodríguez  
Marvin Rodríguez  
Enrique Mora*Soutien en salle*Eduardo Lovell  
Lidy Astorga  
Mariela Madrigal  
Lorena Mata  
Laura Méndez  
Marlen Montoya  
María Muñoz  
Jean Carlo Salazar**- Documents et rapport***Rédaction des procès-verbaux*Manuel Jiménez  
María Andrade  
Ronald Aragón  
Román Cordero  
Julio Mora  
Viviana Palmieri  
Johana Rodríguez  
Flor Sánchez



<b>- Édition</b>	María Marta Kandler María Teresa Bolaños Marguerite Groves
<b><i>Classement et distribution</i></b>	Kattia Núñez Laura Gutiérrez Fanny Zapata
<b><i>Photocopies</i></b>	Eugenia Jiménez Dennis Martínez Harney Muñoz
<b>- Coordination - Interprétation et traduction</b>	Doreen Preston
<b><i>Interprétation simultanée</i></b>	
<b>Espagnol</b>	Jeannine Caubarrere Sharona Wolkowicz
<b>Français</b>	Elizabeth Roure Agnés Boonefaes
<b>Anglais</b>	Marjorie Robotham Elizabeth Lewis Anita Kaufman
<b>Portugais</b>	Natalia Ferreira Estela Zafforoni
<b><i>Traduction</i></b>	
<b>Espagnol</b>	Olga Vargas
<b>Français (en ligne)</b>	Michèle Lemaître (en ligne) Cristine Archambault
<b>Anglais</b>	Cristina Feeny Paul Murphy Peter Leaver (en ligne)

**Portugais** (en ligne)

Francisco Azevedo  
 María Helena Geordane (en ligne)  
 Leticia Quirós

*Contrôle et suivi des traductions**Traitement de texte*

Viviana Chacón  
 Mariela Madrigal

**- Son et enregistrement numérique**

David Álvarez  
 Mauricio Calvo  
 Minor Carvajal

**- Internet, diffusion sur le web,  
vidéoconférence et soutien technique**

Emmanuel Picado  
 Esteban Carvajal  
 Olman Castro  
 José Ricardo Fallas  
 Luis Paulino Fernández  
 Marianela Lemaitre  
 Ricardo Montero  
 Sergio Navarro  
 Luis Diego Wattson

**- Services de soutien**

Laura Mora

*Services de santé*

Ileana Barboza

*Achats*

María Reyes  
 Francisco Brenes

*Entretien et montage*

Ronald Meneses  
 Julio Álvarez  
 Eduardo Castillo  
 Jovel Jiménez  
 William Urbina

*Hygiène et propreté*

Elizabeth Campos  
 Claudia Hernández  
 Gretel Leyton  
 Odily Marín  
 Rocío Mora

***Transports (IICA)***

Antonieta Barrientos  
Javier Barboza  
Carlos Umaña  
Harold Zumbado

***Transports (MAG)***

Ivannia Zapata

***Sécurité (IICA)***

Carlos Luna  
Rodolfo Núñez  
Nery Quesada  
Mario Vega

***Sécurité (Gouvernement du Costa Rica)***

Seguridad Pública  
Unidad de Intervención  
Policía de Tránsito